
Accession Number.
17797
Class Number.
*976.9
F 489 K
1785
INDIANA
STATE LIBRARY.

HISTOIRE DE KENTUCKE,

NOUVELLE COLONIE

A L'OUEST DE LA VIRGINIE

CONTENANT,

1°. *La Découverte, l'Acquisition, l'Établissement, la Description topographique, l'Histoire Naturelle, &c. du Territoire : 2°. la Relation historique du Colonel Boon, un des premiers Colons, sur les guerres contre les Naturels : 3°. l'Assemblée des Piankashaws au Poste Saint Vincent : 4°. un exposé succinct des Nations Indiennes qui habitent dans les limites des Treize États-Unis, de leurs Mœurs & Coutumes, & des Réflexions sur leur Origine ; & autres Pièces :*

AVEC UNE CARTE.

Ouvrage pour servir de suite aux LETTRES D'UN CULTIVATEUR AMÉRICAIN.

Traduit de l'Anglois, de M. JOHN FILSON ;

PAR M. PARRAUD,
De l'Académie des Arcades de Rome.

A PARIS,

Chez BUISSON, Libraire, Hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins, N°. 13.

M. DCC. LXXXV.

AVEC APPROBATION ET PERMISSION.

PRÉFACE
DU TRADUCTEUR.

IL n'y a perſonne, je penſe, qui ne ſente l'importance de la révolution qui vient de s'opérer en Amérique. Notre ſiecle, célebre en découvertes, ſera à jamais mémorable par un événement unique dans l'Hiſtoire, l'établiſſement d'une grande République, dans un Pays, qui, par ſon heureuſe poſition, la richeſſe & la variété de ſes productions, l'induſtrie & la ſageſſe de ſes habitans, & plus que tout cela encore, par le ſyſtême de tolérance qui y regne, & la liberté dont l'homme y jouit, ne peut manquer de tenir un rang diſtingué parmi les États politiques de l'Europe, & d'intéreſſer tous les amis de l'humanité.

Il n'en eſt pas de cette République

naiſſante, comme de ces anciennes Républiques, de Carthage & de Rome, les plus célebres que l'Hiſtoire nous faſſe connoître, qui ne parvinrent à ce degré de puiſſance & de grandeur, où on les vit s'élever, que ſucceſſivement & en envahiſſant les terres de leurs voiſins, & dont les Citoyens, à cette époque même, n'étoient encore que des guerriers à demi barbares, preſque ſans connoiſſance des Beaux-Arts & des Lettres. Les Anglo-Américains n'ont pris les armes, que pour ſe ſoutenir dans leur Patrie adoptive, & en fondant leur République, ils ont mis à contribution leurs propres lumieres & celles des autres Nations, l'expérience de tous les âges, & celle de leur ſiecle. Tout à coup on a vu s'élever parmi eux, ou, pour mieux dire, on y voyoit déjà régner les arts & les ſciences, l'induſtrie & les talens, les Manufactures & le Commerce. Que ne doit-on pas eſpérer d'un Peuple qui dès ſon enfance, pour

ainſi dire, montre déjà la vigueur & l'énergie de la virilité?

Tout ce qui a rapport à cette naiſſante République, mérite ſans doute l'attention du Philoſophe obſervateur: hommes, animaux, plantes, les êtres même inanimés, tout eſt curieux & intéreſſant dans ce nouvel hémiſphere, où la nature eſt dans toute ſa force & comme dans ſa fleur, malgré les aſſertions de quelques Auteurs célebres, qui ont prétendu que le regne animal, ſans en excepter l'homme, ainſi que le végétal, y étoient dans une eſpece de *dégénération*, & fort inférieurs à ceux de l'ancien Continent.

Sous ce point de vue, j'ai cru qu'on verroit avec plaiſir la traduction d'un Ouvrage ſur une des Contrées les plus favoriſées de ce nouveau Continent, ſur un Pays qui n'avoit été habité juſqu'à préſent que par les Sauvages, ou les bêtes féroces, & qui, au milieu des

fureurs de la derniere guerre, dont l'iſſue a été ſi heureuſe pour l'Amérique, ſe peuploit d'hommes ſages & laborieux; ſur Kentucke, en un mot, dont le nom eſt à peine connu en Europe, mais qui ne tardera pas à exciter la curioſité des Voyageurs, & qui ſera bientôt compté parmi les États de l'Amérique.

Kentucke eſt un vaſte territoire, à l'oueſt de la Virginie, borné en grande partie par l'Ohio, qu'on appelle autrement la belle Riviere, & qui lui apporte le tribut de ſes eaux, dont le principal avantage eſt une communication facile avec toutes les parties de l'Amérique ſeptentrionale. Son nom lui vient d'une des principales Rivieres qui l'arroſent, & qui eſt auſſi connue ſous le nom de *Kuttawa*. Peu de Voyageurs ſont parvenus juſques-là; ceux qui ont remonté ou deſcendu l'Ohio, n'ont gueres vu que les parties arroſées par cette Riviere.

Notre Auteur a voulu connoître ce beau territoire ; il s'eſt transporté ſur les lieux ; il les a parcourus en détail, & d'après ſes propres obſervations, & celles de quelques Habitans, il a compoſé l'Ouvrage que j'annonce.

Il commence par la deſcription topographique de Kentucke : il fait connoître les productions naturelles, le climat, le ſol, le commerce, & autres objets relatifs : quoique cette partie laiſſe à deſirer en pluſieurs points ; quoiqu'elle ne ſoit proprement qu'un eſſai ſur la Topographie, & l'Hiſtoire Naturelle de ce Pays, elle eſt néanmoins précieuſe & intéreſſante. De-là, l'Auteur paſſe aux aventures du Colonel Boon, contenant une relation hiſtorique des guerres que les États-Unis ont eu à ſoutenir contre les Sauvages, dans ce même territoire que ces derniers avoient vendu, & dont ils avoient promis de ſe retirer. Car telle eſt la beauté, la fertilité, la douce

température ; tels ſont les charmes de ce beau pays, que les Sauvages ne peuvent s'en éloigner, & qu'ils ne le quitteront qu'à regret, malgré tous les traités & les conventions. On ne doit pas en être ſurpris : attachés à la terre qui les a vu naître, qui leur fournit abondamment à leurs beſoins, qui, enfin, eſt pour eux une véritable mere, ces peuples, que nous nommons Sauvages, aiment cette terre comme leur patrie, & ils regrettent de l'avoir cédée à des étrangers. Tout récemment encore ils viennent de faire de nouvelles incurſions, principalement aux environs de l'Ohio. Si cette conduite des Sauvages n'eſt pas juſte, au moins elle eſt bien pardonnable. En effet, il ne faut que jetter les yeux ſur la Carte de Kentucke, pour ſe convaincre qu'il n'y a peut-être pas de contrée plus favoriſée de la nature : qu'on ſe figure un vaſte terrain, coupé par une infinité de rivieres & de ruiſſeaux de différentes

grandeurs, qui arrosent une terre fertile de sa nature, où croissent sans culture diverses plantes utiles, & plusieurs sortes d'arbres chargés de fruits : qu'on se représente de jolis côteaux couverts de verdure, ou ombragés par le faîte orgueilleux d'arbres qui percent les nues : qu'on joigne à tout cela la douceur du climat, dont la température est telle, qu'à peine y connoit-on trois mois d'un hiver assez doux, l'on aura une foible idée de ce fortuné territoire, & l'on avouera que ces pauvres Sauvages *n'ont pas* tort de le regretter.

Cette relation du Colonel Boon, faite avec cette simplicité & cette candeur qui annoncent la vérité, & lui prêtent de nouveaux charmes, est intéressante, & peut donner matiere à réflexions. Le Lecteur ne peut s'empêcher de s'intéresser vivement à la situation d'un homme abandonné seul au milieu d'un vaste désert, à une distance très-grande de tout établissement, n'ayant pour

compagnon de ſes malheurs, pour témoin & pour confident de ſes peines, que les hôtes féroces des bois, dont les hurlemens continuels troubloient ſeuls le ſilence & l'horreur de ces ſauvages lieux, rendus plus terribles encore par la préſence des Sauvages, entre les mains deſquels il pouvoit tomber à tout moment. Telle fut la ſituation du Colonel Boon pendant trois mois qu'il demeura privé de toute ſociété humaine.

A ces détails géographiques & hiſtoriques, l'Auteur a ajouté d'autres morceaux non moins curieux; l'aſſemblée des Sauvages Piankashaws, & des réflexions ſur les Indiens. Par le premier, il nous donne une idée de l'éloquence des Sauvages; dans le ſecond, il nous fait connoître leurs mœurs, leurs coutumes, leur génie, &c. matiere intéreſſante pour le Philoſophe qui veut méditer ſur l'homme.

Tels ſont les objets que notre Auteur

a traités, & tel eſt l'Ouvrage dont je préſente la traduction au Public, perſuadé qu'il mérite quelqu'attention de ſa part.

J'ai annoncé dans une note, page 70, une Introduction, où je comptois raſſembler quelques morceaux, qui ont un rapport plus ou moins direct à l'hiſtoire de Kentucke; mais j'ai préféré de les rejetter à la fin, comme à leur véritable place; & c'eſt ce que l'on trouve ſous l'article d'*Additions*. Le premier & le *plus important*, eſt une Déclaration & une Ordonnance du Congrès, concernant l'érection de nouveaux Etats, & la maniere dont il doit être diſpoſé des terres à l'oueſt des États-Unis. On ſait que vers l'Ohio & le Miſſiſſipi il y a de grands territoires dépendans des États-Unis, leſquels ſont encore déſerts, ou fort peu habités. Le Congrès voulant hâter la population de ces vaſtes contrées, y a fait pluſieurs conceſſions de

terres aux Officiers & aux Soldats de l'Armée Continentale, qui ont ſervi dans la derniere guerre, & a déterminé la maniere dont il doit être procédé à la vente des autres parties reſtantes : c'eſt ce qu'il a fait par cette Déclaration & cette Ordonnance, dont la date eſt aſſez récente, & que j'ai également traduites de l'Anglois. Ceux qui s'intéreſſent au ſort de ces nouvelles Colonies de l'oueſt, parmi leſquelles Kentucke tient le premier rang, verront ſans doute avec plaiſir ces actes du Congrès, d'autant plus qu'on vient d'apprendre par les Papiers publics, qu'une lettre de Danville, dans le Comté de Lincoln (1), annonce que les Habitans de Kentucke ont arrêté de demander à la légiſlation de Virginie, dont ce territoire dépend, un acte de ſéparation, pour former un nouvel Etat, ſous le nom de Communauté de Kentucke.

---

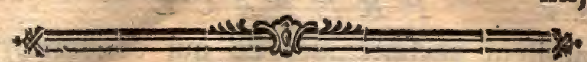
(1) C'eſt un des trois Comtés de Kentucke. Voyez ci-deſſous, page 6.

Je ne dirai rien des autres morceaux que j'ai ajoutés à l'Original : le lecteur décidera de leur mérite, d'après le plus ou le moins d'intérêt qu'il y prendra : mais je pense qu'il ne lira pas sans plaisir les harangues des Sauvages, chez qui on ne s'attendroit sûrement point à trouver des modèles d'éloquence. J'aurois desiré d'y opposer certains discours analogues, pris dans les Auteurs anciens & modernes ; ce parallele auroit été piquant ; mais il demandoit des recherches, que le temps ne m'a pas permis de faire.

Ceux qui voudront connoître plus particuliérement les mœurs & usages des Sauvages, pourront consulter, outre les Auteurs que j'ai cités dans les Notes & les Additions, *les Voyages* du Baron de la Hontan *dans l'Amérique septentrionale* ; *l'Histoire de l'Amérique septentrionale*, de la Potherie ; *les mœurs des Sauvages Américains, comparées aux mœurs des premiers temps*, de Lafitau ; *l'Histoire des Indiens Américains*, par Adair ; *les*

Voyages dans l'intérieur de l'Amérique ſeptentrionale, de Carver, & ceux de Smith : les trois derniers ſont en Anglois, & le ſecond ſeulement vient d'être traduit en notre Langue.

L'Auteur ayant ajouté à ſon Ouvrage une Carte de Kentucke, je n'ai pas cru devoir la retrancher dans ma Traduction, & je penſe que le Lecteur ſera charmé de trouver réunies dans un même volume, la Deſcription & la Carte d'un Pays ſi peu connu. J'ai traduit les noms des Rivieres, Poſtes, &c. toutes les fois que cela m'a été poſſible. *On y trouve* ſouvent le mot *crique*, qui a été adopté par pluſieurs Voyageurs & Traducteurs François ; il ſignifie un grand ruiſſeau, ou une petite riviere, & vient du mot *creek*, qui a la même ſignification en Anglois.



PRÉFACE DE L'AUTEUR.

LA plupart des Géographes qui ont donné des Cartes ou des descriptions de l'Amérique, semblent ou n'avoir pas eu connoissance de Kentucke, ou avoir dédaigné ce Pays, quoiqu'il mérite bien d'être connu. Ceux qui en ont parlé, ont induit le Public en erreur, au *lieu* de l'éclairer. Toutes les Cartes de Kentucke que j'ai vues jusqu'à présent sont remplies de fautes : mais je puis dire avec vérité que je n'en connois aucune dans celle que je publie ici, soit d'après mes propres observations, & ce que j'ai vu moi-même, soit d'après les instructions que j'ai reçues des personnes qui ont bien voulu me favoriser de leurs lumieres, & qui con-

noiſſent parfaitement ce qui concerne cette Colonie, depuis ſon premier établiſſement.

Quand je viſitai Kentucke, je trouvai ce territoire ſi ſupérieur à l'idée que je m'en étois faite, quoique j'en euſſe conçu une opinion très-avantageuſe, que je ne pus m'empêcher de plaindre le Public de n'avoir pas une relation fidelle de ce Pays. J'ai donc penſé qu'une deſcription exacte, & une Carte de Kentucke ſeroient des objets intéreſſans pour les Etats-Unis; & de peur qu'on ne m'accuſe d'altérer la vérité, je dois déclarer ici que ce n'eſt point par des vues d'intérêt que je me ſuis décidé à publier cet Ouvrage, mais ſeulement dans l'intention de faire connoître au Public l'heureuſe température, & la fertilité de cette région favoriſée du Ciel. J'imagine que le Lecteur ajoutera plus de foi à mon témoignage, quand il ſaura que je ne ſuis point

habitant de Kentucke; mais que j'ai parcouru avec soin ce beau territoire, & qu'y ayant pris tous les renseignemens nécessaires, je me suis mis en état d'en publier une Histoire conforme à la vérité, & qu'enfin j'ai fait tous mes efforts pour écarter jusqu'aux apparences de l'erreur.

Certain de ma bonne volonté, j'ose espérer que le Public verra mon travail avec indulgence, & qu'il pardonnera facilement les imperfections qui pourront s'y trouver. Les trois personnes estimables qui ont daigné l'honorer de leur suffrage, les Colonels Boon, Todd & Harrod ont été des premiers colons de Kentucke, & connoissent parfaitement le Pays. Je déclare qu'ils m'ont beaucoup aidé dans la composition de cet Ouvrage, auquel ils ont contribué de tout leur pouvoir, par la seule considération du bien public. Je dois surtout des remerciemens au Colonel Boon,

qui, de tous ceux maintenant vivans, eſt le premier qui ait eu connoiſſance de Kentucke, comme on le verra par le récit de ſes aventures, qui m'ont paru curieuſes & intéreſſantes, & que, pour cette raiſon, je publie ici, d'après ſes propres expreſſions. J'eſpere que le Lecteur retirera quelqu'utilité de ce Livre. Ceux qui voudront voyager à Kentucke, y trouveront du moins un guide fidelle, & j'oſe les aſſurer qu'ils n'y liront rien qu'ils ne puiſſent vérifier ſur les lieux. N'ayant pour but que l'utilité générale, je n'ai rien omis de ce que j'ai cru devoir intéreſſer, & je ſuis entré dans les plus petits détails. Je deſire que le ſuccès réponde à mon attente.

JOHN FILSON.



HISTOIRE



HISTOIRE DE KENTUCKE.

Découverte & achat du territoire.

ON croit que M. James Bride eſt le premier homme blanc qui ait eu connoiſſance de Kentucke. En 1754, accompagné de quelques amis, il deſcendit l'Ohio dans des canots, aborda l'embouchure de la rivière Kentucke, & y marqua trois arbres, avec les premières lettres de ſon nom, & la date du jour & de l'année : ces inſcriptions ſubſiſtent encore. Nos voyageurs reconnurent le pays, & retournèrent dans leurs habitations avec l'agréable nouvelle de la découverte d'une des plus belles contrées de l'Amérique ſeptentrionale, & peut-être du monde entier. Depuis cette

époque, ce pays fut négligé, jusques vers l'année 1767, que M. John Frinley, & quelques autres personnes, commerçant avec les Naturels, pénétrèrent heureusement dans cette fertile région, maintenant appellée *Kentucke*, & connue alors des Naturels sous les noms de *Terre d'Obscurité, Terre de Sang, Terre Moyenne.* Ce pays frappa beaucoup M. Finley; mais il fut bientôt obligé d'en sortir, par les suites d'une querelle qui s'éleva entre les commerçans & les Naturels; & il retourna chez lui dans la Caroline septentrionale, où il communiqua sa découverte au colonel Daniel Boon, & à quelques personnes, qui, la regardant comme un objet très-important, résolurent en 1769 d'entreprendre un voyage, dans le dessein d'examiner ce pays. Après une longue & fatiguante marche, à l'ouest, dans des lieux sauvages & montueux, ils arrivèrent enfin sur les frontières de Kentucke; & du sommet d'une éminence, ils découvrirent, avec une surprise mêlée de joie, son superbe paysage. Ils y établirent un logement, & tandis que quelques-uns de la troupe allèrent chercher des provisions, qu'ils se procurèrent facilement,

Histoire fruit page

CARTE DE KENTUCKE,
d'après les Observations actuelles;
DÉDIÉE
A L'HONORABLE CONGRÈS
des Etats-Unis de l'Amérique
et à Son Excellence
GEORGE WASHINGTON,
Commandant en chef de ses Armées
Par leur très humble Serviteur, JOHN FILSON.

Echelle de 30 Milles.

Postes et Forts.
Sources salées et Salines.
Villes.
Habitations et Moulins.
Cabanes des Sauvages.

TERRITOIRE INDIEN

COMTÉ DE FAYETTE

COMTÉ DE JEFFERSON

COMTÉ DE LINCOLN

Ici est un terrain fort etendu appellé les Plaines de Riviere Verte il ne produit point d'arbres et n'est que médiocrement arrosé; il est neanmoins fertile et couvert de pâturages excellens.

Ici l'Ohio court à l'ouest environ 220 milles au dessous de la Rivière Verte qui s'y décharge 220 milles au dessous des Chûtes.

Terres reservées pour les Troupes de la Virginie

Longitude Ouest de Philadelphie.

André sculp.

vu l'abondance du gibier, le colonel Boon & John Finley coururent le pays, qu'ils trouvèrent fort ſupérieur à leurs eſpérances, & ayant rejoint leurs compagnons, il les informèrent de leurs découvertes. Cependant malgré ces heureux commencemens, qui promettoient du ſuccès, cette petite troupe n'éprouvant que des fatigues & des contre-temps, ſe découragea, fut pillée, diſperſée & détruite par les Naturels, excepté le colonel Boon, qui continua d'habiter ces déſerts juſqu'en 1771, qu'il retourna chez lui.

Vers ce temps-là Kentucke attira l'attention de pluſieurs perſonnes. Le docteur Walker de la Virginie, avec quelques compagnons, fit un voyage vers les parties occidentales pour tenter des découvertes, & tâcher de trouver l'Ohio : enſuite, lui & le Général Lewis, achetèrent au fort Stanwix, des Six Nations, les terres ſituées ſur la rive ſeptentrionale de Kentucke. Le colonel Dolnalſon de Virginie, étant employé par l'État à tirer une ligne depuis ſix milles au-deſſus de l'Iſle-Longue, dans le Holſtein, juſqu'aux montagnes de la grande Kenhawa, & y ayant trouvé une grande

étendue d'excellent terrein, qu'on pourroit obtenir des Naturels, fut sollicité par les habitans de Clench & de Holstein, d'acheter des Six Nations, les terres situées sur la rive nord de Kentucke. Le colonel fit cette acquisition pour cinq cens livres sterlings en espèces. Il fut alors convenu de fixer une ligne pour servir de limites, à commencer de l'Isle-Longue, dans le Holstein, jusqu'à la source de Kentucke; de-là jusqu'à l'embouchure de cette même rivière, & de-là sur l'Ohio, jusqu'à l'embouchure de la grande Kenhawa. Mais l'État refusa de confirmer cette avantageuse acquisition.

Le colonel Henderson, de la Caroline septentrionale, informé par le colonel Boon des particularités du pays, conclut un traité avec les Cherokes à Wataga, en Mars 1775, & acheta d'eux les terres situées sur la rive méridionale de Kentucke, pour six mille livres sterlings en espèces.

Aussi-tôt après cet achat, l'Etat de Virginie prit l'alarme, consentit à payer la somme pour laquelle le colonel Dolnalson s'étoit engagé, & contesta le droit d'achat du

colonel Henderson, comme simple particulier d'un autre État, & comme ayant passé l'acte en son propre nom; néanmoins, à cause des grands services rendus à ce pays, & de l'acquisition importante que faisoit la Virginie à son occasion, cet État jugea à propos de lui céder une étendue de terrein d'environ deux cent mille acres, à l'embouchure de la rivière Verte, & de son côté l'Etat de la Caroline septentrionale lui en accorda la même quantité dans les vallées de Powel.

Depuis long-temps plusieurs tribus de Sauvages se disputoient ce pays; mais leurs titres, s'ils en avoient quelqu'un, n'étoient propres qu'à rendre douteux qui d'entr'eux devoient en être les vrais possesseurs. De-là cette fertile contrée étoit devenue un objet de dissention, & le théâtre de la guerre; d'où elle fut, avec raison, nommée *Terre de Sang*. Cependant leurs débats ne pouvant fixer le droit d'aucune tribu, aussitôt que M. Henderson & ses amis proposèrent l'achat, les Naturels consentirent à le vendre; & nonobstant les avantages considérables qu'ils en ont retirés, ils ont continué depuis à inquiéter les nouveaux Colons.

Situation & limites.

Le territoire de Kentucke eſt ſitué, dans ſa partie centrale, environ vers le 38ᵉ degré 30 minutes de latitude ſeptentrionale, & le 85ᵉ de longitude; & ſa poſition étant dans le cinquième climat, ſes plus grands jours ſont de 14 heures 40 minutes. Il eſt borné au nord par le grand Sandy-Creek (1); au nord-oueſt par l'Ohio; au ſud par la Caroline ſeptentrionale; à l'eſt par les montagnes du Cumberland : il a environ 250 milles en longueur, & 200 milles en largeur. Il eſt à préſent diviſé en trois comtés, Lincoln, la Fayette & Jefferſon, dont les deux premiers ſont bornés par l'Ohio, & la Fayette eſt ſéparé des deux autres dans ſa partie ſeptentrionale par la rivière Kentucke. On y a déjà bâti huit villes, ou, pour mieux dire, bourgs, & pluſieurs édifices : un plus grand nombre ſont projettés.

Louiſville aux chûtes de l'Ohio, & Beardſtown ſont dans le comté de Jefferſon; Harrodsburg, Danville, & Boons-Burrow dans le comté de Lincoln; Lexington, Lees-

---

(1) Le mot *Creek* déſigne un ruiſſeau.

town & Greenville dans le comté de la Fayette; les deux dernières ſont ſur la rivière Kentucke. Dans ces villes, & dans pluſieurs autres lieux, tant ſur l'Ohio, que ſur d'autres rivières, on a établi des magaſins pour le tabac, qui peut y être cultivé avec beaucoup de ſuccès; mais ce n'eſt pas le ſeul article de commerce que peut fournir le pays.

Rivières.

L'Ohio ou la Belle-Rivière borne Kentucke au nord-oueſt dans toute ſon étendue. Sa largeur eſt d'environ un mille, & quelquefois moins. Elle peut porter de grands bateaux chargés. Son cours eſt au *ſud, 60 degrés oueſt*, & elle reçoit nombre de grandes & petites rivières qui l'enrichiſſent de leurs eaux. Le ſeul déſavantage qu'elle a, eſt un ſaut d'un mille & demi de long, d'un mille & un quart de large, appellé *les Chûtes de l'Ohio*. Là cette rivière coule ſur un fond de rochers, dont la pente eſt tellement graduée, qu'elle ne paroît pas excéder en tout vingt pieds : en pluſieurs endroits on peut remarquer qu'elle n'a que quelques pieds. Quand les eaux ſont

baſſes, il n'y a que de petits bateaux vuides qui puiſſent paſſer ce ſaut; leur cargaiſon doit être tranſportée par terre; mais quand elles ſont hautes, les bateaux d'une certaine charge peuvent paſſer en ſûreté. Excepté cet endroit, il n'y a point dans le monde de rivière plus propre à la navigation par bateaux. Outre l'Ohio, Kentucke eſt arroſé par huit petites rivières, & par pluſieurs grands & petits ruiſſeaux, comme on peut le voir ſur la Carte.

La rivière Licking, qui a ſa ſource dans les montagnes avec la rivière Cumberland & la branche ſeptentrionale de Kentucke, coule au nord-oueſt l'eſpace de plus de cent milles, & reçoit dans ſon cours pluſieurs ruiſſeaux; elle a environ mille verges (1) de large à ſon embouchure.

La rivière Rouge prend ſa ſource peu loin de la branche principale de la Licking, court au ſud-oueſt & va ſe jetter dans la rivière Kentucke; ſon étendue eſt d'environ ſix milles, & ſa largeur de ſix verges, à ſon embouchure.

---

(1) La verge eſt une meſure d'Angleterre, qui contient trois pieds de roi.

La rivière Kentucke naît de trois ſources dans la partie montueuſe du pays. Elle coule d'abord à l'oueſt, & parvenue à la moitié de ſa courſe, elle ſe détourne au nord-oueſt. Son cours eſt fort tortueux. Sa longueur eſt d'environ deux cent milles, & ſa largeur de cent ſix verges.

L'Elkhorn eſt une petite rivière qui ſe jette dans la Kentucke; elle coule au nord-oueſt-quart-oueſt. Sa longueur eſt de ſix milles & ſa largeur de ſix verges à ſon embouchure.

La rivière Dick ſe jette dans la Kentucke; elle coule au nord-oueſt. Sa longueur eſt de ſix milles, & ſa largeur de quarante-cinq verges à ſon embouchure.

La rivière Salée a quatre ſources différentes, peu éloignées l'une de l'autre. Les ſinuoſités de cette rivière ſont vraiment curieuſes; ſes diverſes branches arroſent une grande étendue d'excellente terre, & ſe réuniſſent ſix milles avant de ſe décharger dans l'Ohio, & vingt milles au-deſſous des Chûtes. Sa longueur eſt d'environ quatre-vingt-dix milles, & ſa largeur à ſon embouchure, eſt de huit verges.

La rivière Verte coule à l'oueſt, & ſon cours eſt d'environ cent ſix milles, & fort tortueux. Sa largeur eſt de huit milles à ſon embouchure, qui eſt deux cent trente milles au-deſſous des Chûtes.

La rivière Cumberland prend ſa ſource peu loin de la branche nord de la rivière Kentucke, roule ſes eaux autour des autres branches de la même rivière, à travers les montagnes, l'eſpace d'environ cent milles au ſud; delà elle ſe détourne au ſud-oueſt où elle court environ cent milles, puis au ſud & au ſud-oueſt deux cent ſix milles, & ſe jette dans l'Ohio, quatre cent treize milles environ au-deſſous des Chûtes. Elle a deux cent verges de large dans toute ſon étendue, & trois cent à ſon embouchure. Elle traverſe la Caroline ſeptentrionale environ dans la moitié de ſon cours.

La grande-Kenhawa, ou Nouvelle Rivière, naît dans la Caroline ſeptentrionale, coule au nord & au nord-oueſt environ cent milles, & ſe jette dana l'Ohio cent milles au-deſſus des Chûtes. Sa largeur eſt de cent verges à ſon embouchure. Ces deux rivières ſont, avec raiſon, regardées comme

ſervant de limites aux Etats-Unis. Elles coulent dans un ſens contraire, ſont extrêmement larges; & il eſt à remarquer que la Clench, l'Holſtein, la Nolachuckey & la French-Broad ont leur ſource entre ces deux rivières, ou plutôt à l'oueſt de la grande Kenhawa, & que leur réunion forme la rivière Tenèſe ou la Cherokee, qui coule à l'oueſt & ſe jette dans l'Ohio, douze milles au-deſſous de la Cumberland. Elle eſt très-large & arroſe une grande étendue d'excellent terrein.

Ces rivières n'ont point de sauts, & elles ſont navigables pour des bateaux preſque à leur ſource, la plus grande partie de l'année. Le pays en général eſt uni, & l'on y trouve abondamment de la terre à chaux qui eſt ordinairement à ſix pieds de profondeur, excepté dans les endroits bas où coulent les rivières, & où l'on trouve un fond de roches.

Les ſources & les rivières diminuent en Juin, & reſtent baſſes & non navigables, juſqu'en Novembre, où les pluies d'Automne ouvrent bientôt la navigation, & couvrent d'eau tout le pays; mais quoique les rivières diminuent, elles ſuffiſent tou-

jours pour les besoins ordinaires. Il y a plusieurs belles sources qui ne tarissent jamais; chaque Cultivateur en a une bonne au moins, & l'on peut aisément creuser d'excellents puits.

Nature du sol.

Le Pays est presqu'uni en quelques parties, & moins dans d'autres; ici l'on trouve des hauteurs, là des eaux en quantité. Les plaines ne sont point uniformes, mais coupées de plusieurs petites sources & de douces pentes, ce qui forme le plus beau coup-d'œil. Une grande partie du sol est extrêmement fertile, une autre l'est moins; il en est peu qui ne le soit point *du tout*. Les habitans distinguent ces divers terreins par les noms de *terres de la première, seconde & troisième qualité;* & à peine y rencontre-t-on un marais. Vers la source de la rivière Kentucke, il y a une hauteur ou un côteau à peu près de la grandeur d'une montagne, comme nous l'avons représenté sur la Carte.

Tout le terrein au-dessous de la grande Kenhawa jusqu'à la Licking, est mauvais,

montueux, & en général peu fertile, excepté dans quelques vallées & ſur les bords du petit & du grand Sandy-Creek, où il y a quelque terrein de la première qualité, mais plus encore de la ſeconde & de la troiſième. On dit que près de cette rivière on voit un roc de ſel pur. Sur la branche nord de la Licking on trouve une grande quantité de terrein de la première qualité. Cette branche coule preſque parallèlement avec l'Ohio, dans une étendue conſidérable, & elle eſt éloignée d'environ ſept milles de l'embouchure de Limeſtone-Creek, où il y a un excellent port pour les bateaux qui deſcendent l'Ohio. Il eſt à *ſoixante-cinq milles* de Lexington, où conduit une grande route aſſez belle. La principale branche de la Licking eſt à vingt-deux milles de Limeſtone; dans la partie du terrein qu'elle arroſe, on y trouve des terres de la première qualité, mais beaucoup plus de la ſeconde & de la troiſième, & vers ſa ſource quelques hauteurs; c'eſt-là qu'on voit les Salines Bleues, deux belles ſources ſalées, où l'on peut faire une grande quantité de ſel, & aux environs deſquelles le ſol eſt pauvre juſqu'à une certaine

diſtance, étant trop imprégné de ce minéral.

La branche méridionale de la Licking, ainsi que toutes les autres, arroſe une grande quantité de terre de la première qualité, peu de la ſeconde, où il y a beaucoup de canes, & quelques ſalines & ſources ſalées. Sur ces diverſes branches de la Licking, il y a de fort bons emplacemens pour des moulins, & la navigation eſt facile depuis le point de leur réunion juſqu'à l'Ohio. La terre y eſt montueuſe, & en général pauvre, quoiqu'on trouve d'excellent terrein le long des eaux, & dans les vallées.

Les terres qu'arroſe l'Elkhorn *ſont plus* eſtimées, étant ſituées dans un vaſte coude de la rivière Kentucke, où naît cette petite rivière, ou plutôt ce grand ruiſſeau. Il y a beaucoup de terrein de la première qualité aux environs de l'Elkhorn, & beaucoup de la ſeconde & troiſième près de la rivière Kentucke. Toute cette étendue de pays eſt parfaitement bien ſituée, couverte de canes, de ſeigle & de treffle. Une grande quantité de ruiſſeaux fournit de bons emplacemens pour des moulins.

Les terres au-dessous de l'embouchure de l'Elkhorn, sur Eagle Creek, & vers l'Ohio, sont montueuses & pauvres, excepté celles contenues dans le grand coude de l'Ohio, vis-à-vis la grande Miami, qui sont coupés par Big-bone Creek, & Bank-lick Creek, qui courent dans une direction opposée. Il y a dans cette partie beaucoup d'excellentes terres, & quelques hauteurs.

On trouve le long de la rivière Kentucke, & sur-tout vers sa source, plusieurs vallées fertiles. La terre est également bonne sur la rivière Rouge; mais à sa source, ainsi qu'à celle de la rivière Kentucke, le sol est inégal : cependant on y voit dans les vallées, & le long des eaux, une grande quantité de riche terrein. En général, le sol, dans l'espace d'un ou deux milles, de la rivière Kentucke, est de la troisième & quatrième qualité : à mesure qu'on s'en éloigne d'un côté ou de l'autre, on rencontre de meilleures terres. Le terrein à travers lequel passe cette rivière, doit être considéré, pour la plus grande partie, comme de niveau avec ses bords, ou plutôt ses précipices, dont la hauteur est de trois, &, en quelques lieux, de quatre cent pieds :

le ſpectateur placé ſur leur ſommet, croit voir un vaſte canal. Nous renvoyons à l'article des curioſités de Kentucke, pour un plus grand détail à ce ſujet.

La rivière Dick arroſe une grande étendue de terrein de la première qualité, abondant par-tout en canes, & l'on trouve ſur ſes bords des lieux propres à des moulins. On y en a déjà conſtruit pluſieurs, dont quelques-uns ſont repréſentés ſur la Carte, & qui ne manquent point d'eau dans les ſaiſons les plus sèches. Les bords de cette rivière, près de ſon embouchure, ſont ſemblables à ceux de la rivière Kentucke. Sur les diverſes branches de la rivière Salée, il y a auſſi pluſieurs lieux propres à des moulins. Elles ſe répandent à travers une grande étendue d'excellent terrein; mais le pays, depuis leur réunion en une ſeule branche, & quelques milles au-deſſus vers l'Ohio, eſpace qui peut être d'environ vingt-cinq milles, eſt uni & pauvre, & contient une grande quantité d'étangs. A une diſtance conſidérable de la ſource de cette rivière, la terre eſt de la première qualité, bien expoſée, & abondante en canes. C'eſt ſur cette rivière & ſur la Dick que les habitans

habitans ſont principalement établis, parce que c'eſt la partie la plus ſûre contre les incurſions des Sauvages.

La rivière Verte fournit de très-bons emplacemens pour des moulins; ſes eaux ne tariſſent jamais, & le terrein qu'elle parcourt eſt regardé comme le mieux arroſé de Kentucke. Sur ſes bords on trouve des enfoncemens fertiles, quelques terres de la première qualité, mais beaucoup plus de la ſeconde & de la troiſième; & à quelque diſtance, des élévations, des hauteurs, & des terres inégales & ſtériles. Au-deſſous d'un ruiſſeau nommé *Sinking*, qui ſe jette dans cette rivière, à cinquante milles de l'Ohio, vers la rivière Salée, commence une *vaſte plaine*, appelée *les Déſerts de la rivière Verte*, laquelle s'étend juſqu'à l'Ohio. La plus grande partie de cette plaine eſt une terre fort bonne & unie : il n'y a point de bois, très-peu d'eau, mais beaucoup de pâturages. Dans quelques parties de la rivière Verte il y a une grande quantité de canes, quelques ſalines, & des ſources ſulfureuſes & bitumineuſes. Au ſud de la même rivière, dans les terres réſervées pour les troupes continentales de l'état de Virginie, on a

découvert depuis peu une mine de plomb très-riche. On trouve une mine de fer près de Rough Creeck, qui ſe jette dans cette rivière. Cette partie de la rivière Cumberland, qui eſt dans le territoire de Kentucke, arroſe un terrein montueux & peu fertile, quoiqu'on trouve ſur ſes bords quelques endroits où le ſol eſt aſſez bon. Les autres rivières dont j'ai parlé, ſavoir la grande Kenhawa, & la Teneſe, ne ſont point dans le territoire de Kentucke, & n'entrent point par conſéquent dans mon plan.

Le lecteur, en jettant les yeux ſur la Carte, & en conſidérant les ſources de Licking, celles de la Kentucke, de la Dick, de la rivière Verte, les pays que ces rivières parcourent juſqu'à l'Ohio, peut voir, dans cette grande étendue d'environ cent milles quarrés, le territoire le plus extraordinaire que le ſoleil éclaire de ſes rayons.

Le long des bords de l'Ohio, le grand réſervoir de ces nombreuſes rivières qui viennent des deux côtés lui apporter leurs eaux, l'on voit pluſieurs belles vallées; & on obſerve qu'à chacune de ces vallées

correſpond une montagne du côté oppoſé, les angles ſaillans & les angles rentrans des montagnes étant alternatifs des deux côtés.

Il ne me reſte plus que deux mots à dire ſur la nature du ſol ; ſavoir, qu'il y a près des Chûtes une grande quantité de terrein de la première qualité, qu'on nomme *Bare-graſſ* ; & il ſuffira de remarquer que la terre au nord-oueſt de l'Ohio, dont j'ai repréſenté ſur la Carte quelques-uns des ruiſſeaux, eſt regardée par tous les voyageurs, comme très-fertile, unie, & bien arroſée.

Air & climat.

Cette contrée eſt plus tempérée & plus ſaine que les autres parties habitées de l'Amérique. En été on n'y reſſent point ces chaleurs brûlantes qu'éprouvent la Virginie & la Caroline, & les diverſes rivières qui l'arroſent procurent un air rafraîchiſſant. Pendant l'hiver, qui dure au plus trois mois, communément deux, & qui eſt rarement rude, les habitans ſont à l'abri du froid dans les maiſons les plus

mauvaiſes ; & les beſtiaux ont de quoi ſuppléer au fourrage. L'hiver commence ordinairement à la Noël, & finit le premier de Mars, mais ne s'étend pas au-delà du milieu de ce mois. Rarement la neige tombe en grande quantité, ou dure long-temps. Les vents d'oueſt apportent ſouvent des orages, que les vents d'eſt diſſipent ; mais il n'y a pas de règle fixe pour le temps à cet égard, comme dans les Etats du nord. Les vents d'oueſt ſont quelquefois nitreux & froids. Comme l'Ohio court dans cette direction (à l'oueſt), & qu'il y a pluſieurs montagnes dans ce canton, les vents d'oueſt en ſoufflant le long de leur ſommet, à travers les régions froides de l'air, & d'une longue étendue d'eau glacée, raſſemblent le froid dans leur courſe, & l'amènent ſur le territoire de Kentucke : néanmoins le temps n'y eſt pas auſſi rude par l'effet de ces vents, que dans la Penſylvanie, lorſque ces mêmes vents y ſoufflent. La température de l'air & les ſaiſons dépendent beaucoup des vents, quant au chaud & au froid, à la ſéchereſſe & à l'humidité.

Sol & productions.

Le ſol de Kentucke eſt un terreau léger, & très-noir, ſans mélange de ſable, d'environ deux ou trois pieds de profondeur dans les terres de la première qualité, & très-abondant dans toutes ſes productions. En quelques endroits le terreau tire ſur le brun. Dans d'autres les bois ſont de peu de valeur, ſuite naturelle d'un trop riche ſol, & reſſemblent à ces forêts depuis peu éclaircies, où l'on ne voit que quelques troncs épars. Ces endroits, au reſte, ne ſont pas conſidérables ; & le territoire en général peut être regardé comme bien boiſé, produiſant de grands arbres de pluſieurs genres, & ne le cédant à aucun autre par leur variété. Nous allons donner une idée des végétaux particuliers à Kentucke.

La cane à ſucre vient par-tout en abondance, & fournit d'excellent ſucre à toutes les familles.

Le gleditſia (1) (honey-locuſt eſt hériſſé de grandes pointes aiguës ; il porte de

(1) Gleditſiia. *Lin.*

longues & larges gouſſes en forme de pois, qui ont une ſaveur douce, & ſervent à faire de la bière.

Le caſier reſſemble beaucoup au chêne noir (black oak) (1); il eſt touffu, & porte auſſi une gouſſe qui contient le café, dont la qualité eſt excellente.

Le *pappa-tree* eſt un arbriſſeau qui porte un excellent fruit, très-ſemblable au concombre, pour la forme & la groſſeur, & d'une ſaveur douce.

Le concombre (2) (cucumber tree) eſt une plante baſſe, dont les feuilles ſont remarquables : il porte un fruit très-reſſemblant au concombre, dont il a pris le nom.

Il y a un grand nombre de mûriers noirs.

Le ceriſier ſauvage (3) y eſt très-abondant, d'une hauteur conſidérable, & fournit aux habitans le bois de charpente pour tous leurs bâtimens.

Il y a auſſi du *buce-kye*, petit arbriſſeau,

---

(1) Quercus nigra. *Lin.*
(2) Magnolia acuminata. *Lin.*
(3) Prunus Virginiana. *Lin.*

qui porte un fruit noir remarquable, & quelques autres eſpèces non communes.

On voit une grande quantité d'excellentes canes, au milieu deſquelles le bétail paît, & s'engraiſſe. Cette plante en général parvient à la hauteur de trois à douze pieds: elle eſt d'une ſubſtance dure, avec des nœuds à huit ou dix pouces de diſtance le long de la tige, d'où s'élèvent des feuilles ſemblables à celles du ſaule. Il y a pluſieurs bois de cette plante, ſi épais & ſi hauts, qu'il eſt difficile d'y paſſer à travers.

Dans les endroits où il ne vient point de canes, il y a du ſeigle, du trefle & de l'herbe à biſon (buffalo-graſs) qui couvrent une *vaſte étendue* de pays, & procurent un excellent pâturage pour le bétail.

Les champs ſont couverts d'un grand nombre de plantes ſauvages, qu'on ne voit point ailleurs. On y trouve la ſalade shawanèſe, la laitue ſauvage, le poivre en herbe (pepper-graſs), & pluſieurs autres, non connues des habitans, mais qui ſans doute ont de grandes vertus.

On y voit la plus belle couronne impériale (crown-impérial) qu'il y ait dans le monde; la fleur du cardinal, (cardinal

flower,) si vantée par sa couleur écarlate. Pendant toute l'année, excepté les trois mois de l'hiver, les plaines & les vallées sont ornées d'une variété de fleurs de la plus grande beauté. On y trouve encore le laurier à tulipe (tulip-bearing laurel-tree) ou magnolia, dont le parfum est délicieux, & qui porte des fleurs & des graines plusieurs mois de suite.

Ce territoire est très-riche dans ses terres hautes, & surpasse les plus excellens terreins bas du continent. Quand il est cultivé, il produit communément cinquante & soixante boisseaux par acre; & j'ai entendu dire par des personnes très-dignes de foi, que, dans une saison, une acre de terre avoit produit plus de cent boisseaux de bon grain. Les terres de la première qualité sont aussi riches en froment; mais elles perdent un peu de leur fertilité après quatre ou cinq ans de culture.

Le colonel Harrod, habitant distingué de Kentucke, & très-digne de foi, a fait depuis peu des essais sur la production des petits grains, & il assure qu'il a eu trente-cinq boisseaux de froment, & cinquante boisseaux de seigle par acre.

D'après une évaluation modérée, je crois qu'en général la terre peut produire environ trente boiſſeaux de froment & de ſeigle par acre ; & c'eſt-là l'opinion générale des habitans. On peut ſuppoſer que l'orge & l'avoine y croîtroient abondamment, quoiqu'on n'en ait pas fait des épreuves ſuffiſantes. Le ſol eſt très-favorable au lin & au chanvre, à la navette, à la patate & au coton, qui y viennent en abondance ; & les terres de ſeconde, troiſième & quatrième qualité, ſont tout auſſi propres pour le petit grain. Ce que nous venons de dire ſur une fertilité auſſi étonnante pourra paroître incroyable à *quelques perſonnes* ; mais c'eſt la pure vérité. Chaque cultivateur peut avoir un bon jardin ou un pré, ſans arroſage ou engrais, dans l'endroit qui lui convient le plus. Le ſol, qui n'eſt pas aride de ſa nature, eſt communément bien arroſé par les eaux du ciel.

On trouve beaucoup de mines de fer & de plomb ; mais nous ne ſavons pas qu'on en ait découvert aucune d'argent ou d'or.

Les rivières de l'oueſt abondent en

poiſſons & en oiſeaux. Les poiſſons que fourniſſent les eaux de l'Ohio, ſont le poiſſon-biſon (buffalo-fish), d'une grandeur aſſez conſidérable, & le poiſſon-chat (cat-fish), qui pèſe quelquefois plus de cent livres. On a pris à Kentucke des ſaumons peſant trente livres. Le mulet, le rochet, (rock), la perche, (perch), *le gar-fish*, l'anguille, y ſont en abondance. On dit qu'il n'y a point de truites dans les rivières de l'oueſt. Il y a quantité de ſuceurs (ſuckers), de poiſſons-ſoleil (ſun-fish), & autres poiſſons à crochets (1) (hook-fish); mais il n'y a ni aloſe, ni hareng. On peut ſuppoſer avec un certain degré de certitude, qu'il y a dans ce territoire de grands aquéducs ſouterrains, garnis de poiſſons, & d'où ſortent en divers lieux de belles ſources, qui abondent en diverſes eſpèces de poiſſons à crochet (hook-fish). Sur ces ſources, & ſpécialement ſur l'Ohio, on trouve un nombre ſurprenant d'oies & de canards.

---

(1) Il paroît que l'Auteur entend par ces mots les cruſtacées, dont la plupart ont en effet des crochets à l'extrémité de leurs bras, tels que le cancre ou crabe, le homard, &c.

Les oiſeaux de terre ſont le coq d'inde (turkey), qui eſt très-commun ; le faiſan, la perdrix, & le corbeau ; la perruche, (perraquet), oiſeau qui reſſemble beaucoup à un perroquet, (parrot), mais qui eſt plus petit ; la bécaſſe à bec d'ivoire (the ivory-bill wood-cock), d'une couleur blanchâtre, avec un plumet blanc, & qui vole en pouſſant des cris très-aigus. On aſſure que le bec de cet oiſeau eſt de pur ivoire, particularité remarquable dans la race volatile. Le grand chat-huant reſſemble à celui des autres climats ; mais il en diffère ſingulièrement par ſa voix ; car ſouvent il pouſſe un cri étrange & ſurprenant, comme un homme dans le plus grand péril.

Les ſerpens n'y ſont pas nombreux, & reſſemblent à ceux des autres parties du continent, excepté trois eſpèces particulières (1). Les marais y ſont rares, &

---

(1) Savoir, *le ſerpent-taureau*, *le ſerpent à cornes*, & *le ſerpent-mockaſon* : tel eſt le nom que l'Auteur leur donne : mais il falloit une deſcription pour nous faire connoître ces trois eſpèces particulières. Obſervons ici en paſſant, que l'Auteur ne s'eſt pas aſſez étendu ſur l'hiſtoire naturelle, & qu'au lieu de décrire, par exemple, un arbre, un quadrupède, un poiſſon, il ſe

par conſéquent les grenouilles, & autres reptiles, ſi communs où il y a des eaux ſtagnantes. Il n'y a d'autres eſſaims d'abeilles, que ceux introduits par les habitans actuels, encore ſont-ils en petit nombre.

Quadrupèdes.

Parmi les animaux naturels à Kentucke on trouve l'urus, ou zorax, décrit par Céſar, que nous nommons biſon, (buffalo). Il reſſemble beaucoup au bœuf: ſa tête eſt fort grande, ſes cornes épaiſſes, courtes & recourbées, & il eſt plus gros devant que derrière. Sur ſes épaules eſt une grande maſſe de chair, couverte d'une touffe fort épaiſſe, d'une longue laine & de poils friſés, d'un brun foncé. Cet animal ne marche pas comme notre bétail; mais il ſaute tout d'un coup ſur ſes pieds: le devant de ſa tête eſt large, ſon extérieur groſſier, ſes jambes courtes; mais il court fort vîte, & ne ſe détourne jamais quand

contente de citer le nom vulgaire, preſque toujours inſuffiſant pour les faire reconnoître, ce qui nous a mis quelquefois dans la néceſſité d'employer le mot Anglois, ne trouvant pas l'équivalent dans notre langue.

il eſt pourſuivi, excepté pour éviter les arbres. Il pèſe depuis cinq cens juſqu'à mille livres: ſa chair fournit une excellente nourriture, & ſupplée en pluſieurs endroits au bœuf: ſa peau forme un fort bon cuir. J'ai entendu un chaſſeur aſſurer avoir vu plus de mille biſons en troupe aux Salines Blues, tant ils étoient nombreux avant que les premiers Colons euſſent été à la chaſſe de ces animaux. Il y en reſte encore un grand nombre dans les parties éloignées de cet établiſſement. Ils paiſſent ſur les canes & l'herbage, comme les autres bêtes à cornes, & ſont fort paiſibles & point méchans.

On trouve pluſieurs bêtes fauves, élans & ours, dans le territoire, mais beaucoup *plus* encore vers les frontières. Il y a auſſi des panthères, des chats ſauvages, & des loups.

Les rivières abondent en caſtors, (beavers) loutres, (otters,) *minks*, & rats à muſc, (muskrats). Les animaux communs aux autres parties du continent s'y trouvent auſſi, tels que le renard, le lapin, l'écureuil, le *racoon* (1), l'hériſſon, (groun-dhog), le putois,

(1) C'eſt une eſpèce de lapin.

(pole-cate), & l'opposum (1). Plusieurs espèces d'animaux domestiques ont été introduits par les nouveaux Colons, tels que le cheval, le bœuf, le mouton, & le cochon, lesquels ont prodigieusement multiplié, ayant la liberté de courir à travers les bois, sans gardien, & n'étant amenés aux habitations que quand on en a besoin.

Habitans.

On tient un registre exact de tous les habitans mâles depuis l'âge de seize ans, qui sont taxés pour fournir aux dépenses du Gouvernement, sous le nom de Décimables : d'après ce registre, en supposant que ceux ainsi enrôlés forment la quatrième partie de tous les habitans, nous pouvons conclure que Kentucke contient à présent environ trente mille ames ; tant a été rapide la formation de cet établissement en peu d'années. Le nombre en augmente journellement par l'arrivée de nouveaux Colons, & plusieurs sont attendus cette automne ; ce qui donne des espérances bien fondées que ce territoire

(1) Ou opassum.

ſera extrêmement peuplé en fort peu de temps.

Les habitans n'ont pas à préſent de très-belles maiſons, comme c'eſt l'ordinaire dans un pays nouvellement habité. En général ils ſont polis, humains, hoſpitaliers, & fort complaiſans. Venant de diverſes parties du continent, ils ont une diverſité de mœurs, de coutumes & de religions, qui pourront un jour devenir uniformes. Néanmoins comme unis à l'Etat de Virginie, ils ſont gouvernés par ſes ſages loix, qui y ſont obſervées avec beaucoup d'exactitude & de dignité. Il y a des écoles pour l'éducation des enfans, & un collège établi par un acte de l'Aſſemblée de Virginie, *ſous la direction* de commiſſaires ou curateurs, avec des terres pour fournir à ſon entretien. Le miniſtre Jean Iodd de Virginie a fait préſent à ce collège d'une belle bibliothèque.

Les Anabaptiſtes les premiers ont établi un culte public à Kentucke, & les Presbytériens ont formé trois grandes congrégations près le fort d'Harrod, & ont engagé le miniſtre David Rice, de Virginie, à être leur Paſteur. A Lexington, qui eſt à trente-

cinq milles du fort d'Harrod, ils ont formé une autre grande congrégation, & invité le miniſtre Rankin de Virginie, à venir exercer parmi eux la même fonction. Il n'y a point d'autre ſociété religieuſe, quoique diverſes ſectes aient de nombreux partiſans. Mais de ces premiers mouvemens, on peut eſpérer que Kentucke un jour brillera éminemment en ſcience & en piété, & c'eſt-là l'objet des vœux de tous les citoyens vertueux.

Curioſités.

Parmi les curioſités naturelles de ce territoire, les bords tortueux, ou plutôt, les précipices de Kentucke, & de la rivière Dick, méritent le premier rang. Les yeux étonnés y voient preſque par-tout trois ou quatre cent pieds d'une roche calcaire, coupée à pic; dans quelques endroits, un beau marbre blanc, curieuſement façonné en arches, ou en colonnes, ou entaſſé ſur une belle pierre à bâtir. Ces précipices, comme je l'ai déjà obſervé, reſſemblent aux côtés d'une tranchée profonde, ou d'un canal; la terre au-deſſus étant unie, excepté aux endroits où les ruiſſeaux ſe jettent,

jettent, & couronnée de bosquets de cèdres rouges. On ne peut traverser cette rivière que dans certains lieux, l'un desquels est digne d'admiration : c'est un grand chemin pratiqué par les bisons, & assez large pour des charriots, d'une pente douce, depuis le sommet jusqu'au bas d'une éminence très-grande & escarpée, fort près de la rivière, au-dessus de Lees-Town.

On y trouve des grotes prodigieusement grandes, dans quelques-unes desquelles on peut avancer plusieurs milles sous une belle roche calcaire, soutenue par des arches & des piliers très-curieux. Presque toutes ces grotes ont quelque source d'eau.

Peu loin de la source de la rivière Salée, on a depuis peu découvert un grand lac souterrain. Le Colonel Bowman dit qu'accompagné d'un curieux, il en a parcouru un semblable pendant quatre heures, & qu'il en a fait le tour. Le même Colonel parle d'un autre lac qui ressemble à une fournaise, & contient beaucoup de soufre. Un voyageur pourroit prendre dans quelqu'un de ces souterrains une idée de l'antique Cahos.

Il paroît qu'il y a une grande quantité de ſoufre & de ſel dans ce pays. On voit à Boonsburrow une ſource qui jette conſtamment des particules ſulfureuſes ; & près du même lieu eſt une ſource ſalée. Il y a une autre ſource ſulfureuſe ſur Four Mile Creek, une troiſième ſur la rivière Verte, & d'autres ailleurs, leſquelles fourniſſent abondamment cet utile minéral.

Il y a trois ſources ou étangs de bitume près de la rivière Verte, leſquels ne forment point de courant, mais ſe jettent dans un réſervoir commun : quand on ſe ſert de ce bitume dans les lampes, il fait le même effet que la meilleure huile.

Pluſieurs lieux fourniſſent du vitriol, qu'on peut ſe procurer facilement, & qui dans ſon état naturel ſuffit pour l'uſage des habitans ; quand il eſt épuré, il égale le plus beau qu'on puiſſe trouver dans le monde.

Il y a un banc d'alun au ſud de la rivière Cumberland, ſitué au bas d'un rocher projetté ſur cette rivière. Dans ſon état actuel il a l'apparence & poſsède les vertus de ce minéral, & quand il eſt purifié, c'eſt un alun parfait.

Il y a plusieurs sources salées, dont la situation est marquée sur la Carte, qui jettent continuellement une eau, dont on fait une grande quantité de beau sel. Jusqu'à présent il n'y en a qu'une qui soit fréquentée : on la nomme Saline de Bullet : elle fournit assez de sel pour tout Kentucke, & même pour en exporter une partie aux Illinois. Le sel se vend à présent douze shelings le boisseau : mais comme on a commencé à exploiter quelques autres salines, il n'est pas douteux que cet article de nécessité ne soit bientôt à meilleur marché. Les salines de Drenne, de Bigbone, & les salines Bleues fournissent des ruisseaux d'eau salée. *La saline* Nob, & plusieurs autres ne fournissent point d'eau, & ne sont autre chose que de la terre glaise, mêlée avec des particules salines. Le bétail vient brouter sur ces salines, & réduit les hauteurs en vallées. D'innombrables troupeaux de bisons qui s'y rassemblent, remplissent le voyageur d'étonnement & de crainte, sur-tout quand il voit les chemins immenses qu'ils ont tracés de tout côté, chemins qu'on croiroit devoir conduire à de grandes villes. Le terrein qui est

autour de ces ſalines eſt tout dévaſté, comme s'il avoit été ravagé par l'ennemi, & les hauteurs, dont il eſt rempli, ſont enfin applanies par les dégâts continuels de ces énormes troupeaux. Ce ſont-là de vraies curioſités, que les yeux ne peuvent ſe raſſaſier de contempler.

On trouve peu loin de la ſaline de Bigbone une ſource d'eau minérale, qui guérit parfaitement la gale par un ſeul bain : l'expérience pourra dans la ſuite y découvrir d'autres vertus. Il y en a une autre de même nature près de la ſaline de Drennen.

On voit près de Lexington des tombeaux très-curieux, pleins de ſquelettes humains. Voici de quelle manière ils ſont diſpoſés. Un plan de pierres longues & larges ſert de baſe à l'édifice : ſur ce premier plan horiſontal ſont placés les corps, ſéparés l'un de l'autre par un rang de pierres perpendiculaire, & recouverts par un autre plan horiſontal, qui ſert de baſe pour un nouveau rang de corps. Telle eſt la conſtruction de ces tombeaux, où il n'entre point de mortier, & qui deviennent toujours plus étroits juſqu'à la hauteur d'un homme. Cette méthode d'enterrer les morts

paroît totalement différente de celle pratiquée aujourd'hui par les Sauvages. Quant à nos conjectures sur ce sujet, nous renvoyons le Lecteur à l'endroit où nous parlerons des Indiens.

On trouve sur une source salée, près de l'Ohio, de grands os, excédant de beaucoup la grandeur de toutes les espèces d'animaux actuellement existant en Amérique. Les têtes paroissent avoir eu environ trois pieds de long, les côtes sept, & les os de la cuisse environ quatre : l'un de ces os est déposé dans la bibliothèque de Philadelphie, & pèse, dit-on, soixante & dix-huit livres. Les défenses ont plus de trois *pieds de long, les* dents environ cinq pouces de large, & huit de long. Ces os ont également excité l'admiration de l'ignorant, & fixé l'attention du philosophe. On en a envoyé des échantillons en France & en Angleterre, où on les a examinés avec le plus grand soin, & décidé, par la comparaison qu'on en a faite, qu'ils appartiennent à la même espèce d'animaux qui a produit ces autres os fossiles qu'on a découverts dans la Tartarie, le Chili, & autres lieux, soit de l'ancien,

ſoit du nouveau Monde. Mais quel eſt cet animal ; pourquoi trouve-t-on les reſtes dans des régions ſi éloignées l'une de l'autre, & en exiſte-t-il l'analogue à préſent? Ce ſont-là des queſtions dont la ſolution eſt de la plus grande difficulté. L'ignorant & ſuperſtitieux Tartare les attribue à un monſtre qu'ils nomment *Maimon*, qui, diſent-ils, habite ordinairement au fond des rivières, & ſur lequel ils rapportent mille hiſtoires merveilleuſes. Mais comme c'eſt-là une aſſertion totalement dénuée de preuves, & même de probabilité, elle a été avec raiſon rejettée par les ſavans. D'un autre côté, il eſt certain que de tels quadrupèdes amphibies n'exiſtent pas dans notre Amérique. Ces os reſſemblent beaucoup à ceux de l'éléphant. Il n'y a point d'autre animal terreſtre maintenant connu aſſez grand pour les fournir. Les défenſes dont ils ſont également pourvus, donnent également de véritable ivoire, comme celles de l'éléphant. Ces reſſemblances extérieures ont généralement fait conclure aux obſervateurs ſuperficiels, qu'ils ne peuvent appartenir qu'à ce roi des quadrupèdes ; & quand ils attirèrent l'attention

des philoſophes, ceux-ci parurent ſouſcrire à cette opinion. Mais ſi la choſe étoit ainſi, d'où vient que l'eſpèce entière a diſparu de l'Amérique ? L'induſtrie des Péruviens n'auroit-elle pas civiliſé l'éléphant, animal ſi laborieux & ſi docile, s'il s'en fût trouvé dans leur pays, eux qui réduiſirent en ſervitude & ſoumirent à une éducation des eſpèces très-inférieures, telles que le Lama & le Paca ? D'où vient que l'on trouve ces os dans des climats où l'éléphant, naturel à la zone torride, ne peut même ſubſiſter dans ſon état ſauvage, & où il ne propagera jamais dans un état de ſervitude ? Ces difficultés ſont aſſez fortes pour ébranler *la crédulité* même, & à la fin ont excité le docteur Hunter à faire de nouvelles recherches. Ce célèbre anatomiſte s'étant procuré des échantillons trouvés près de l'Ohio, les examina avec cette attention ſcrupuleuſe qui le caractériſe. Il découvrit une différence conſidérable entre la forme & la ſtructure de ces os, & ceux de l'éléphant. Conſidérant la forme des dents, il obſerva qu'elles doivent avoir appartenu à un animal carnivore. Or la conſtitution de l'éléphant eſt étrangère à

une telle nourriture, & ses machoires sont totalement dépourvues de dents pour cet usage. Il conclut de tout cela, à la satisfaction des naturalistes, que ces os appartiennent à un quadrupède inconnu, & dont l'espèce est probablement éteinte, à moins qu'on ne puisse la trouver dans le vaste continent de la nouvelle Hollande, dont l'intérieur n'a point encore été visité par la curiosité ou l'avidité des hommes civivilisés. Mais quoi! un aussi grand chaînon de la chaîne qui unit tous les êtres de la nature, a donc pu disparoître de la surface du globe? Heureux l'homme qui tient encore à cette chaîne! Quel ennemi formidable à l'espèce humaine devoit être un animal aussi grand que l'éléphant, & qui étoit certainement le tyran des forêts, & dévoroit peut-être l'homme même! Les Nations de cette partie du nouveau Monde qui nourrissoit ces monstres, ont dû être dans des alarmes perpétuelles. Sans doute les diverses Tribus, suspendant leurs animosités, auront réuni leurs forces, jusqu'à ce qu'elles soient parvenues à exterminer entièrement cet ennemi commun qui menaçoit leur vie. Nous devons probablement

à cette réunion de forces, un fait, qui eſt peut-être unique dans ſon eſpèce, l'extinction totale d'une race d'animaux dans le ſyſtême de la nature.

Droits de terre.

Les propriétaires des terres de Kentucke obtiennent leurs patentes de Virginie, & leurs droits ſont de trois eſpèces : ils viennent ou du ſervice militaire, ou d'établiſſement & de préemption, ou des lettres du tréſor. Les droits militaires appartiennent aux officiers, ou à leurs repréſentans, comme une récompenſe de leurs ſervices rendus dans l'une des deux dernieres guerres. Les droits d'établiſſement & de préemption viennent d'occupation. Tout homme qui, avant Mars 1780, avoit demeuré un an dans le pays, ou fait une récolte de blé, étoit regardé comme ayant un établiſſement de quatre cent acres, & une préemption attenante de mille acres. Tout homme qui avoit ſeulement bâti une cabane, ou fait quelque amélioration, ſoit par lui-même, ſoit par d'autres, étoit revêtu des titres de préemption de mille acres, à l'endroit où cette amélioration avoit été faite.

En Mars 1780, les droits d'établissement & de préemption cessèrent, & ceux des lettres du trésor furent établies, lesquels autorisent le possesseur à prendre à titre de ferme une quantité de terre déterminée, en quelque lieu de la Virginie qu'il en trouve de vacante.

La manière de procéder dans ce cas pouvant être utile au lecteur, nous l'exposerons ici. L'acquéreur va au bureau des terres, (il y en a un dans chaque Comté) prend une copie de l'acte d'acquisition, & arpente son terrein. L'acte & le certificat de cet arpentage doit être déposé au bureau, où trois mois après il est enregistré: il prend copie de l'enregistrement deux mois après, & la dépose entre les mains du greffier du bureau des terres de Kentucke, où elle reste six mois, afin que les premiers fermiers puissent avoir le temps & la facilité de mettre empêchement, & prouver leurs droits, s'ils en ont de légitimes. S'il n'y a nul empêchement durant cet intervale, l'acte & le certificat sont envoyés au bureau des terres à Richemond, dans la Virginie, & on accorde trois mois au propriétaire pour retirer ses patentes.

La validité du droit de la Virginie ſur ce grand territoire occidental a été diſputée par quelques-uns, mais ſans raiſons. Les limites occidentales de cet Etat, d'après la charte, modifiée par le traité de Paris de 1763, ſont fixées à l'Ohio. C'eſt la Virginie qui a acheté le ſol des Naturels, & y a établi des loix ſages pour la conduite & le gouvernement des habitans; d'où il faut conclure que le droit de la Virginie ſur Kentucke eſt auſſi permanent que l'indépendance de l'Amérique.

Commerce de Kentucke.

Une ſituation favorable pour le commerce eſt le grand point, d'où dépendent principalement la population, les richeſſes & le bonheur d'un État. Je ſuis perſuadé que pluſieurs regarderont la ſituation de Kentucke comme peu propre au commerce. J'avoue même que la première fois que je viſitai ce pays, j'étois dans l'opinion des gens mal informés, qui penſent qu'il n'y a pas de meilleure voie pour le tranſport des marchandiſes à Kentuche, que celle de Philadelphie ou de Baltimore à

Pittsburg (1), & delà par l'Ohio en suivant son cours; & qu'à raison des difficultés & des dépenses inévitables de cette route, les denrées seroient toujours cheres. Depuis j'ai rejeté cette opinion, comme l'effet de l'ignorance du commerce par le Mississipi, à partir de la Nouvelle-Orléans, ou de Mantchac, près de la rivière ou ruisseau d'Iberville.

Ceux qui connoissent l'Amérique, savent que le Mississipi & l'Ohio sont les clefs des parties septentrionales de ce nouveau Continent. Ce sont les deux principaux canaux par lesquels cette vaste région, arrosée de leurs eaux, & enrichie par les différentes branches qu'ils reçoivent, *communique* avec la mer, & ils peuvent véritablement être considérés comme le grand passage fait par la main de la Nature, pour une infinité d'objets utiles & propres sur-tout à contribuer au bonheur & aux commodités du genre humain, parmi lesquels assurément, le transport des productions de cette

(1) De Philadelphie a Pittsburg la distance par terre est de 320 milles, & de Baltimore au même lieu, de 280 milles.

immenſe & fertile contrée, ſituée à l'oueſt des États-Unis, n'eſt pas le moindre. Pour donner une juſte idée de l'heureuſe ſituation de cet important territoire pour le commerce, nous allons mettre ſous les yeux du Lecteur, une deſcription ſuccincte de ces rivières, & de quelques autres qu'elles reçoivent.

L'Ohio commence à Pittsburg, 320 milles à l'oueſt de Philadelphie : cette rivière eſt formée par la réunion de l'Alleghany & la Monangahela; & après avoir roulé ſes eaux dans la direction du ſud, 60 dégrés oueſt, elle ſe jette dans le Miſſiſſipi, 1074 milles au-deſſous de Pittsburg, à cauſe des divers détours qu'elle fait. Le ſeul endroit *où la navigation* eſt empêchée ſur cette rivière, c'eſt aux Chûtes, ainſi qu'on l'a expliqué plus haut : mais on les paſſe ſans danger quand les eaux ſont hautes.

Les rivières les plus remarquables qui ſe jettent dans la Monangahela qui ſert à former l'Ohio, ſont Red-Stone Creek, la rivière Cheat, & Yochiaghany : elles ſont toutes navigables à une diſtance conſidérable au-deſſus de Pittsburg, depuis Novembre juſqu'en Juin, & l'Ohio un mois de plus :

mais depuis la grande Kenhava, 196 milles & demi au-dessous de Pittsburg, cette rivière est navigable presque toute l'année. On amène par l'Ohio une grande quantité de denrées, dont quelques-unes sont transportées sur les rivières de Kentucke, d'autres sur des chevaux, ou des charriots, dans les diverses habitations, & vendues à cent pour cent de bénéfice.

On fait sur l'Ohio environ deux milles par heure en automne, & quand les eaux sont hautes environ cinq milles. Les rivières de Kentucke ont la même vîtesse dans leurs cours; mais elles n'ont point de sauts, & elles sont d'un immense produit au territoire, à cause de l'abondance de poissons & d'oiseaux qu'elles fournissent, & de la facilité qu'elles procurent pour transporter les productions du pays à très-bon marché. Ces rivières grossissent l'Ohio, plus en profondeur qu'en largeur. Celle-ci n'a qu'un mille & demi de large à son embouchure, & roulant ses eaux dans la direction du sud-ouest, elle entre fort paisiblement & par le plus beau canal dans le Mississipi. Ce grand fleuve à sa jonction avec l'Ohio, coule au sud-est, ensuite au

ſud-oueſt, après avoir reçu un peu au-deſſus la grande rivière de Miſſouri (1), qui coule à travers la Louiſiane dans la direction de l'oueſt, & communique enſuite au Miſſiſſipi (2) ſes eaux troubles & ſa rapidité. De l'embouchure de l'Ohio à la Nouvelle-Orléans, diſtance qui n'excède pas 460 milles en ligne directe, il y a environ 856 milles par eau. La profondeur du Miſſiſſipi eſt en général de huit à dix braſſes juſques près de ſon embouchure, où il ſe jette par divers canaux dans le golfe du Mexique. C'eſt-là que la navigation eſt dangereuſe, à cauſe de pluſieurs îles, bancs de ſable, & troncs d'arbres, dont eſt parſemée cette embouchure, large d'environ vingt milles. Ces obſtacles peuvent être levés à peu près par le même moyen dont le lit du fleuve a été détourné. Le conflit entre la mer & ce grand fleuve, qui entraîne avec ſes eaux une grande quantité d'arbres, de vaſe, de feuilles, &c. précipite

---

(1) On donne au Miſſouri environ 3000 milles de long.

(2) Le cours du Miſſiſſipi eſt, dit-on, d'environ 2500 milles.

ces différentes matières, qui forment des bas-fonds. Un de ces arbres, arrêté par ſes branches, ou par ſes racines, bientôt en arrête mille autres, qui ſe fixent de telle ſorte, qu'aucune force humaine ne ſeroit capable de les détacher. Lorſque les arbres ſont ainſi conſolidés, chaque innondation ajoute de nouveaux matériaux à ces premiers fondemens, & forme des îles, qui avec le temps ſe couvrent d'arbriſſeaux, de verdure & de canes, & forcent le fleuve à détourner ſon lit. C'eſt de cette manière que nous ſuppoſons qu'ont été formés pluſieurs des terreins des deux côtés du Miſſiſſipi, au-deſſous d'Iberville, par la réunion de pluſieurs îles, qui, dans la ſuite des temps, ont fort empiété ſur la mer, & formé une vaſte étendue de pays. Si l'on faiſoit entrer dans les paſſes ou chenaux quelques-uns des arbres flottans à l'embouchure, pluſieurs autres s'y joindroient, & les eaux du fleuve arrêtées par cette eſpèce de barrière, & faiſant effort pour la ſurmonter, ſe creuſeroient d'elles-mêmes un canal aſſez grand pour rendre la navigation sûre & facile.

Environ 99 milles au-deſſus d'Orléans eſt un Fort appellé maintenant *Mantchac* par les

les Eſpagnols, autrefois le fort Bute, par les Anglois qui l'ont bâti. Tout auprès eſt un grand ruiſſeau, formé par le Miſſiſlipi, à l'eſt de ce fleuve; on le nomme Iberville; quelques-uns lui ont donné le nom de rivière, quand le Miſſiſſipi eſt haut. Il eſt navigable tout au plus quatre mois de l'année, dans une étendue de treize milles: trois milles plus loin, il n'a que deux à ſix pieds de large en automne, & deux à quatre braſſes dans tout le reſte, juſqu'au lac Maurepas: il reçoit la rivière Amit, qui porte bateaux juſqu'à une certaine hauteur.

Le lac Maurepas a environ dix milles de long, & ſept de large: il y a un canal de communication, de ſept milles, entre ce lac & le lac Pontchartrain.

Ce dernier lac a environ quarante milles de long, vingt-quatre de large, & dix-huit pieds de profondeur. De ce lac à la mer, le canal a dix milles de long, & trois cent verges de large. Les eaux ſont aſſez profondes dans ces deux lacs, & dans leurs canaux de communication, pour admettre de grands bâtimens. Ce lieu, ſi l'on y fait attention, peut être de la plus grande importance pour toute la partie

de l'oueſt, & pour le commerce de la Floride occidentale. Car on peut ſuppoſer avec raiſon, que les habitans & les commerçans de nos contrées occidentales aimeroient mieux commercer là, qu'à la Nouvelle-Orléans, s'ils pouvoient y trouver de bons retours pour leurs pelleteries & le produit de leur ſol, comme ils y trouvent une différence conſidérable dans leur voyage, moins de difficultés, de dépenſes & de temps. L'expérience produira ſans doute des améliorations conſidérables dans cette partie, & rendra la navigation du Miſſiſſipi, ſoit par ces lacs, ſoit par la Nouvelle-Orléans, preſqu'auſſi peu coûteuſe que toute autre : elle prouve déjà démonſtrativement que ce fleuve peut répondre aux plus beaux projets de commerce.

J'ai lieu de croire que le temps n'eſt pas loin où la Nouvelle-Orléans ſera une grande cité commerçante, & que peut-être on bâtira près de Mantchac, ſur Iberville, une autre ville, qui pourra dans la ſuite l'égaler.

Un nombre prodigieux d'îles, dont quelques-unes d'une grande étendue, ſont par-

ſemées dans cet immenſe fleuve ; & la difficulté qu'on éprouve en la remontant dans le printemps, quand les eaux ſont hautes, eſt compenſée par les reflux ou courans contraires, qui, vers les bords, courent fortement, & avec une vélocité preſque égale contre le cours de l'eau, & aident beaucoup les bateaux à remonter. Le fleuve eſt rapide dans les parties où il y a des obſtacles & des îles, des bas-fonds, & des bancs de ſable ; mais cette rapidité ne ſera pas un inconvénient pour les bateaux méchaniques (1) nouvellement inventés, leur propriété étant d'avancer beaucoup mieux dans des courants très-rapides.

(1) Le plan de ces bateaux eſt maintenant propoſé dans la Virginie, & recommandé au Gouvernement par deux perſonnes d'une habileté reconnue, M. Charles Rumſey, & le docteur Jacques Macken. Leur projet eſt « de conſtruire une eſpèce de bateau, de la charge de dix tonneaux, qui pourra aller, ou être pouſſé par des forces méchaniques adaptées à ce bateau, contre le fil de l'eau d'une rivière, depuis vingt-cinq juſqu'à quarante milles par jour, quand même la rapidité de l'eau ſeroit d'environ dix milles par heure, & qui n'aura beſoin que de trois hommes pour le faire manœuvrer. »

De la Nouvelle-Orléans aux Chûtes de l'Ohio, des bateaux portant quarante tonneaux, ont été tirés à la rame par dix-huit ou vingt hommes, en huit ou dix semaines, & les frais n'ont point passé cinq cent livres sterlings, tandis qu'il en coûte deux fois autant par la voie de Philadelphie. Il est très-probable qu'un jour la distance sera fort abrégée, par le moyen de canaux qu'on pourroit creuser dans les endroits où le fleuve forme des coudes.

Charlevoix (1) rapporte qu'à la Pointe coupée, le fleuve faisoit autrefois un grand détour, & que quelques Canadiens ayant creusé le lit d'un petit ruisseau, y firent entrer les eaux du fleuve, *dont l'impétuosité étoit si grande, & le sol d'une qualité si riche & si légère, qu'en fort peu de temps la pointe fut entièrement coupée, & l'ancien lit laissé à sec, excepté dans les inondations; ce qui épargne aux voyageurs quatorze lieues de chemin. Le nouveau canal a été sondé, & on a filé trente brasses sans trouver le fond.* Quand la distance sera abrégée,

(1) Histoire de la Nouvelle-France. *Paris, tome 6, page 199.*

ce qui, je penſe, peut facilement ſe faire, & le bateau méchanique porté à ſa perfection, la dépenſe d'un voyage de la Nouvelle-Orléans aux Chûtes de l'Ohio ne ſera pas conſidérable. Maintenant nous ſavons par expérience, que quarante tonneaux de marchandiſes ne peuvent coûter moins de 1600 livres ſterlings de Philadelphie aux Chûtes de l'Ohio; mais par le moyen de travaux utiles ſur le Miſſiſſipi, par l'avantage que doivent procurer ces bateaux, les marchandiſes pourront être tranſportées de la Nouvelle-Orléans aux Chûtes, pour la dixième partie ſeulement de cette ſomme; & ſi le gain eſt de cent pour cent, à préſent que le tranſport de Philadelphie aux Chûtes ſe *fait* à ſi grands frais, que ne fera pas le marchand pour donner à vendre ſes marchandiſes à celui qui les portera à beaucoup meilleur marché? A quoi on peut ajouter qu'outre les grands avantages réſultant de l'exportation des pelleteries, & des productions du Pays, qui ne peuvent jamais être tranſportées dans les ports de l'eſt avec profit, il faut néceſſairement que les marchés reçoivent les marchandiſes qu'apportent les commerçans, en paiement de

celles qu'ils leur fourniſſent, parce que ceux-ci ne peuvent donner autre choſe.

En fixant le commerce de Kentucke dans ſes propres bornes, nous trouverons que le pays peut être fourni de denrées, au même prix que s'il n'étoit éloigné de Philadelphie que de quarante milles.

Mais peut-être objectera-t-on que la Nouvelle-Orléans étant en la poſſeſſion des Eſpagnols, ceux-ci, quand il leur plaira, pourront faire uſage de ce Fort, & de quelques autres qu'ils ont ſur le Miſſiſſipi, pour empêcher la navigation, & ruiner le commerce; que le paſſage par l'Iberville eſt auſſi ſoumis aux Eſpagnols, & de plus incommode, parce que ce ruiſſeau n'eſt un peu conſidérable que pendant fort peu de temps, & dans la ſaiſon la plus avantageuſe.

J'avoue qu'il ſeroit abſurde d'attendre une libre navigation ſur le Miſſiſſipi, tant que les Eſpagnols ſeront en poſſeſſion de la Nouvelle-Orléans. Une pareille ſuppoſition n'eſt faite que pour en impoſer aux ignorans. Les Eſpagnols pourront peut-être commercer avec nous ſur leurs frontières, tant qu'ils croiront y trouver leur intérêt; mais l'amitié dans le commerce n'exiſte

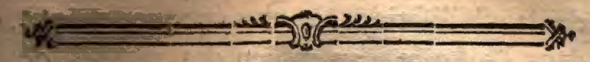
plus, dès que l'intérêt ceſſe. Ainſi, puiſque les parties occidentales des Etats-Unis ſe peuplent de plus en plus, & que leur commerce augmente, la ſaine politique nous dit que les Florides doivent auſſi être à nous. Selon les articles du traité définitif (1), nous devons avoir une navigation libre & tranquille ſur le Miſſiſſipi. Mais l'expérience apprend aux hommes qu'il ne faut pas toujours compter ſur les traités, puiſqu'on enfreint ſouvent les plus ſolemnels. Delà nous apprenons qu'on ne peut guère mettre ſa confiance ſur un Etat, & que le commerce du Miſſiſſipi ne peut être auſſi aſſuré dans toute autre poſſeſſion, que dans les nôtres.

Quoique la navigation par l'Iberville ſoit peu conſidérable & incommode, cependant ſi l'on y bâtiſſoit une ville, elle deviendroit le centre du commerce des parties de l'oueſt, & un tranſport par terre, de dix à douze milles,

(1) Par l'article 8 du dernier traité définitif, il eſt dit que « la navigation du Miſſiſſipi, depuis ſa ſource juſqu'à l'océan, reſtera pour toujours libre & ouverte pour les ſujets de la Grande-Bretagne & les citoyens des Etats-Unis.

ne feroit pas regardé comme un grand défavantage pour le commerçant. Non, je ne doute pas qu'un jour il ne fe forme un canal à travers le ruiffeau d'Iberville, qui pourra détourner dans fon lit les eaux du Miffiffipi, & rendre ce lieu de la plus grande importance pour l'Amérique. Mais cette époque intéreffante eft réfervée à la poftérité.





AVENTURES DU COLONEL DANIEL BOON,

CONTENANT

LA RELATION DES GUERRES *DE KENTCUKE.*

La curioſité eſt naturelle à l'eſprit de l'homme, & les objets intéreſſans ont une puiſſante influence ſur nos affections. Que cette influence agiſſe, par la permiſſion ou par l'ordre de la Providence, par des *vues perſonnelles ou ſociales*, la volonté myſtérieuſe du Ciel ſe manifeſte toujours dans ſon temps, & nous pouvons remarquer que nos actions, quel que ſoit le motif qui les excite, tendent toujours à répondre aux deſſeins importans du Ciel. Ainſi nous voyons que le territoire de Kentucke, qui depuis peu n'étoit qu'un déſert affreux, & l'habitation des bêtes ſauvages, eſt changé en un champ fertile. Cette contrée, ſi favoriſée de la nature, eſt devenue le ſéjour

de la civilisation, à une époque unique dans l'histoire, au milieu des ravages de la guerre, & de tous les désavantages de l'émigration, dans un Pays si éloigné des parties habitées du Continent. Dans ces lieux où la main de la violence a répandu le sang de l'innocent ; où les horribles cris des Sauvages, & les gémissemens des malheureux venoient frapper nos oreilles, nous n'entendons plus maintenant que les louanges & les adorations du Tout-Puissant. Là où l'on ne trouvoit que de pauvres wigwams (misérables cabanes des Sauvages), nous voyons s'élever les fondemens de Cités, qui un jour atteindront sans doute à la gloire des plus grandes villes du monde. Enfin, nous voyons Kentucke, ce beau Pays, situé sur les fertiles bords de l'Ohio, s'élever avec splendeur de son obscurité, égaler toutes les autres Provinces de l'hémisphère Américain.

Cet établissement mérite bien une place dans l'histoire. J'ai eu part moi-même à plusieurs événemens mémorables qui s'y sont passés ; & pour la satisfaction du Public, je vais faire en peu de mots le récit de mes aventures, & rapporter les diverses

circonſtances où je me ſuis trouvé, depuis mon départ pour ce Pays, juſqu'à ce jour.

Ce fut le premier de Mai 1769, que je renonçai pour un temps au bonheur domeſtique, & que je quittai ma famille & ma paiſible habitation ſur la rivière Yadkin, dans la Caroline ſeptentrionale, pour errer à travers les déſerts de l'Amérique, à la recherche de ce territoire de Kentucke, accompagné de John Finley, de John Stewart, de Joſeph Holden, de Jacques Monay, & de Guillaume Cool. Nous avancions joyeuſement; & après une marche longue & fatigante à travers les déſerts & les montagnes, vers la partie de l'oueſt, nous nous trouvâmes, le 7 de Juin ſuivant, ſur la rivière Rouge, où John Finley avoit été autrefois commercer avec les Sauvages, & du ſommet d'une éminence, nous vîmes avec plaiſir les belles plaines de Kentucke. Qu'on me permette ici d'obſerver que pendant quelques jours nous avions eſſuyé le plus mauvais temps, comme un prélude des malheurs que nous allions éprouver. Nous nous établîmes dans ce lieu; nous fîmes une eſpèce de hutte, pour nous mettre à l'abri des

injures de l'air, & nous commençâmes à parcourir & à reconnoître le pays. Nous trouvâmes par-tout une grande quantité d'animaux ſauvages de toute eſpèce, errans dans ces vaſtes forêts. Les biſons y étoient plus nombreux que le bétail dans les parties habitées : nous les trouvions mangeant les feuilles des canes, ou broutant l'herbe ſur ces vaſtes plaines, & ne montrant pas la moindre crainte, parce qu'ils n'avoient point encore éprouvé la violence de l'homme. Nous en voyions quelquefois des centaines en troupe, & bien plus encore vers les Sources Salées. Dans ces forêts, la demeure des bêtes de toute eſpèce naturelles à l'Amérique, nous chaſsâmes avec grand ſuccès juſqu'au 22 de Décembre ſuivant.

Ce jour-là John Stewart & moi nous fîmes une courſe fort agréable; mais la fortune changea la ſcène ſur le ſoir. Nous avions paſſé à travers une grande forêt, dans laquelle étoient des milliers d'arbres, les uns ornés de fleurs, les autres enrichis de fruits. La Nature prodiguoit dans ce lieu une ſuite de merveilles & de délices : elle y déployoit ſes tréſors & ſon induſtrie dans une variété de fleurs & de fruits, ſuperbement colorés,

d'une forme élégante, & d'un parfum délicieux : nous étions encore réjouis par l'aspect d'une infinité d'animaux qui se présentoient continuellement à notre vue. Sur le déclin du jour, près de la rivière Kentucke, comme nous remontions vers le sommet d'une petite élévation, un parti d'Indiens, sorti tout à coup de l'épaisseur d'un bois de canes, tomba sur nous, & nous fit prisonniers. Le temps de notre détresse étoit arrivé, & la scène des douleurs s'ouvrit devant nous. Les Sauvages nous dépouillèrent de tout ce que nous avions, & nous gardèrent à vue pendant sept jours, nous traitant à leur manière. Pendant tout ce temps nous ne trouvâmes ni ne cherchâmes l'occasion de nous échaper, ce qui les rendit moins soupçonneux à notre égard : mais vers la fin de la nuit du septième jour, comme nous étions dans un bois épais de canes, auprès d'un grand feu, quand le sommeil eut saisi les sens des Sauvages, ma situation ne me permettant pas de dormir, je touchai mon compagnon, & l'éveillai subtilement. Nous trouvâmes l'occasion favorable ; nous partîmes, les laissant dormir tout leur saoul,

& nous dirigeâmes promptement notre route vers notre hutte; mais elle avoit été pillée, & nous ne retrouvâmes plus nos compagnons, qui s'étoient retirés chacun chez soi. Pendant ce temps-là, mon frère Boon, l'écuyer, avec un autre voyageur qui étoit venu quelque temps après nous pour reconnoître le pays, erroit dans les forêts, dans l'intention de me trouver, s'il étoit possible; & par hasard il nous rencontra. Malgré la perte de nos compagnons; malgré la triste & dangereuse situation où nous nous trouvions, étant entourés d'ennemis sauvages, cette rencontre si heureuse dans les déserts nous fit éprouver réciproquement la plus vive satisfaction; car l'amitié surmonte tellement le malheur, que les chagrins & les douleurs s'évanouissent, non-seulement à la rencontre d'un tendre ami, mais même à celle de quelqu'un qu'on a vu à peine une fois, & font place à la joie & au bonheur.

Peu après l'arrivée de mon frère, mon compagnon de captivité, John Stewart fut tué par les Sauvages, & le voyageur qui étoit venu avec mon frère retourna chez lui. Nous nous trouvâmes alors dans

une ſituation fâcheuſe & déſeſpérée, expoſés journellement aux périls & à la mort parmi les Sauvages & les bêtes féroces, & nous voyant les ſeuls hommes blancs dans le pays.

Dans cet état, enſevelis dans des déſerts effrayans, à pluſieurs centaines de milles de nos familles, je crois que peu de perſonnes auroient goûté le bonheur dont nous jouîmes alors. Vous voyez maintenant, diſois-je ſouvent à mon frère, combien peu la Nature demande pour être ſatisfaite. Le bonheur, compagnon de la joie, ſe trouve bien mieux dans notre propre cœur, que dans la jouiſſance des choſes extérieures; & je crois fermement *qu'il ne faut* qu'un peu de philoſophie pour rendre un homme heureux dans quelqu'état qu'il ſe trouve. Elle conſiſte en une entière réſignation à la volonté de la Providence. Un eſprit réſigné trouve du plaiſir dans un ſentier couvert de ronces & d'épines.

Mais nous ne demeurâmes pas dans un état d'indolence; tous les jours nous allions à la chaſſe, & nous nous fîmes une petite cabane, pour nous mettre à couvert du froid. Nous y reſtâmes ſans trouble durant

l'hiver; & le premier de Mai 1770, mon frère, à mon grand regret, retourna dans sa famille, pour aller chercher des chevaux & des munitions, me laissant seul à moi-même, sans pain, sans sel ni sucre, sans compagnie d'être raisonnable, pas même d'un cheval ou d'un chien. J'avoue que jamais je ne m'étois trouvé dans une plus grande nécessité d'exercer ma philosophie & mon courage. Je restai plusieurs jours inconsolable. L'idée d'une épouse & d'une famille chérie, de leur inquiétude sur mon absence, & ma fâcheuse position, faisoit sur mon cœur une impression profonde. Mille objets effrayans se présentoient à mon imagination, & m'auroient certainement jeté dans *la plus* affreuse mélancolie, si je m'y fusse livré plus long-temps.

Un jour j'entrepris une course à travers le pays; la diversité & la beauté de la Nature que je voyois dans une aussi agréable saison, chassa de mon esprit toutes les pensées tristes & fâcheuses. Le jour baissa, les zéphirs se retirèrent, & laissèrent l'air dans un calme profond; pas le moindre souffle qui agitât les feuilles les plus légères des arbres.

arbres. Je gagnai le ſommet d'une hauteur qui dominoit ſur le pays, & regardant tout autour dans un étonnement délicieux, je voyois ſous mes pieds de vaſtes plaines, une immenſe étendue de payſage le plus charmant. D'un autre côté je voyois la magnifique rivière d'Ohio, roulant ſes eaux dans un ſilence majeſtueux, & traçant à l'oueſt les limites de Kentucke. Dans le lointain j'appercevois les montagnes élevant leurs têtes ſuperbes juſqu'aux nues. Je pouvois encore jouir de la vue de ce magnifique ſpectacle. J'allumai du feu près d'une ſource d'eau douce; j'y fis rôtir une longe d'un chevreuil que j'avois tué peu d'heures auparavant, & je m'en régalai. Les ombres de la nuit couvrirent bientôt tout l'hémiſphère, & la terre ſembloit ſoupirer après la douce roſée. La courſe que j'avois faite pendant le jour avoit fatigué mon corps, & diverti mon imagination. Je m'étendis ſur un tas de feuilles, où je dormis profondément, & ne me réveillai que lorſque le ſoleil eut chaſſé la nuit. Je me levai; je continuai ma courſe, & en peu de jours je parcourus une partie conſidérable du pays, toujours avec autant de

plaisir que le premier jour. Je retournai ensuite dans ma cabane, qui n'avoit point souffert en mon absence. Je ne bornai pas là mon logement ; je me retirois souvent dans des bois touffus de canes, pour éviter les Sauvages, qui, je crois, visitoient quelquefois ma cabane, mais heureusement pour moi en mon absence. Dans cette situation, j'étois constamment exposé au péril & à la mort. Combien une telle situation est malheureuse pour un homme tourmenté par la crainte, qui est vaine si le moment du danger ne vient point, & qui ne sert qu'à augmenter le tourment, si ce moment arrive ! Heureusement pour moi, j'étois à l'abri de cette passion affligeante, dont j'avois pourtant les plus grandes raisons d'être affecté. Les loups rodant autour de moi, me tenoient éveillé toute la nuit par leurs hurlemens continuels, & pendant le jour diverses espèces d'animaux, habitans de ces vastes forêts, étoient continuellement à ma vue.

Ainsi je me trouvois dans l'abondance, au sein de l'indigence même. J'étois heureux au milieu des dangers & des circonstances les plus fâcheuses. Dans une telle

diverſité d'objets & de ſenſations, il étoit impoſſible que je fuſſe diſpoſé à me livrer à la mélancolie. Non, les Cités les plus peuplées, avec toutes les variétés du commerce, de l'induſtrie, & des édifices les plus ſomptueux qu'elles préſentent, ne pourroient procurer à mon cœur autant de plaiſir, que les beautés ſimples de la nature, que je trouvois dans ces ſauvages lieux.

Je paſſai ainſi mon temps, au milieu d'une ſcène non interrompue de plaiſirs champêtres, juſqu'au 27 de Juillet ſuivant, que mon frère, à ma grande ſatisfaction, vint me rejoindre, ſelon que nous étions convenus, dans notre ancienne demeure. Peu après, nous quittâmes ce lieu, ne le croyant pas aſſez ſûr pour y demeurer plus long-temps, & nous avançâmes vers la rivière Cumberland, & parcourûmes cette partie de Kentucke juſqu'en Mars 1771, donnant des noms aux différentes rivières & ruiſſeaux que nous rencontrions.

Quelque temps après, je réſolus de retourner chez moi dans le ſein de ma famille, avec l'intention de l'emmener auſſi-tôt qu'il me ſeroit poſſible, au riſque de ma vie & de ma fortune, pour l'établir à

Kentucke, que je regardois comme un second Paradis.

Je retournai donc dans mon ancienne habitation ſain & ſauf, & je trouvai ma famille dans le meilleur état. Je vendis ma ferme ſituée ſur l'Yadkin, & toutes les choſes que nous ne pouvions emporter avec nous; & le 25 Septembre 1773, je dis adieu à tous nos amis, & je me mis en route pour Kentucke, accompagné de ma famille, de cinq autres, & de quarante hommes qui nous joignirent à la vallée de Powel, qui eſt à cent cinq milles des nouveaux établiſſemens de Kentucke. Ces heureux commencemens furent bientôt ſuivis des plus affreuſes calamités. Car le 10 Octobre notre petite troupe fut attaquée par un parti de Sauvages, qui nous tuèrent ſix hommes, & en bleſsèrent un. Mon fils aîné fut un de ceux qui périrent dans l'action. Quoique nous nous fuſſions défendus, & que nous euſſions repouſſé l'ennemi, néanmoins cette malheureuſe rencontre diſperſa notre bétail, nous jeta dans les plus extrêmes difficultés, & découragea tellement la Compagnie, que nous reculâmes de quarante milles, vers l'établiſſement

situé sur la rivière Clench. Nous avions passé les deux montagnes de Powel & de Walden, & nous approchions de celles de Cumberland, quand ce malheur nous arriva. Ces montagnes sont dans un lieu désert, & se présentent au sud-ouest & au nord-est à mesure qu'on passe de nos anciens établissemens de la Virginie à Kentucke : elles sont très-grosses, fort hautes, & peu distantes l'une de l'autre. La nature y a formé des passages, qui sont moins difficiles qu'on ne l'attendroit à la vue de ces énormes masses. L'aspect de ces sommets escarpés est si sauvage & si horrible, qu'il est impossible de les voir sans terreur. Le spectateur occupé à les contempler ne peut s'empêcher de penser que la Nature a éprouvé, dans ce lieu, quelque violente convulsion, & que ce sont-là les restes démembrés du terrible choc qu'elle a éprouvé, les ruines, non de Persepolis ou de Palmyre, mais du Globe même.

Je demeurai avec ma famille sur la Clench jusqu'au 6 de Juin 1774, que le Lord Dunmore, Gouverneur de la Virginie, me proposa d'aller, avec un M. Michel Stoner, aux Chûtes de l'Ohio, pour y prendre un

certain nombre d'Arpenteurs, que ce Gouverneur y avoit envoyés quelques mois auparavant, & les conduire dans les différentes parties de Kentucke, qui attiroit alors l'attention de plusieurs voyageurs. Nous accédâmes sans balancer à la demande du Gouverneur, & nous exécutâmes notre mission en soixante-deux jours, pendant lesquels nous fîmes huit cent milles avec des peines & des fatigues infinies.

Aussi-tôt après cette expédition, je retournai chez moi, & je reçus ordre de prendre le commandement de trois Garnisons pendant la campagne (1) que le Gouverneur Dunmore fit contre les Shawaneses. Après qu'elle fut terminée, la Milice fut congédiée de chaque Garnison, & ayant été relevé de mon poste, je fus sollicité par plusieurs personnes de la Caroline septentrionale, qui songeoient à acheter des Cherokees les terres situées au sud de la rivière Kentucke, d'attendre leur traité à Wataga, en Mars 1775, pour négocier

(1) Le sujet de cette guerre est rapporté dans l'Introduction, à l'occasion de la harangue de Logan.

avec les Sauvages, & fixer les limites du pays acheté. J'acceptai leurs offres, & à leur prière, je me chargeai de tracer une route dans le lieu le plus favorable, depuis les parties habitées de la Virginie jusqu'à Kentucke, à travers les déserts, avec tous les secours que je jugerois nécessaires d'employer pour une entreprise aussi importante.

Ayant tout de suite rassemblé un certain nombre d'hommes entreprenans & bien armés, je me disposai à exécuter mon plan. Nous avançâmes avec toute la diligence possible, jusqu'à ce que nous arrivâmes à quinze milles du lieu où est maintenant Boonsboroug, où nous fûmes attaqués par un parti de Sauvages, qui nous tua deux hommes, & en blessa autant : cependant, quoique surpris, & inférieurs en nombre, nous ne lâchâmes pas le pied : c'étoit le 20 Mars 1775. Trois jours après nous fûmes attaqués de nouveau, & nous eûmes deux hommes tués, & trois blessés. Après cela nous avançâmes vers la rivière Kentucke sans opposition, & le premier Mai nous commençâmes à construire le fort de Boonsborough sur une

Saline, environ ſoixante verges au ſud de la rivière.

Le quatrième jour les Sauvages nous tuèrent un homme. Nous travaillâmes avec ardeur à la conſtruction du fort, juſqu'au 14 de Juin, ſans être plus inquiétés par les Sauvages, & après avoir achevé l'ouvrage, je retournai dans ma famille ſur la Clench.

Quelque temps après, je conduiſis ma famille de Clench, dans le Fort de Boonsborough, où nous arrivâmes ſans accidens, & ſans autres difficultés, que celles inſéparables d'une route pareille, mon épouſe & ma fille étant les premières femmes blanches qui euſſent jamais mis le pied ſur les bords de la rivière Kentucke.

Le 24 Décembre ſuivant nous eûmes un homme tué, & un bleſſé par les Sauvages, qui ſembloient déterminés à nous perſécuter, à cauſe du Fort que nous venions d'élever.

Le 14 Juillet 1776, deux filles du Colonel Calaway, & la mienne, furent priſes par les Sauvages près du Fort. Je me mis auſſi-tôt à la pourſuite des Sauvages, avec huit hommes ſeulement; & le 16 les ayant

atteints, j'en tuai deux, & repris nos trois jeunes prisonnières. Le même jour de cette expédition, les Sauvages se partagèrent en plusieurs bandes, & attaquèrent divers Forts, depuis peu construits, où ils firent beaucoup de dégât.. C'étoit un grand malheur pour des gens nouvellement établis. Le foible cultivateur étoit tué, pendant que de ses mains il remuoit le sol qui devoit fournir aux besoins de sa famille. La plus grande partie du bétail aux environs des habitations fut détruite. Les Sauvages continuèrent leurs hostilités de cette manière, jusqu'au 15 Avril 1777, qu'ils vinrent attaquer Boonsboroug, an nombre d'environ cent; ils nous tuèrent un homme, & en blessèrent quatre. Leur perte dans cette attaque ne nous fut point connue.

Le 4 Juin suivant, un parti d'environ cent Sauvages, attaqua Boonsborough; tua un homme, & en blessa deux. Ils nous assiégèrent pendant quarante-huit heures; & voyant qu'il n'y avoit rien à gagner pour eux, ils levèrent le siège, & s'en allèrent. Cette attaque leur coûta sept hommes, qui furent tués.

Alors les Sauvages divisèrent leurs guerriers en plusieurs partis, & attaquèrent tous les Forts dans le même temps, afin de prévenir les secours qu'ils auroient pu se donner mutuellement, & firent mille maux aux malheureux Colons.

Le 19 du même mois, le Fort du Colonel Logan fut assiégé par un parti d'environ deux cent Sauvages : pendant ce terrible siége, ils firent les plus grands ravages, réduisirent à l'extrémité la garnison, composée seulement de quinze hommes, dont ils tuèrent & blessèrent un. Leur perte ne fut pas connue, par l'usage où sont ces Nations d'enlever leurs morts au milieu du combat. Le Fort du Colonel Harrod fut alors défendu par soixante-six hommes seulement, & celui de Boonsborough par vingt-deux, n'y ayant pas d'autres Forts, ni d'autres hommes blancs dans le pays, jusqu'aux Chûtes de l'Ohio, dont la distance est considérable, & tous ensemble n'étoient qu'une poignée d'hommes, en comparaison de l'ennemi, dont les nombreux guerriers étoient dispersés par-tout, & occupés à faire tout le mal que la barbarie sauvage peut inventer. Ainsi nous

éprouvâmes une infinité de malheurs & de souffrances qui surpassent toute expression.

Le 25 de ce mois il vint de la Caroline septentrionale un renfort de cinquante-cinq hommes; & environ le 20 d'Août suivant, le Colonel Bowman arriva avec cent hommes de la Virginie. Alors nous commençâmes à nous fortifier, & dans l'espace de six semaines nous eûmes des escarmouches avec les Sauvages presque tous les jours, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre.

Les Sauvages reconnurent alors, par expérience, la supériorité du Long-Couteau, (c'est ainsi qu'ils appellent les Virginiens), étant défaits dans presque tous les combats. Nos affaires commencèrent à prendre une nouvelle face, & l'ennemi n'osant risquer une guerre ouverte, nous faisoit sourdement tout le mal possible.

Le premier Janvier 1778, j'allai avec un parti de trente hommes aux Salines Bleues, sur la rivière Licking, faire du sel pour les diverses Garnisons de Kentucke.

Le 7 Février, comme je chassois pour fournir à notre nourriture, je rencontrai un parti de cent deux Sauvages & deux François, qui alloient attaquer le Fort de

Boonsboroug, objet principal de leurs vœux. Ils me poursuivirent, me firent prisonnier, & m'emmenèrent le lendemain aux Salines, où étoient vingt-sept hommes de mon parti, dont trois avoient prudemment pris la route du Fort avec le sel. Voyant qu'il leur étoit impossible d'échapper, je capitulai avec les Sauvages, & à une certaine distance d'eux, je fis connoître à mes compagnons leur situation, avec ordre de ne point résister, & de se rendre prisonniers.

Les conditions avantageuses que les Sauvages avoient promis de garder auparavant dans ma capitulation, furent parfaitement observées, & nous avançâmes avec eux, comme prisonniers, vers le vieux Chelicothe, bourgade principale des Sauvages, sur la petite Miami, où nous arrivâmes après une marche fatigante, par un temps affreux, le 18 de Février, & nous y fûmes aussi-bien traités que des prisonniers peuvent l'attendre de la part des Sauvages. Le 10 Mars suivant, dix de ma troupe & moi nous fûmes conduits par quarante Sauvages au Détroit, où nous arrivâmes le 30, & nous y fûmes reçus avec la plus

grande humanité par le Gouverneur Hamilton, Commandant de ce Poste pour la Grande-Bretagne.

Pendant la route, les Sauvages me traitèrent fort bien, & leur affection pour moi étoit si grande, qu'ils refusèrent absolument de me laisser avec les autres au Détroit, quoique le Gouverneur leur offrît pour moi cent livres sterlings, dans l'intention de me permettre de retourner chez moi. Plusieurs Anglois, sensibles à mon malheur, & touchés de compassion, m'offrirent généreusement leur bourse, que je refusai, en les remerciant sincérement de leur humanité; ajoutant que je ne me croirois jamais en état de reconnoître une pareille générosité.

Les Sauvages laissèrent mes dix hommes prisonniers avec les Anglois au Détroit, & le 10 Avril, ils m'emmenèrent avec eux, prenant la route du vieux Chelicothe, où nous arrivâmes le 26 du même mois. Cette marche fut longue & fatigante, à travers un pays extrêmement fertile, & remarquable par une infinité de sources & de rivières. A Chelicothe je passai mon temps aussi agréablement que je pouvois l'attendre:

je fus adopté, selon leur coutume, dans une famille, dont je devins le fils, & j'eus la plus grande part à l'affection de mes nouveaux parens, frères, sœurs & amis. J'étois très-familierement & très-amicalement avec eux, me montrant toujours aussi joyeux & aussi content qu'il m'étoit possible, & ils prirent grande confiance en moi. J'allois souvent à la chasse avec eux, & fréquemment j'obtenois leurs applaudissemens pour mon activité & mon adresse à tirer. J'étois attentif néanmoins à ne pas surpasser un grand nombre de Sauvages à cet exercice ; car il n'y a pas de peuple plus jaloux à cet égard. Il m'étoit facile de voir, dans leur contenance & dans leurs gestes, les plus vives expressions de la joie quand *ils* me surpassoient, & de la jalousie, quand le contraire arrivoit. Le Roi des Shawanèses voulut me connoître, & me traita avec une espèce de vénération, & l'amitié la plus tendre, me permettant souvent d'aller chasser tout seul. Je retournois souvent avec les dépouilles des bêtes, & je lui présentois toujours quelque chose de ce que j'avois pris, comme un hommage dû à mon souverain. Mes repas & mon

logement étoient en commun avec eux, & non tels assûrément que je les aurois desirés; mais la nécessité rend toutes choses supportables.

Je songeai pourtant à m'échapper; mais j'évitois soigneusement de leur donner du soupçon, & je demeurai avec eux au vieux Chelicothe jusqu'au premier Juin suivant, qu'ils m'emmenèrent aux Sources Salées sur la Sciotha, où je demeurai dix jours, travaillant à faire du sel. Pendant ce temps je chassois quelquefois pour eux, & je trouvai, dans une grande étendue aux environs de cette rivière, une terre qui surpasse, si toutefois il est possible, le sol de Kentucke, & parfaitement bien arrosée.

Quand je revins à Chelicothe, je fus alarmé de voir rassemblés 405 Sauvages, choisis parmi les meilleurs guerriers, peints & armés d'une manière terrible, prêts à marcher contre Boonsboroug; & je résolus de m'échapper à la première occasion.

Le 16, avant le lever du soleil, je partis secrétement, & j'arrivai à Boonsborough le 20, après une marche de cent six milles, durant laquelle je ne pris qu'un repas.

Je trouvai nos fortifications dans le plus

mauvais état de défenſe ; mais nous travaillâmes incontinent à réparer nos flancs, à fortifier nos poſtes & poternes, & à former un double baſtion, ouvrages que nous achevâmes en dix jours. Pendant cet intervalle, nous attendions journellement l'arrivée de l'armée ſauvage ; à la fin un de mes compagnons de captivité, s'échapant de leurs mains, vint au Fort, & nous apprit que l'ennemi, informé de mon départ, avoit différé de trois ſemaines l'expédition. Les Sauvages épièrent nos mouvemens, & furent très-alarmés de voir notre garniſon s'accroître, & nos fortifications augmenter. Ils aſſemblèrent fréquemment le grand Conſeil des Nations, & donnèrent à leurs délibérations plus de ſoins qu'à l'ordinaire. Ils virent clairement que le moment approchoit, où le Long-Couteau les alloit dépoſſéder de leurs deſirables habitations ; & très-inquiets ſur l'avenir, ils ſe déterminèrent à exterminer entièrement les Blancs de Kentucke. Nous ne fûmes point intimidés par leurs mouvemens, & nous leur donnâmes ſouvent des preuves de notre courage.

Le premier d'Août je fis une incurſion dans

dans le pays des Sauvages, avec dix-neuf hommes, dans le deſſein de ſurprendre une petite Bourgade ſur la Sciotha, appellée *Paint-Creek-Town.* Nous avançâmes environ quatre milles, & là nous rencontrâmes un parti de Sauvages, qui marchoient contre Boonsboroug, & tâchoient de joindre les autres qui étoient partis de Chelicothe. Nous nous batîmes pendant quelque temps : enfin les Sauvages prirent la fuite. Nous n'eûmes de notre côté aucune perte : les Sauvages eurent un homme tué, & deux bleſſés. Nous leur prîmes trois chevaux & tout leur bagage; & ayant appris par deux des nôtres qui étoient allés à leur Bourgade, que les Sauvages l'avoient entiérement évacuée, nous n'avançâmes pas plus loin, & nous retournâmes avec toute la diligence poſſible pour ſoutenir notre Garniſon contre les autres partis des Sauvages. Nous paſsâmes près d'eux le ſixième jour, & le ſeptième, nous arrivâmes ſains & ſaufs à Boonsborough.

Le jour ſuivant, les Sauvages arrivèrent au nombre de quatre cent quarante-quatre, commandés par le Capitaine Duqueſne, onze autres François, & quelques-uns de

leurs propres Chefs : ils avancèrent à la vue de notre Fort, avec les Enſeignes Britanniques & Françoiſes déployées, & m'envoyèrent une ſommation, au nom de Sa Majeſté Britannique, de rendre le Fort; ſur quoi je demandai deux jours pour délibérer; ce qui me fut accordé.

La poſition étoit critique. Nous n'étions qu'un petit nombre pour défendre le Fort. Nos retranchemens étoient entourés d'une puiſſante armée de Sauvages, dont l'aſpect annonçoit une mort inévitable, & qui laiſſoient ſur leurs traces la terreur & la déſolation. La mort étoit préférable à la captivité; & ſi nous étions pris les armes à la main, nous étions ſans rémiſſion dévoués à une mort horrible. D'après ces réflexions, nous réſolûmes de nous défendre juſqu'à la dernière extrémité. Tout de ſuite nous raſſemblâmes ce que nous pûmes de nos chevaux, & autre bétail, & nous les fîmes entrer par les poternes dans l'intérieur du Fort. Le lendemain au matin, je répondis aux Sauvages que nous étions déterminés à défendre notre Fort, tant qu'il reſteroit un ſeul homme. Maintenant, dis-je à leur Commandant, qui

écoutoit attentivement mes paroles, nous nous moquons de tous vos formidables préparatifs; mais nous vous remercions de nous avoir fourni les moyens & le temps de pourvoir à notre défense; car nos portes vous seront pour toujours fermées. Je ne puis dire si cette réponse leur inspira quelque crainte; mais ils formèrent le dessein de nous prendre par ruse, déclarant qu'ils avoient reçu ordre du Gouverneur Hamilton de nous faire prisonniers, & non de nous détruire; mais que si neuf de nous vouloient sortir du Fort, & venir traiter avec eux, ils retireroient tout de suite leurs forces de nos retranchemens, & s'en retourneroient en paix. Ces propositions nous furent agréables, & nous les acceptâmes.

Nous conclûmes le traité à soixante verges du Fort, afin de les détourner de l'envie de trahir leur foi; car nous ne pouvions nous empêcher d'avoir quelques soupçons sur ces Sauvages. Les articles furent donc formellement conclus, & signés: après cela les Sauvages nous dirent que leur coutume étant en pareille occasion, que deux des leurs prennent les mains

à chacun des Blancs, comme un témoignage de leur entière amitié, il convenoit que cette cérémonie fût obſervée dans ce traité. Nous acceptâmes encore cet article; mais nous fûmes bientôt convaincus que leur intention étoit de nous faire priſonniers. Dans le même inſtant ils nous ſaiſirent; mais, quoiqu'entourés par des centaines de Sauvages, nous nous échappâmes de leurs mains, & nous parvînmes tous au Fort ſains & ſaufs, excepté un qui fut bleſſé par un coup d'arme à feu. Auſſi-tôt ils nous attaquèrent de tout côté; & il y eut entre nous un feu conſtant jour & nuit pendant neuf jours de ſuite.

Alors l'Ennemi entreprit de miner le Fort qui étoit ſitué à ſoixante verges de la rivière Kentucke. Ils commencèrent à la rivière, & avancèrent juſqu'à une certaine diſtance ſur le rivage, ce que nous comprîmes par l'eau qui étoit trouble & bourbeuſe; & nous réſolûmes tout de ſuite de prévenir leur deſſein, en coupant leur chemin ſouterrein. Ayant découvert notre contre-mine, par l'argile que nous jettions hors du Fort, ils abandonnèrent l'ouvrage; & pleinement convaincus alors par l'ex-

périence que ni par force, ni par ruſe, ils ne pouvoient effectuer leur projet, le 20 Août ils levèrent le ſiège & partirent.

Pendant ce terrible ſiège, qui nous offrit la mort dans toutes ſes horreurs, nous eûmes deux hommes tués & quatre bleſſés, outre un certain nombre de bétail. Du côté de l'ennemi, il y eut trente-ſept hommes tués, & un grand nombre de bleſſés. Après qu'ils furent partis nous ramaſſâmes cent vingt-cinq livres peſant de balles, outre celles qui s'étoient logées dans les murs, dans nos retranchemens; ce qui eſt aſſurément une grande preuve de leur induſtrie. Peu après je retournai chez moi, & il ne m'arriva rien qui mérite d'être cité.

Pendant mon abſence de Kentucke, le Colonel Bowman entreprit une expédition contre les Shawanèſes du vieux Chelicothe, avec cent ſoixante hommes, en Juillet 1779. Nos troupes arrivèrent ſans être découvertes, & il ſe livra un combat qui dura juſqu'à dix heures du matin, que le Colonel Bowman voyant qu'il ne pouvoit réuſſir alors, recula environ trente milles. Les Sauvages cependant raſſemblant toutes

leurs forces, le poursuivirent & l'atteignirent; on se battit environ deux heures, mais ce ne fut pas à l'avantage du parti du Colonel Bowman.

Cependant le Colonel Harrod proposa de monter un certain nombre de chevaux, & de tomber vigoureusement sur les Sauvages, qui combattoient alors avec une extrême furie. Ce coup désespéré eut un succès heureux; il rompit leur ligne de bataille, & occasionna une déroute générale parmi eux. Dans ces deux combats nous eûmes neuf hommes tués, & un blessé. La perte de l'Ennemi fut incertaine, les nôtres n'ayant enlevé que deux chevelures.

Le 22 Juin 1780, un grand parti de Sauvages & Canadiens, au nombre d'environ six cens, commandés par le Colonel Bird, attaqua les postes de Riddle & de Martin, sur la rivière Licking, avec six pièces d'artillerie. Ils conduisirent cette expédition si secrétement, que les habitans n'en furent instruits que lorsqu'ils virent les Forts attaqués; & comme ils n'étoient point préparés à la résistance, ils furent obligés de se rendre prisonniers à ces Sau-

vages, qui tuèrent ſur la place un homme & deux femmes, & emmenèrent tous les autres avec le bagage, les forçant d'avancer, ſoit qu'ils fuſſent en état ou non de marcher. Ceux qui étoient foibles ou fatigués de la marche, ils les tuoient impitoyablement. Les tendres femmes, les foibles enfans tomboient victimes de leur cruauté. Ces horreurs, & l'indigne traitement que les Sauvages firent enſuite éprouver à leurs priſonniers, révoltent l'humanité, & je ne puis me réſoudre à les rapporter en détail.

Les diſpoſitions hoſtiles des Sauvages & de leurs Alliés, engagèrent le Général Clark, Commandant aux Chûtes de l'Ohio, à tenter une expédition avec ſon Régiment & les Milices du pays, contre Pecaway, la principale Bourgade des Shawanèſes, ſur une des branches de la grande Miami : ſon entrepriſe fut couronnée du plus heureux ſuccès; il enleva dix-ſept chevelures, & réduiſit la Bourgade en cendres, avec perte ſeulement de dix-ſept hommes.

Sur ces entrefaites je retournai à Kentucke avec ma famille; & pour prévenir

les queſtions du Lecteur déja informé que j'avois conduit ma famille à Kentucke, je me vois obligé de lui apprendre que durant ma captivité chez les Sauvages, ma femme, qui déſeſpéroit de jamais me revoir, croyant que j'avois été tué, accablée des malheurs du pays, & ſe voyant privée de moi, ſon unique félicité, avoit tranſporté, avant mon retour, notre famille & nos biens ſur des chevaux, à travers les déſerts, & au milieu de mille dangers, à l'habitation de ſon père, dans la Caroline ſeptentrionale.

Ce fut peu de temps après le ſiège de Boonsborough, comme je l'ai déja dit, que j'allai les joindre, & je vécus paiſiblement juſqu'à mon retour à Kentucke. L'hiſtoire de mon voyage chez mon beau-père, & de mon retour avec ma famille, forme une chaîne de difficultés & de peines dont le récit pourroit remplir un volume; mais comme il n'entre point dans mon plan, je crois devoir l'omettre.

J'établis de nouveau ma famille à Boonſborough, & peu après, vers le 6 Octobre 1780, j'allai avec mon frère aux Salines-Bleues, & en retournant chez nous, nous

fûmes attaqués par un parti de Sauvages qui tuèrent mon frère & me pourſuivirent, à la piſte de leur chien (1), l'eſpace de trois milles ; mais je tuai le chien & je m'échappai. L'hiver ne tarda pas à venir ; il fut très-rude, & confina les Sauvages dans leurs huttes.

La rigueur de cet hiver cauſa de grands maux à Kentucke. L'ennemi avoit détruit preſque tous les grains l'été précédent. Cet article de néceſſité étoit rare & cher, & les habitans ſe nourriſſoient principalement de chair de biſon ; pluſieurs ſe trouvoient dans un état vraiment déplorable. Néanmoins, comme c'étoit des gens robuſtes & accoutumés à la fatigue & aux privations, ils ſupportèrent merveilleuſement toutes ces calamités, juſqu'à l'Automne prochaine, que nous recueillîmes une abondante moiſſon.

Vers le Printemps nous fûmes fréquemment harcelés par les Sauvages ; & en Mai 1782, un parti attaqua le poſte d'Ashton, tua un homme & emmena un Nègre pri-

(1) Voyez ſur l'admirable inſtinct de cet animal, l'anecdote touchante du chien ſauvage, dans les *Lettres d'un Cultivateur Américain*. T. 1, p. 199.

ſonnier. Le Capitaine Ashton, avec vingt-cinq hommes, alla à leur pourſuite & les atteignit. On ſe battit pendant deux heures; mais les Sauvages étant ſupérieurs en nombre, obligèrent la petite troupe du Capitaine Ashton à ſe retirer, avec perte de huit hommes tués & quatre mortellement bleſſés. Leur brave Commandant fut lui-même du nombre des morts.

Les Sauvages continuèrent leurs hoſtilités, & vers le 10 Août ſuivant, ils enlevèrent deux enfans du Poſte du Major Hoy. Le Capitaine Holder les pourſuivit avec dix-ſept hommes, mais il fut auſſi défait, avec perte de quatre hommes tués & un bleſſé. Nos affaires devinrent de plus en plus alarmantes. Divers Poſtes depuis peu établis dans le territoire, étoient continuellement infeſtés par les Sauvages, qui enlevoient le bétail & tuoient les hommes, toutes les fois qu'ils en trouvoient l'occaſion. Dans un champ près de Lexington, un d'eux tua un homme, & voulant lui arracher la chevelure, il fut lui-même tué d'un coup d'arme à feu tiré du Fort, & tomba mort ſur ſon ennemi.

Chaque jour nous éprouvions quelque

nouveau malheur. Les barbares nations des Shawanèſes, des Cherokees, des Wyandots, des Tawas, des Delawares, & autres près du Détroit, ſe réunirent pour nous faire la guerre, & aſſemblèrent leurs meilleurs guerriers au vieux Chelicothe, pour tenter une expédition dont le but étoit de nous détruire, & de dévaſter entièrement le pays. Leurs cœurs féroces étoient excités au carnage par deux hommes perdus, les Capitaines Kee & Girty, qui ſe mirent à leur tête dans le deſſein d'exécuter les abominables projets qu'ils avoient formés. Le 16 Août ils conduiſirent un parti de Sauvages & de Canadiens, d'environ cinq cens, contre le Poſte de Briant, à cinq milles de Lexington. Sans faire ſommer la garniſon de ſe rendre, ils l'attaquèrent avec furie, mais heureuſement ils la trouvèrent en état de défenſe; & après avoir employé inutilement une grande quantité de munitions, ils tuèrent le bétail qui étoit aux environs du Fort, & ne pouvant ſe rendre maîtres de la Place, ils levèrent le ſiège & partirent le matin du troiſième jour après leur arrivée, avec perte d'environ trente hommes tués & quelques

bleſſés. La Garniſon eut quatre hommes tués & trois bleſſés.

Le 18 du même mois les Colonels Todd & Trigg, le Major Harland & moi, ayant raſſemblé à la hâte cent ſoixante & ſeize hommes bien armés, nous allâmes à la pourſuite des Sauvages qui s'étoient avancés au-delà des Salines-Bleues, vers un coude remarquable de la principale branche de la rivière Licking, à environ quarante-trois milles de Lexington, comme il eſt repréſenté ſur la Carte, où nous les atteignîmes le lendemain. Les Sauvages nous ayant apperçus, reculèrent; & comme nous ignorions leurs forces, nous paſſâmes la rivière. Lorſqu'ils nous virent avancer, ayant l'avantage du lieu, ils formèrent leur ligne de bataille comme on le voit ſur la Carte, d'une extrêmité à l'autre du coude de la Licking, environ à un mille des Salines Bleues. Là ſe livra un furieux combat, qui dura l'eſpace de quinze minutes, après leſquelles nous voyant accablés par le nombre, nous fûmes obligés de nous retirer avec perte de ſoixante-ſept hommes, dont ſept furent faits priſonniers. Les braves & malheureux Colonels Todd & Trigg, le

Major Harland & mon ſecond fils furent parmi les morts. Nous apprîmes que les Sauvages, comptant leurs morts, en avoient trouvé quatre plus que nous ; &, en conſéquence, d'un avis unanime, ils firent tuer, de la manière la plus barbare, quatre des priſonniers qu'ils avoient faits, par leurs jeunes guerriers, pour leur donner des leçons de cruauté, & enſuite ils retournèrent dans leurs Bourgades.

Dans notre retraite nous rencontrâmes le Colonel Logan, qui ſe hâtoit de nous joindre, avec un nombre d'hommes bien armés. Ce puiſſant ſecours nous avoit malheureuſement manqué dans le combat : car nonobſtant la ſupériorité du nombre des Sauvages, *ils* avouèrent que ſi notre feu eût été un peu plus conſidérable, ils auroient certainement pris la fuite. Notre petite troupe combattit ſi vaillamment, que la mémoire de ceux qui périrent malheureuſement dans cette action ne peut aſſez être honorée ; & ſi le Colonel Logan avec ſa troupe eût été avec nous, il eſt certain que nous aurions défait totalement les Sauvages.

Je ne puis penſer à cette terrible ſcène,

ſans que mon cœur ſoit briſé de douleur. Un zèle ardent pour la défenſe de leur pays conduiſit ces héros au milieu des périls, & les porta à attaquer, quoiqu'en petit nombre, une puiſſante armée de guerriers expérimentés. Quand nous prîmes la fuite, les Sauvages nous pourſuivirent avec la plus grande agilité, & répandirent la déſolation dans tous les lieux. La rivière étoit difficile à paſſer, & pluſieurs des nôtres furent tués dans la fuite, quelques-uns à meſure qu'ils entroient dans la rivière, d'autres au milieu de l'eau, d'autres, enfin, après l'avoir traverſée & en montant ſur ſes bords eſcarpés. Quelques-uns ſe ſauvèrent ſur des chevaux ; un petit nombre à pied ; & s'étant diſperſés partout, en peu d'heures, ils portèrent à Lexington la triſte nouvelle de ce malheureux combat. On vit alors un grand nombre de veuves. Le lecteur peut ſe figurer la douleur des habitans, douleur qu'il me ſeroit impoſſible de rendre. Ayant reçu quelques renforts, nous retournâmes pour enſevelir les morts, & nous trouvâmes leurs corps diſperſés çà & là, tronqués & mutilés d'une manière horrible Ce triſte ſpectacle nous fit éprouver une horreur

nompareille : quelques-uns des cadavres étoient déchirés & mangés par les bêtes ſauvages ; ceux qui étoient ſur le rivage, rongés par les poiſſons ; tous dans un état de putréfaction telle que nous ne pouvions les diſtinguer l'un de l'autre.

Dès que le Général Clark, qui étoit toujours prêt à nous ſecourir, & qui par-là mérite l'amour & la reconnoiſſance de tous les habitans du Pays, eut appris aux Chûtes de l'Ohio, où il étoit alors, les circonſtances de cette malheureuſe action, il détacha un parti de pluſieurs hommes, du nombre deſquels je fus, avec ordre de pourſuivre les Sauvages en toute diligence ; ce qui fut exécuté ſi promptement, que nous les rencontrâmes à deux milles de leurs Bourgades ; & nous aurions ſans doute remporté une victoire complette, ſi deux des leurs ne nous euſſent rencontrés environ à deux cent perches avant le lieu où nous les atteignîmes. Ces deux Sauvages retournèrent précipitamment à leur camp, annonçant une grande armée en vue. Les ennemis s'enfuirent dans le plus grand déſordre, évacuèrent leurs Bourgades, & nous abandonnèrent à regret leur territoire.

Nous prîmes auſſi-tôt poſſeſſion du vieux Chelicothe, ſans aucune oppoſition de la part des habitans, qui avoient tous pris la fuite. Nous continuâmes notre marche à travers cinq Bourgades ſur les rivières de Miami, ſavoir le vieux Chelicothe, Pecaway, nouveau Chelicothe, Will's Towns, & Chelicothe, que nous réduisîmes toutes en cendres : nous détruisîmes entièrement leurs grains, & autres fruits, & nous dévaſtâmes tout le pays. Dans cette expédition nous fîmes ſept priſonniers, nous enlevâmes cinq chevelures, avec perte ſeulement de quatre hommes, dont deux furent tués accidentellement par nos propres troupes.

Cette campagne découragea les Sauvages, & leur fit ſentir notre ſupériorité. Leurs relations étoient rompues, leurs armées diſperſées, & hors d'état de tenter aucune invaſion chez nous. Cependant ils continuèrent à faire ſecrétement tout le mal qu'ils purent aux habitans dans les parties les plus expoſées.

Au mois d'Octobre ſuivant, un parti de Sauvages fit une incurſion dans le diſtrict appellé *Crab Orchard*, & l'un d'eux s'étant

avancé

avancé à quelque diſtance des autres, entra hardiment dans l'habitation d'une pauvre famille ſans défenſe, où il ne trouva qu'un Nègre, une femme & ſon enfant, qui furent ſaiſis de terreur à la vue de ce Sauvage. Celui-ci voyant qu'ils n'étoient point en état de ſe défendre, ſans faire aucune violence à la femme, voulut s'emparer du Nègre, qui heureuſement ſe défendit, & le terraſſa; pendant le combat, la femme tirant une hache d'un coin de la cabane, lui coupa la tête, tandis que ſa petite-fille fermoit la porte. Les Sauvages arrivèrent dans le moment, & tâchèrent d'enfoncer la porte avec leurs tomahawks, ou caſſe-tête (1). Il y avoit dans la cabane un vieux fuſil tout rouillé & ſans platine: la femme s'en empara, le paſſa à travers une petite fente de la porte, & les Sauvages l'ayant apperçu, prirent la fuite. Cependant l'allarme ſe

(1) Le *Tomahawk*, ou caſſe-tête, eſt un inſtrument reſſemblant à une petite hache, avec laquelle les Sauvages caſſent la tête de leurs ennemis, avec laquelle ils fument, & ſur le manche de laquelle ils tiennent un regiſtre de leurs victoires. *Lettres d'un Cultivateur Américain.* T. 2, p. 388.

répandit dans tout le voiſinage ; pluſieurs hommes armés ſe raſſemblèrent, & pourſuivirent les Sauvages juſques dans leurs déſerts. Ainſi la Providence, par le moyen de ce Nègre, ſauva une pauvre famille d'une entière deſtruction. Depuis ce moment, juſqu'à l'heureuſe concluſion de la paix entre les États-Unis & la Grande-Bretagne, les Sauvages ne nous firent aucun mal. Voyant le grand Roi d'au-delà de l'eau trompé dans ſon attente, & convaincus de l'importance du Long-Couteau, & de leurs propres misères, quelques-unes des Nations déſirèrent bientôt la paix, à laquelle elles ſemblent toutes diſpoſées à préſent, & envoyèrent des Députés au Général Clark, aux Chûtes de l'Ohio, avec les réſultats de leurs Aſſemblées, dont on peut prendre une idée d'après celle des Piankashaws, à la ſuite de cette relation.

Pour conclure, je puis dire maintenant que j'ai vérifié la prédiction d'un vieux Sauvage, qui ſigna l'acte du Colonel Henderſon. Ce vieillard me prenant par la main, après la ſignature du traité : « Frère, me » dit-il, nous vous avons donné une ex» cellente terre ; mais je ſuis perſuadé que

» vous aurez bien de la peine à vous y éta-
» blir ». Mes traces ont ſouvent été teintes de ſang; auſſi je puis ſouſcrire au nom que ce territoire avoit originairement (Terre de Sang). Deux enfans chéris, & un tendre frère m'ont été enlevés, & ſont morts de la main des Sauvages, qui m'ont auſſi pris quarante beaux chevaux, & grand nombre de bétail. J'ai paſſé pluſieurs nuits triſtement & ſans dormir, compagnon des oiſeaux nocturnes, ſéparé de toute ſociété humaine, brûlé par l'ardeur du ſoleil, tranſi par les frimats de l'hiver. Mais heureuſement la ſcène eſt changée, & la paix couronne les ombres des forêts.

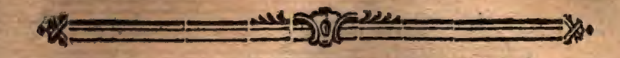
Quelle reconnoiſſance, quelles ardentes, quelles continuelles actions de grâces ne devons-nous pas à cette Providence infinie, qui a fait ſuccéder la douce paix à une cruelle guerre, mis l'ordre où régnoit la confuſion, adouci la féroce cruauté des Sauvages, & détourné de notre Pays leurs horribles armes! Puiſſe cette puiſſante Providence bannir de l'univers entier le monſtre horrible de la Guerre, & ſes odieuſes compagnes, la Rapine & l'inſatiable Ambition. Puiſſe la Paix, deſcendant de ſa demeure

céleste, offrir son olive joyeuse aux Nations enchantées, & l'Abondance, unie avec le Commerce, répandre tous les biens de sa main bienfaisante.

Ce récit de mes aventures suffit pour apprendre au Lecteur les événemens les plus remarquables qui ont eu lieu à Kentucke. Je vis maintenant dans la paix & la sécurité, jouissant des douceurs de la liberté, & des bienfaits de la Providence, avec les compagnons de mes malheurs passés, dans cette contrée délicieuse, que nous avons acquise au prix de notre sang & de nos trésors; qui enchante les sens par la beauté de son climat & la fertilité de son sol, & qui sera bientôt, j'espère, l'un des plus opulens & des plus puissans États du continent de l'Amérique septentrionale. Puissé-je voir réaliser mes espérances; honoré de l'estime, de l'amitié & de la reconnoissance de mes concitoyens, ce sera pour moi la plus douce récompense de tous les dangers & de toutes les fatigues que j'ai éprouvés.

DANIEL BOON.

Du Comté de La Fayette. Kentucke.



ASSEMBLÉE DES PIANKASHAWS.

DANS une Aſſemblée, tenue au Poſte Saint-Vincent, le 15 Avril 1784, Thomas J. Dalton dit aux Ambaſſadeurs des Piankashaws.

Mes Enfans,

Ce que je vous ai déjà dit ſouvent eſt enfin arrivé. J'ai reçu aujourd'hui des nouvelles de mon Grand Chef, aux Chûtes de l'Ohio. La Paix eſt faite avec les Ennemis de l'Amérique. Les Hommes Blancs, Américains, François, Eſpagnols, Hollandois & Anglois, fument aujourd'hui dans la Pipe de Paix. Le tomahawk (1) eſt enterré, & ils ſont tous amis maintenant.

J'ai appris que les Shawanèſes, les De-

(1) Caſſe-tête. Voyez page 97.

lawares, les Chicaſaws, les Cherokees, & tous les autres Hommes Rouges ont pris le Long-Couteau par la main (1). Ils lui ont rendu tous les priſonniers qui étoient parmi eux.

Mes enfans ſur la Wabash.

Ouvrez vos oreilles, & que ce que je vais vous dire reſte gravé au fond de vos cœurs. Vous me connoiſſez. Pendant près de vingt ans j'ai demeuré parmi vous. Le Long-Couteau eſt ma Nation. Je connois leurs cœurs : ils portent la paix dans une main, & la guerre dans l'autre.

Je vous laiſſe libres de choiſir : conſidérez, & acceptez maintenant l'une ou l'autre. Nous ne demandons jamais la paix à nos ennemis. Si vous aimez vos femmes & vos enfans, recevez ce collier de Wampum (2)

(1) Ont fait la paix avec les Virginiens.

(2) Le Wampum eſt une eſpèce de grain de chapelet, oblong, percé dans ſa longueur, fait avec une eſpèce de coquillage appellé *Clam*. Ce grain eſt très-dur, & point ſujet à ſe caſſer, comme celui du jais & autres; c'eſt ce qui le rend précieux, & fort cher, au point que deux ou trois rangs d'une longueur médiocre coûtent ſouvent

que je vous présente. Rendez-moi mes

---

200 piastres. Il y en a de quatre couleurs ; le blanc, le bleu, le noir & le mélangé. On le fabrique dans les Etats-Unis seulement, & principalement à Albany, dans l'Etat de New-Yorck. On enfile ces grains comme ceux des chapelets. On appelle *branches de Wampum*, quatre ou cinq fils, ou petites lanières de peaux, d'environ un pied de long, où sont enfilés les grains de Wampum. On fait des colliers avec ces branches assujetties par des fils : ils ont quatre, cinq, six ou sept rangées de grains, & tous d'une longueur proportionnée à l'importance de l'affaire qu'on veut traiter. Les Sauvages recherchent beaucoup le Wampum. Quand ils ont quelque chose d'important à traiter, soit avec les autres Nations sauvages, soit avec les Blancs, soit même entre eux, ils donnent & reçoivent des branches & des colliers de Wampum, comme un témoignage de leur bonne foi. Par le mélange des grains de différentes couleurs, on y forme telle figure & tel caractère que l'on veut ; ce qui sert souvent à distinguer les affaires dont il est question. Ces colliers se conservent avec soin, & non-seulement ils composent en partie le Trésor public de ces Peuples, mais ils sont encore comme les Registres & les Annales, que doivent étudier ceux qui sont chargés des Archives, lesquels sont déposés dans la Cabane du Chef. Charlevoix, Histoire de la Nouvelle France, Tome V, page 308, parle du Wampum sous le nom de Porcelaine du Canada. Le Page du Pratz, Histoire de la Louisiane, Tome II, page 196, lui donne le nom de Rassade.

hommes que vous avez dans vos villages, & les chevaux que vous leur avez enlevés à Kentucke. Vos champs ensemencés n'ont jamais été ravagés par le Long-Couteau. Vos femmes & vos enfans ont vécu paisiblement dans leurs maisons, tandis que vos Guerriers tuoient & voloient nos hommes. Tout cela, vous le savez, est la vérité. C'est pour la dernière fois que je vous parle. J'ai attendu six lunes pour vous entendre parler, & pour obtenir mes hommes de vous. Dans dix-huit nuits je quitterai la Wabash, pour aller voir mon Grand Chef aux Chûtes de l'Ohio, où il sera charmé d'entendre de votre propre bouche ce que vous avez à lui dire. Voilà du tabac que je vous donne : fumez, & considérez ce que je vous ai dit.

Alors il remit un collier de Wampum bleu & blanc, & dit : Piankashaw, parle, parle aux Américains.

Le Chef des Piankashaws répondit en ces mots.

Mon Grand Père le Long-Couteau,

Vous avez été plusieurs années parmi

nous. Vous avez éprouvé bien de mauvais traitemens de notre part. Cependant nous espérons que vous aurez pitié de nous, de nos femmes & de nos enfans. Le jour est beau : le soleil brille sur nous, & les bonnes nouvelles de la paix paroissent sur votre face. Ce jour, mon père, ce jour est un jour de joie pour les Indiens Wabashs. Tous vous parlent aujourd'hui par ma bouche. Nous n'avons tous qu'un même cœur.

Nous acceptons votre collier de Wampum. Nous remercions Dieu de ce que vous nous avez accordé ce que nous desirions depuis long-temps, la paix avec les Hommes Blancs. Mon Père, nous avons souvent tenu conseil avant que vous nous connussiez ; & vous savez combien quelques-uns de nous avoient souffert auparavant.

Nous avons reçu le tomahawk de l'Anglois. La pauvreté nous y a forcés : nous étions excités par d'autres Nations : nous en sommes bien fâchés. Nous rassemblerons aujourd'hui les os de nos amis qui

ont été dispersés sur la terre : nous les enterrerons dans une fosse. Nous plantons ainsi l'arbre de paix, afin que Dieu puisse en étendre les branches, de manière que nous puissions tous y être à l'abri du mauvais temps. Nous fumons comme des frères dans le Calumet de Paix (1), que

(1) Le Calumet de Paix est un tuyau de canne de roseau, long au moins d'un pied & demi, & de trois pieds au plus, garni d'une peau du col d'un canard branchu, dont le plumage, de diverses couleurs, est très-beau, & à l'extrémité duquel est une pipe de marbre rouge, blanc ou noir. A cette même extrémité est attaché une espèce d'évantail en forme de quart de cercle, fait de plumes d'aigle blanc, qui est parmi les Sauvages le symbole de la paix & de l'amitié : au bout de chaque plume est une houpe de poil teint en rouge éclatant ; l'autre extrémité du tuyau est à nud pour pouvoir fumer. On peut aller par-tout sans crainte avec ce Calumet, n'y ayant rien de plus sacré parmi ces Peuples. L'usage est de fumer dans le Calumet, quand on l'accepte ; & il est peut-être sans exemple qu'on ait jamais violé l'engagement que l'on a pris par cette acceptation. Voyez dans *l'Histoire de la Louisiane*, Tome I, page 108, la Cérémonie du Calumet de Paix.

Il y a aussi le Calumet de Guerre : il est de la même matière & de la même figure que le Calumet de Paix, à l'exception des plumes qui sont celles d'un oiseau aqua-

nous vous présentons. Voilà, ô mon Père, la pipe qui nous donne la joie. Fumez-y vous-même. Nos Guerriers sont charmés que nous vous la présentions. Vous le voyez, mon Père, nous avons enterré le tomahaw : nous formons à présent une chaîne d'amitié qui ne sera jamais rompue; & maintenant, comme ne faisant plus qu'un seul peuple avec vous, nous fumons dans votre pipe. Mon Père, nous savons que Dieu étoit fâché contre nous, parce que nous enlevions vos chevaux, & faisions du mal à vos hommes : il nous a envoyé tant de neige & tant de froid, qu'il a tué lui-même tous vos chevaux & les nôtres aussi.

Nous sommes maintenant un pauvre Peuple. Dieu, nous l'espérons, nous soutiendra; & notre Père, le Long-Couteau, aura pitié de nos femmes & de nos enfans. Vos hommes, qui sont parmi nous, mon

tique, que l'on nomme *Flamant*. Le tuyau de ce Calumet est couvert de la peau du col d'un Carancro, qui est aussi noir qu'un Merle, symbole de la Guerre. *Idem*, Tome II, page 418. *Calumet* est un mot Normand, qui veut dire *Chalumeau*.

Père, ſe portent bien : nous les raſſemblerons tous quand ils reviendront de la chaſſe. Ne ſoyez point inquiet, mon Père; tous les priſonniers faits à Kentucke ſont vivans & en ſanté : nous les aimons; & nos jeunes femmes les aiment auſſi.

Quelques-uns des vôtres raccommodent nos fuſils, & d'autres nous diſent qu'ils peuvent faire du rum avec des grains : nous les regardons maintenant comme s'ils étoient de notre Nation. Dans une lune, nous irons avec eux chez leurs amis à Kentucke. Quelques-uns des vôtres iront avec Coſtea, un des Chefs de notre Nation, pour voir notre Grand-Père, le Long-Couteau, aux Chûtes de l'Ohio.

Mon Père,

Puiſque c'eſt aujourd'hui le jour de la joie pour les Indiens Wabashs, nous vous demandons une petite goutte de votre lait (1), pour faire voir à nos Guerriers qu'il vient de votre propre ſein. Nous ſommes nés & élevés dans les bois; nous

(1) Du rum.

ne pouvons jamais apprendre à faire le rum. Dieu a fait les Hommes Blancs les maîtres du monde : ils font tout ; & nous, nous aimons tous le rum.

Alors ils donnèrent trois branches de Wampum bleu & blanc, & le Calumet de paix.

Furent préſens à l'Aſſemblée,

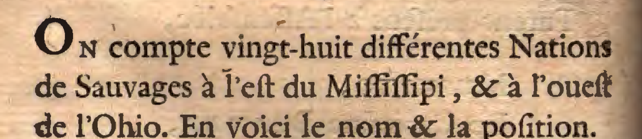
MUSKITO,
Le Capitaine BEAVER,
WOODS & BURNING,
BADTRIPES,
ANTIA,
MONTOUR,
COSTEA,
GRAND COURT,

avec pluſieurs autres Chefs & Capitaines de guerre, & les principaux Habitans du Poſte Saint-Vincent.





DES INDIENS *OU* SAUVAGES.



On compte vingt-huit différentes Nations de Sauvages à l'est du Mississipi, & à l'ouest de l'Ohio. En voici le nom & la position.

Les Cherokees (1) sont les plus voisins de Kentucke ; ils habitent sur la rivière Tenèse, près des embouchures de la Clench, de l'Holstein, de la Nolachucke & de la French-Broad, lesquelles forment la Tenèse ou la Cherokee, dans l'intérieur de la Caroline septentrionale, à deux cent milles de Kentucke.

Les Chicamawgees sont à environ quatre-vingt-dix milles au-dessous des Cherokees, sur la Tenèse, dans un lieu nommé

(1) Les Chéraquis, ainsi que nous les nommons dans notre langue.

Chicamawgee, qui veut dire Pot bouillant, à cause qu'il y a là sur la rivière un tournant dangereux pour les bateaux.

Le Dragomonough : un Chef des Cherokees avec soixante hommes, se sépara de cette Nation, & forma cette Tribu des Chicamawgees

Les Cheegees, & les Indiens de Middle-Settlement sont établis environ cinquante & quatre-vingt milles au sud des Cherokees. Ces trois Nations, descendues des Cherokees, parlent le même langage.

Les Chicasaws sont à cent milles au nord-ouest de notre établissement de French-Lick (1), qui est sur la rivière Cumberland; ils habitent vers les sources d'une rivière appellée Tombèche, qui coule dans la baie de la Mobile.

Les Choctaws (2) sont à quatre-vingt milles au sud des Chicasaws, sur la même rivière de Tombèche.

Les Creeks habitent à cent soixante

(1) Saline Françoise.

(2) Autrement nommés *Chactas*.

milles au ſud des Choctaws, ſur la rivière Apalache, qui coule dans le golfe du Mexique, à quelque diſtance à l'eſt de la baye de la Mobile.

Les Uchées ſont établis ſur quatre lieux différens, à la ſource de la rivière de Saint-Jean, aux fourches de Sainte-Marie, à la ſource de la Cannuchée, & celle de Saint-Tillis, rivières qui naiſſent ſur les frontières de la Georgie, & ſe jettent ſéparément dans l'Océan.

Les Cataubas ſont établis dans la Caroline du nord, à environ deux cens milles de Charles-Town, dans la Caroline méridionale.

Ces neuf Nations ſont à l'eſt du Miſſiſſipi. Les Nations ſuivantes ſont à l'oueſt de l'Ohio.

Les Delawares habitent ſur la rivière Miskingum, qui ſe jette dans l'Ohio cent quatre-vingt-ſept milles au-deſſus de la Sciotha.

La Nation Mingo habite ſur une branche

nord-oueſt

nord-ouest de la Sciotha, comme on peut le voir sur la Carte.

Les Wyandotrs habitent les bords de la rivière Sandusky, qui se jette dans le lac Erié.

Les six Nations ont leurs établissemens sur les rivières qui se jettent dans le lac Ontario, & viennent des montagnes où l'Ohio & la Susquehannah ont leur source.

Les Shawanèses occupent cinq bourgades sur les bords de la petite & de la grande Miami, comme on le voit sur la Carte.

Les Gibbaways sont à l'est de la rivière du Détroit, & à l'opposite du Fort de ce nom. Cette rivière coule du lac Huron dans le lac Erié; elle a trente-six milles de long: le Fort est sur le bord occidental de la rivière, à une distance égale des deux lacs.

Les Hurons habitent à six milles des Gibbaways, vers le lac Huron, & sur le même côté de la rivière du Détroit.

Les Tawaws sont à dix-huit milles des

Hurons, ſur la rivière Mawmee ou Omee (1), qui ſe jette dans le lac Erie.

Il y a une petite Tribu de Tawaws établie dans un lieu appellé les Rapides, un peu plus haut ſur la même rivière que les précédens.

Les Mawmees (2) ſont deux cens quarante milles plus haut ſur cette rivière, vers un endroit qu'on nomme Roſedebeau.

Les Piankashaws habitent à environ cent ſoixante milles des Mawmees, ſur la rivière Wabask.

Les Vermilions environ ſoixante milles plus haut, & les Wyahtinaws trente milles encore plus haut ſur la même rivière.

La rivière Wabask naît à peu de diſtance de la rivière Mawmee, & courant dans une direction contraire, ſe jette dans l'Ohio trois cens dix-huit milles au-deſſous des Chûtes.

Les Indiens de Long-Iſle ou Iſle-River,

(1) C'eſt la rivière des Miamis.
(2) Les Miamis.

habitent ſur l'Iſle ou Rivière Blanche, qui ſe jette dans la Wabask.

Les Kickapoos ont leurs habitations ſur une branche de la rivière Mawmée, au-deſſus des précédens.

La Nation Ozaw (1) eſt établie ſur la rivière du même nom, qui coule dans le Miſſiſſipi.

La Nation Kakasky (2) eſt ſur le Miſſiſſipi, deux cens milles au-deſſus des Ozaws.

Les Illinois habitent ſur la rivière Illinois qui ſe jette dans le Miſſiſſipi.

Et les Poutawottamies, près de Saint-Joſeph, Poſte ſitué ſur une branche de l'Illinois.

Les Sioux & les Renards ſont voiſins du Fort de Michillimackinac, ſur le lac Michigan.

Telles ſont les principales Nations établies dans les limites des Etats-Unis. En

(1) Ou Oſages.
(2) Ou Kaskaſquias.

supposant chaque Nation ou Tribu composée de sept cent individus, leur nombre en tout sera de vingt mille ames, & par conséquent ces Nations pourront fournir environ quatre à cinq mille guerriers.

Les Sçavans ont formé divers systêmes sur la manière dont cet immense continent a pu être peuplé. Il n'y a peut-être pas une seule Nation dans le monde à qui l'on n'ait point attribué l'origine des Américains; & il s'est trouvé des Auteurs qui, désespérant de dénouer le nœud, n'ont pas fait difficulté de le couper, en supposant que la même puissance qui a fourni de plantes l'Amérique, l'a aussi peuplée d'hommes, ou qu'au moins sa population est due à un petit nombre d'hommes échappés au déluge universel dans ce Continent, comme il en est échappé dans l'autre. Cette question étant plus curieuse qu'utile, & sa nature n'admettant pas un grand degré de certitude, parce que tout ce qui s'est passé en Amérique, avant l'arrivée des Européens, est plongé dans la plus obscure nuit, excepté quelques foibles traditions qui répandent un peu de lumière sur les deux

Empires du Mexique & du Pérou, l'eſpace d'environ deux cent ans au plus avant cette époque ; nous ne toucherons ce ſujet qu'en paſſant, & ſeulement pour donner une idée de quelques découvertes modernes, qui ſemblent confirmer la probabilité de certains ſyſtêmes anciens. La grande reſſemblance, ou, pour mieux dire, l'identité du phyſique & du moral des Américains & des Tartares du nord-eſt de l'Aſie, & en même temps la préſomption, dans laquelle les Savans ont été pendant long-temps, que l'Aſie & l'Amérique étoient jadis unies, ou qu'au moins elles n'étoient ſéparées que par un bras de mer fort étroit, ont fait pencher les plus ſenſés dans l'opinion que la vraie origine des Américains eſt due à cette partie de l'Aſie. Les mers immenſes qui ſéparent les deux Continens des deux côtés, ne permettent guère de croire qu'une Colonie ait jamais pu les traverſer avant la découverte de la Bouſſole. L'ingénieux M. de Buffon a auſſi remarqué, & ſa remarque paroît juſte, qu'il n'y a point d'autres animaux habitans également les deux Continens, que ceux qui peuvent ſupporter les glaces du Nord. Ainſi

il n'y a en Amérique ni éléphans, ni lions; ni tigres, ni chameaux; mais on y voit des ours, des loups, des cerfs, & des élans en quantité, & absolument semblables à ceux de l'autre hémisphère. Cette hypothèse, qui a fait fortune depuis qu'elle a paru, vient d'être élevée presque jusqu'à l'évidence par les dernières découvertes du Capitaine Cook. Cet illustre & infortuné Navigateur, dans son dernier voyage, a pénétré fort au loin dans le détroit qui sépare l'Asie de l'Amérique, lequel n'a que six lieues (1) de large dans sa partie la plus étroite, & qui par conséquent peut être facilement traversé par des canots. Nous pouvons donc conclure maintenant, qu'on ne pourroit porter plus loin les recherches sur l'origine des tribus Américaines.

Cependant, après tout, on ne peut regarder comme impossible que diverses Nations, par un naufrage ou autrement,

(1) L'Auteur se trompe, en assurant que le bras de mer qui sépare l'Asie de l'Amérique n'a que six lieues de large : cet espace est de treize lieues, comme on peut le voir dans le dernier voyage de Cook.

puissent avoir contribué, de quelque manière, à la population de ce Continent. Ainsi les Carthaginois, qui avoient plusieurs établissemens sur les côtes d'Afrique, hors du détroit de Gibraltar, & qui poussèrent leurs découvertes sur ces côtes, jusqu'aux lieux où les deux Continens se rapprochent le plus, ont pu avoir été jettés par la tempête sur les côtes de l'Amérique, & les Navigateurs, ne voyant pas de la possibilité à retourner chez eux, s'être incorporés avec les anciens habitans, ou avoir formé de nouveaux établissemens, & faute d'instrumens nécessaires pour exercer les arts qu'ils savoient, être tombés dans l'état de barbarie. En effet, quelques Écrivains anciens (1) donnent lieu de supposer qu'il y avoit en Amérique des colonies Carthaginoises, & que la communication entre les deux Continens, après avoir duré quelque temps, fut interrompue par ordre du Sénat. Mais il est difficile de

(1) Nous croyons faire plaisir aux Lecteurs, en citant quelques passages d'Auteurs anciens qui semblent avoir connu l'Amérique : mais, pour ne pas surcharger le texte de Notes, nous les renvoyons à la fin.

concevoir qu'un peuple, établi avec toutes les choſes néceſſaires & convenables à leur ſituation, puiſſe jamais déchoir d'un ſi haut degré de culture, où étoient parvenus les Carthaginois, dans une ignorance totale des arts les plus néceſſaires : & par conſéquent il paroît probable que ſi cette Nation a jamais eu de telles Colonies, elles doivent avoir été détruites par les Naturels, & tous leurs veſtiges effacés.

Vers le neuvième & dixième ſiècle, les Danois étoient les plus grands Navigateurs du monde. Ils découvrirent & peuplèrent l'Iſlande, & en 964 ils établirent une Colonie dans le Groënland. Les anciennes chroniques Iſlandoiſes, au rapport de Mallet, contiennent une relation de quelques Iſlandois, qui, à la fin d'une guerre malheureuſe, ſe retirèrent dans le Groënland, & de-là à l'oueſt, dans un pays couvert de vignes, que, pour cette raiſon, ils nommèrent Vinland, *Terre de Vin.*

Les aventuriers retournèrent chez eux, d'où ils emmenèrent une Colonie dans le pays nouvellement découvert ; mais des

troubles s'étant élevés en Danemark, toute communication avec le Groënland, ainsi qu'avec le Vinland, cessa, & ces contrées demeurèrent inconnues au reste du monde pendant plusieurs siècles. On doit, sans doute, trouver les restes de cette Colonie sur les côtes du Labrador, chez les Esquimaux. La couleur de leur peau, leur corps velu, leur barbe épaisse, sans compter la différence des mœurs, désignent une origine totalement distincte de celle des autres Indiens.

L'an 1170 Madoc, fils d'Owen Gwynnedh, Prince de Gales, mécontent de la situation des affaires de son pays, abandonna sa patrie, comme le rapportent les Historiens Gallois, pour chercher de nouveaux établissemens, & laissant l'Irlande au nord, il avança à l'ouest, jusqu'à ce qu'il découvrît une contrée fertile, où ayant laissé une Colonie, il retourna chez lui, persuada à plusieurs de le suivre, partit de nouveau avec dix navires, sans qu'on ait entendu parler de lui depuis cette époque.

Ce récit a plusieurs fois excité l'attention

des Sçavans ; mais comme on n'a point trouvé de vestiges de ces émigrans, on a conclu, peut-être trop légèrement, que c'étoit une pure fable, ou au moins qu'il n'existoit aucune trace de cette Colonie. En dernier lieu néanmoins, les Habitans de l'ouest ont souvent entendu parler d'une Nation habitant à une grande distance sur le Missouri, semblable aux autres Indiens par les moeurs & l'extérieur, mais parlant la langue Galloise, & conservant quelques cérémonies de la Religion Chrétienne ; ce qui, à la fin, a été regardé universellement comme un fait constant.

Le Capitaine Abraham Chaplain, de Kentucke, homme sur la véracité duquel on peut compter, a assuré l'Auteur que dans la dernière guère, étant avec sa Compagnie en garnison à Kaskasky, il y vint quelques Indiens, qui parlant la langue Galloise, furent parfaitement entendus de deux Gallois qui étoient dans sa Compagnie, avec lesquels ils conversèrent beaucoup, & qu'ils leur parlèrent de leur Nation d'une manière parfaitement conforme à ce qu'en rapportent les Habitans de l'ouest.

L'Auteur n'ignore pas le ridicule que certaines perſonnes vaines & bouillantes pourront jetter ſur ces récits; mais comme la vérité ſeule a guidé ſa plume, peu lui importe ce qu'on dira, & il ſe flatte qu'en excitant de nouveau la curioſité du Public ſur ce ſujet, il pourra donner occaſion de faire des recherches plus exactes pour découvrir la vérité. Ces recherches renverſeront peut-être le ſyſtême établi ſur le récit des Hiſtoriens Gallois; mais d'un autre côté, elles auront cela d'utile qu'elles étendront les découvertes, & nous donneront une connoiſſance plus parfaite de cet immenſe Continent.

Il exiſte à Kentucke d'anciennes ruines qui ſemblent prouver que ce Pays fut autrefois habité par une Nation beaucoup plus avancée dans les Arts utiles que les Indiens. Elles ſont généralement attribuées aux Gallois, qu'on ſuppoſe y avoir jadis habité; mais qui, ayant été chaſſés par les Naturels, furent forcés de chercher un réfuge près des ſources du Miſſouri.

Il eſt reconnu qu'aucune Nation Indienne n'a jamais employé la méthode de

ſe défendre par des retranchemens, & même un pareil ouvrage n'auroit pas été facile à exécuter, lorſque ces Nations ne connoiſſoient pas l'uſage du fer.

Dans le voiſinage de Lexington on voit les reſtes de deux anciennes fortifications, garnies de foſſés & de baſtions. L'une embraſſe ſix acres de terrein, & l'autre environ trois. Elles ſont maintenant couvertes d'arbres qui, par le nombre des cercles qu'on voit dans le bois, paroiſſent avoir au moins cent ſoixante ans. On a auſſi trouvé, en creuſant la terre près de Lexington, des morceaux de poterie, ſorte de manufacture inconnue aux Indiens (1).

Les ſépulchres ſouterrains mentionnés ci-deſſus à l'article curioſités, fourniſſent

(1) Le Page du Pratz aſſure pourtant que les Sauvages connoiſſent l'art de la Poterie. Ce ſont les femmes qui ſont chargées de ce travail, ſelon cet Auteur : elles font des pots d'une grandeur extraordinaire, des cruches avec une médiocre ouverture, des gamelles, des bouteilles de deux pintes à long col, des pots ou cruches à mettre de l'huile d'ours, qui tiennent juſqu'à quarante pintes. Voyez *l'Hiſtoire de la Louiſiane*, Tome II, page 178.

une autre preuve aſſez forte que ce pays a été autrefois habité par un Peuple différent des Indiens actuels. Quoique ces monumens n'annoncent pas un art extraordinaire dans leur ſtructure, néanmoins comme pluſieurs Nations conſervent avec le plus grand ſoin leurs anciennes coutumes, il ſeroit peut-être important de s'aſſurer ſi ces lieux dépoſitaires des morts n'ont pas une grande reſſemblance avec les anciennes ruines de l'Angleterre.

Des Antiquaires Ecoſſois font mention de quelques édifices qui, ſi je ne me trompe, reſſembloient à ces tombeaux. Mais c'eſt aſſez m'éloigner de mon objet, & haſarder des conjectures incertaines. Un jour viendra, & il n'eſt pas loin, que les retraites les plus écartées de ce Continent ſeront connues, & le récit des Gallois démontré juſqu'à l'évidence, ou plongé dans la nuit de l'oubli, qui a déja enſeveli tant de ſyſtêmes fondés ſur des preuves auſſi plauſibles que celles-ci.

Portrait des Naturels, leur habillement & leur parure.

Les Sauvages ne ſont pas nés blancs, &

ils se donnent bien de la peine pour brunir leur peau, en se frottant de graisse, & en s'exposant aux rayons du soleil. Ils se peignent (1) aussi le visage, la poitrine & les épaules de diverses couleurs, mais plus communément de rouge. Leurs traits sont beaux, principalement ceux des femmes; leur taille d'une moyenne grandeur; leurs membres bien proportionnés & droits; à peine en trouve-t-on un parmi eux qui soit bossu, ou contrefait. Ils se piquent sur plusieurs parties de leur corps, & ils y empreignent de très-jolies figures avec de la poudre à canon (2). Ils coupent leurs

(1) Les Guerriers se peignent, lorsqu'ils se mettent en campagne, pour intimider leurs Ennemis, peut-être aussi pour cacher leur peur; car il ne faut pas croire qu'ils en soient tous exempts. Les jeunes gens le font pour couvrir un air de jeunesse, qui les feroit moins estimer des vieux Guerriers, ou la paleur qui leur seroit restée d'une maladie, & qu'ils craindroient qu'on ne prît pour un effet de leur peu de courage: ils le font encore pour se rendre plus beaux; mais alors les couleurs sont plus vives & plus variées. On peint aussi les Morts, & les Prisonniers destinés à la mort. Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle France*, Tome VI, page 41.

(2) Voici comment se fait cette opération. Ils attachent sur un bois plat six aiguilles, trois à trois bien

cheveux (1), & ne laiſſent qu'une touffe vers la partie ſupérieure de la tête, qu'ils ornent de belles plumes, de grains de chapelet, de Wampum, & autres colifichets. Leurs oreilles s'étendent juſqu'aux épaules; & pour les faire venir à ce point, ils les fendent vers le bas, & y paſſent des fils de fer,

---

ſerrées, enſorte que la pointe ne paſſe pas d'une ligne; ils tracent le deſſein de la figure avec un charbon ou braiſe, enſuite ils piquent la peau; quand ils en ont deux doigts de long, ils frottent l'endroit avec de la poudre fine de charbon ou de la poudre à canon : cette poudre s'imprime ſi fortement ſur les piqûres, qu'elles ne s'effacent jamais. *Hiſtoire de la Louiſiane*, tome XI, page 199.

(1) Les Naturels coupent leurs cheveux en rond avec une couronne, comme les Capucins, & ne laiſſent de cheveux longs que pour faire une cadenette cordelée, groſſe comme le petit doigt, tout au plus, & qui pend ſur l'oreille gauche : cette couronne eſt à la même place, & preſqu'auſſi grande que celle d'un Religieux : au milieu ils laiſſent environ deux douzaines de cheveux longs pour y attacher des plumes. Cet endroit de la couronne n'eſt point épilé (ou arraché), mais il eſt coupé ou brûlé avec du charbon ardent. Il n'en eſt pas de même du poil des aiſſelles & de la barbe, qu'ils ont grand ſoin d'épiler, afin qu'ils ne reviennent plus, ne pouvant ſouffrir qu'aucun poil paroiſſe ſur leur corps. *Hiſtoire de la Louiſiane*, Tome II, page 198.

en forme de tire-bourre, dont le poids les allonge prodigieusement ; & ils les surchargent en outre de pendans, d'anneaux, de grelots d'argent, qu'ils pendent aussi à leurs narines. Quelques-uns ont une grande plume passée à travers le cartilage du nez ; & ceux qui en ont le moyen, portent un collier de Wampum, une plaque d'argent sur la poitrine, & des bracelets aux bras & aux poignets. Un morceau de toile vers le milieu du corps ; une chemise de façon Angloise, sur laquelle ils mettent une infinité de pendans pour l'orner ; une sorte de guêtres de toile, & de souliers (1) d'une forme particulière aux Indiens, & ornés

(1) Les souliers, appellés *Mockasons*, sont de peau de Chevreuils ; ils joignent autour du pied comme un chausson qui auroit la couture par-dessus ; la peau est coupée trois doigts plus longue que le pied, & le soulier n'est cousu qu'à la même distance du bout du pied, & tout le reste est plissé sur le pied ; le derrière est cousu comme aux chaussons ; mais les quartiers sont de huit à neuf pouces de haut ; ils font le tour de la jambe ; on les joint pardevant avec une courroie de peau d'ours, qui prend dès la cheville du pied, & font ainsi le brodequin. Ces souliers n'ont ni semelles ni talons ; ceux des hommes & des femmes sont les mêmes. *Histoire de la Louisiane*, Tome II, page 195.

de

de hérissons de porc-épics, avec une couverture, ou une espèce de manteau par-dessus tout, complettent leur habillement en temps de paix; mais quand ils vont en guerre, ils laissent là leurs colifichets, & ne se servent plus que de ce qui leur est nécessaire (1). Il n'y a d'autre différence entre l'habillement des hommes & celui des femmes, que dans un petit jupon, que portent ces dernières, dont quelques-unes sont encore distinguées par des cheveux très-noirs, longs, & liés derrière la tête. Excepté la tête & les sourcils, ils ont grand soin d'arracher le poil de toutes les parties du corps, & sur-tout des parties naturelles.

Leurs armes de guerre sont le fusil, l'arc & la flèche; le dard, le couteau pour faire la chevelure, & le casse-tête ou tomahawk (2). Ce dernier instrument est une

(1) Ils n'ont alors pour tout vêtement qu'une ceinture, où passe le brayer, & où pendent les sonnettes, les grelots & les coloquintes: ils y mettent aussi le casse-tête. *Histoire de la Louisiane*, tome II, page 420.

(2) Les Sauvages ont encore le bouclier. Il est fait de deux morceaux de cuir de bœuf, ronds, joints ensemble, d'un pied & demi de diamètre. *Histoire de la Louisiane*, tome II, page 420.

des pièces les plus utiles de leur bagage: il leur ſert de hache, de pipe, & d'épée. Ils ſont très-experts à le lancer, & tuent leur ennemi à une diſtance conſidérable. Il n'y a pas dans le monde de meilleurs tireurs; ils tuent les oiſeaux à la volée, les poiſſons à la nage, & les bêtes fauves à la courſe.

Génie.

Les Indiens ne ſont pas auſſi ignorans que quelques-uns le ſuppoſent; mais ils ſont très-intelligens, intrépides, prompts dans l'exécution, ſouples dans les affaires, inventifs & induſtrieux; doux & aimables envers ceux qu'ils croient leurs amis; mais implacables dans leur inimitié, ne trouvant de vengeance complette, que dans l'entière deſtruction de leurs ennemis. Ils ſont robuſtes, ſupportant la chaleur, le froid, la faim & la ſoif d'une manière étonnante; & néanmoins il n'y a pas de peuple qui ſe livre plus aux excès dans le boire & le manger, quand ils en trouvent l'occaſion. Les folies, ou plutôt les déſordres qu'ils commettent, quand ils ſont pris de vin, n'ont point de ſuites fâcheuſes; & aucun

d'eux ne voudroit venger une injure, le meurtre excepté, faite par celui qui a perdu la raison. Parmi eux, tous les hommes sont égaux, les qualités personnelles étant seules estimées. Aucune distinction de naissance, ni de rang, ne met personne dans le cas de faire tort aux autres; & il n'y a point de prééminence de mérite qui puisse engendrer l'orgueil, & faire sentir aux autres leur infériorité. Quoiqu'il y ait peut-être moins de délicatesse de sentiment chez les Indiens que parmi nous, il y a pourtant parmi eux beaucoup plus de probité, infiniment moins de cérémonies, ou de complimens équivoques. Leurs Conférences publiques montrent qu'ils ne sont point sans génie, & qu'ils possèdent le talent naturel de l'éloquence (1) à un degré supérieur.

Ils vivent dispersés dans de petits villages, soit dans les bois, soit sur les bords des rivières, où ils ont de petites plantations de grains du pays, & de racines, qui suffisent à peine pour nourrir leurs familles la moitié de l'année; pendant les six autres mois,

(1) On en peut juger par les harangues rapportées dans les Additions, & par celle du chef des Piankashaw's.

ils subsistent du produit de la chasse, de la pêche, & des fruits de la terre, qui croissent en abondance & sans culture.

Leurs huttes (1) sont ordinairement faites de branches d'arbres, & couvertes d'écorces, ayant chacune une cheminée, & une porte qu'ils ferment avec un cadenat.

Le vieux Chelicothe est bâti comme les Postes ou Forts de Kentucke, dont la forme est un parallélogramme, ou quarré long; & quelques-unes de ses maisons sont couvertes de bardeaux. Un long bâtiment, qui sert aux Assemblées, s'étend dans toute la longueur de la Ville: c'est là que le Roi & les Chefs de la Nation s'assemblent fréquemment, & délibèrent sur toutes les affaires importantes, civiles ou militaires.

Quelques-unes de leurs huttes sont une espèce de charpente dressée sur des fourches,

---

(1) *Wigwhams*, cabanes des Sauvages, très-ingénieusement faites avec de l'écorce de bouleau: elles sont élevées de sept pieds, arrondies vers le toît, dans le milieu duquel il y a un trou pour laisser passer la fumée: leur longueur dépend du nombre de la famille qui l'occupe. *Lettres d'un Cult. Améric.*, tom. 2, pag. 382.

& revêtue d'écorces d'arbres : d'autres sont faites de roseaux, & entourées de nattes. Le feu est au milieu de la cabane, & la fumée s'échappe par une petite ouverture pratiquée au toit. Leurs tables & leurs lits sont des nattes faites de roseaux, liés ensemble avec des cordes qu'ils font passer au travers. Ils couchent ordinairement sur une peau de bête fauve, & s'asseient par terre. Ils ont des marmites & des pots de cuivre pour faire cuire leurs alimens : des citrouilles, ou calebasses, coupées en deux, leur servent de sceau, de coupes & de plats.

Religion & Mœurs.

Les récits des Voyageurs concernant la Religion des Sauvages ne s'accordent guère ; & quoiqu'on ne puisse absolument assurer qu'ils n'en ont aucune, cependant il faut avouer qu'il est bien difficile de définir quelle est la leur. Tous conviennent qu'ils reconnoissent un Dieu suprême, mais qu'ils ne l'adorent pas. Ils ne l'ont pas vu ; ils ne le connoissent pas, & pensent qu'il est trop éloigné d'eux, & trop heureux en lui-même, pour s'occuper des affaires frivoles

des pauvres mortels. Ils paroissent aussi croire une vie future; & ils pensent qu'après la mort ils iront retrouver, dans une espèce d'Elysée ou de Paradis, leurs amis qui sont morts avant eux.

Les Wyandotts, près la rivière Détroit, & quelques autres, ont connoissance de la Religion Catholique Romaine, introduite chez eux par les Missionnaires. Ils ont une Eglise, un Prêtre, & un Cimetière en règle. Plusieurs d'eux paroissent zélés, & disent des prières dans leurs familles. Ceux-ci, par leurs relations avec des peuples blancs, sont un peu civilisés; civilisation qui doit nécessairement précéder l'adoption du Christianisme.

Les Shawanèses, les Cherokees, les Chickasaws, & quelques autres se mêlent fort peu de religion. D'autres se livrent à leur ancien culte superstitieux pour les objets de leur amour & de leur haine, & sur-tout pour les êtres qu'ils craignent le plus, & que pour cette raison nous nommons en général *Esprits malins* : mais en même temps on sait qu'ils adressent des prières au Soleil, & à d'autres Divinités bienfai-

ſantes inférieures, pour obtenir un heureux ſuccès dans leurs entrepriſes, une abondante nourriture, & autres choſes néceſſaires à la vie.

Ils ont leurs fêtes & autres jours de réjouiſſances, pendant leſquels ils chantent & danſent en rond, ſe prenant par les mains, & tellement peints & déguiſés, qu'il eſt difficile de les diſtinguer l'un de l'autre; après la danſe il ſe raſſemblent dans un endroit où ils ont préparé un feſtin qui conſiſte en poiſſons, viandes, volailles & fruits; tous y ſont invités, & l'on y chante pluſieurs chanſons. Ils penſent que ces feſtins ſont très-ſalutaires aux malades. Ainſi quand quelqu'un tombe malade, on tue un chevreuil, on le fait bouillir; on invite les amis & les voiſins, & après avoir jetté du tabac dans le feu, qu'ils couvrent entièrement, ils s'aſſeyent par terre autour du feu, & pouſſent un cri lamentable. Enſuite ils découvrent le feu, le rallument, & ſont paſſer la tête du chevreuil, dont chacun prend un morceau en faiſant une eſpèce de croaſſement ſemblable à celui de la corneille. Après cela ils

ſe mettent à manger le chevreuil en chantant des airs harmonieux & mélancoliques, genre dans lequel leur muſique excelle.

Quand ils ont perdu quelques-uns de leurs Guerriers dans le combat, ils font de grandes lamentations, à meſure qu'ils approchent de leurs Bourgades, & ils en conſervent long-temps le ſouvenir.

Quelques Nations abhorrent l'adultère, n'admettent point la pluralité des femmes, & ne commettent pas de vols. Mais il y en a d'autres qui ne ſont pas ſi ſcrupuleux ſur ces articles. Chez les Chickaſaws un mari peut couper le nez à ſa femme ſi elle eſt coupable d'adultère; mais les hommes jouiſſent d'une grande liberté à cet égard. Cette Nation ne ſouffre point de Chefs. Chez les Cherokees on coupe le nez & les oreilles à une femme adultère; après cela le mari la renvoie; & depuis cet inſtant elle ne peut refuſer aucun des hommes qui ſe préſentent. La fornication n'eſt point un vice chez eux, parce qu'ils regardent tous les hommes comme dans un état de liberté illimitée.

Les cérémonies de leurs mariages ne ſont

pas longues ; le mari, devant des témoins, donne à l'épouſe un pied de cerf, & celle-ci à ſon tour, lui préſente une épi de bled, emblêmes de leurs devoirs mutuels.

Les femmes ſont vraiment eſclaves des hommes, choſe ordinaire chez les Nations groſſières & non policées : ils ſont accuſés d'être vindicatifs ; mais cette paſſion ne conſiſte qu'à ſe faire juſtice de ceux qui les outragent, & encore ne s'y livrent-ils que dans les cas de meurtre & d'adultère.

Leur Roi n'a pas le pouvoir de faire mourir quelqu'un de ſa propre autorité, mais on livre ordinairement le meurtrier aux amis du mort pour en faire ce qu'ils voudront. Quand l'un d'eux en tue un autre, l'ami du mort le tue lui-même, ce qui occaſionne une ſucceſſion de meurtres, & fait répandre bien du ſang, juſqu'à ce qu'enfin la querelle ſoit appaiſée par des préſens mutuels. La Royauté eſt héréditaire, mais ſon autorité extrêmement limitée. Il n'y a pas de Peuple qui ſoit un exemple plus frappant du malheur des hommes, quand ils n'ont pas de Gouvernement. Chaque Chef, quand il eſt of-

fensé, se sépare de sa Tribu, va s'établir à une certaine distance, d'où il commence des hostilités contre ses propres compatriotes. Ces Chefs sont presque toujours en guerre l'un contre l'autre. Telle est la condition ordinaire des Sauvages.

Quand ils font des prisonniers dans la guerre, ils sont extrêmement cruels envers eux, & traitent ces malheureux avec tant de barbarie, que la mort leur est cent fois préférable à une telle vie. Ils leur donnent une abondante nourriture, les chargent de fardeaux, & quand ils arrivent à leurs villages, ils leur font courir le gantelet (1). Dans ce supplice, ils exercent tant de cruautés, qu'on croiroit impossible que ces tristes victimes puissent résister à ces tourmens. La plupart y périssent; mais ceux qui survivent sont adoptés dans une famille, & traités avec une tendresse pater-

(1) Ce supplice consiste à faire passer le patient au milieu d'une troupe de Sauvages, hommes, femmes & enfans, rangés sur deux lignes, & armés de tisons ardens, de couteaux, de tenailles & autres instrumens, avec lesquels ils se font un plaisir barbare de tourmenter le malheureux, à mesure qu'il passe devant eux.

nelle ; & s'ils peuvent éviter le ſoupçon qu'ils ſongent à s'échapper, ils jouiſſent des mêmes priviléges que les naturels.

CONCLUSION.

Je terminerai cet Ouvrage par quelques obſervations ſur l'heureuſe poſition où ſe trouvent les habitans de Kentucke, par la poſſeſſion d'un pays ſi vaſte & ſi fertile.

Quatre choſes ſont néceſſaires pour la félicité d'un pays ; ſçavoir, un ſol fertile, un air pur, de bonnes eaux, & un commerce actif. Kentucke poſsède tous ces avantages, excepté le dernier, à un degré ſupérieur : & d'après ce que nous avons dit du commerce de l'oueſt, nous concluons que celui de Kentucke égalera bientôt celui de toute autre partie du continent de l'Amérique, & que les inconvéniens auxquels il eſt expoſé, ſeront pleinement compenſés par la fertilité du ſol.

Ce fertile territoire, ſur qui la nature prodigue tous ſes tréſors, où l'on trouve tous les matériaux néceſſaires aux arts & à l'induſtrie, habité par des citoyens ver-

tueux & intelligens, doit attirer l'attention de tous les hommes, étant situé au centre du vaste Empire des Etats-Unis (1), où fleurissent l'Agriculture, l'Industrie, les Loix, les Arts & les Sciences; où l'humanité affligée élève son humble tête, où une moisson naît pour le pauvre; où la conscience cesse d'être esclave, & les Loix ne sont plus que la sécurité du bonheur; où la Nature fait sentir à l'homme la douceur de l'existence; où enfin le Gouvernement, si long-temps prostitué aux plus criminels projets, établit un asyle dans le désert pour l'humanité opprimée.

Heureux Colons! le récit du bonheur dont vous jouissez appellera dans votre pays tous les infortunés répandus sur ce globe, qui, ayant éprouvé l'oppression politique ou religieuse, y trouveront la délivrance de toutes leurs chaînes. Une multitude innombrable fuyant les lieux où régnent le despotisme & la tyrannie, se retirera chez vous; vous les accueillerez comme des amis & des frères; vous les

(1) On peut en voir les limites ci-après, conformément au deuxieme article du traité définitif.

accueillierez pour partager avec eux votre félicité. Que la mémoire de Lycurgue, ce Législateur de Sparte, qui bannit de sa République la cupidité & l'amour de l'or, vous soit toujours présente; que le grand Locke, qui le premier prêcha la doctrine de la tolérance, que le vénérable Penn, le premier qui fonda une ville de frères; enfin, que Washington, le défenseur & le protecteur de la Liberté persécutée, soient à jamais les modèles & les guides de votre conduite politique. Usez des bienfaits de la Nature & de la fertile contrée que vous habitez.

Que le fer de vos mines, la laine de vos troupeaux, le lin & le chanvre qui croissent dans vos champs, la peau des animaux sauvages qui errent dans vos bois, soient travaillés dans vos Manufactures, & acquièrent dans vos mains une valeur plus grande. Alors vous vous passerez des superfluités de l'Europe, & vous connoîtrez que le bonheur peut se trouver sans le commerce si universellement désiré par les hommes.

Dans ce pays, comme dans la terre pro-

miſe, où coulent le lait & le miel de toute part, où ſerpentent mille ſources d'eaux pures qui ſortent des vallées & des hauteurs, où croiſſent en abondance l'orge & le froment, & toutes ſortes de fruits; vous mangerez votre pain ſans craindre la diſette, & rien ne vous manquera. Vous n'y ſerez point gelés par le froid perçant du Capricorne, ni brûlés par les chaleurs du Cancer; la température de votre air eſt ſi douce, que vous n'y éprouvez point les effets des brouillards mal ſains, ni des vapeurs peſtilentielles. Ainſi favoriſé des doux ſouris du ciel, votre pays deviendra ſans doute la patrie du premier Peuple du Monde.





ARTICLE II

DU TRAITÉ DÉFINITIF,

Signé à Paris, le 3 Septembre 1783,

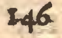
Qui détermine les limites des États-Unis.

Et afin de prévenir toutes disputes qui pourroient s'élever à l'avenir au sujet des limites desdits Etats-Unis, il est convenu & déclaré par les présentes, que ce qui suit est, & constituera leurs limites; savoir, depuis l'angle nord-ouest de la Nouvelle-Ecosse, c'est-à-dire l'angle formé par une ligne tirée exactement du nord, depuis la source de la rivière de Sainte-Croix jusqu'aux pays montagneux, le long des montagnes qui séparent les rivières qui se déchargent dans le fleuve Saint-Laurent, de celles qui tombent dans l'océan atlantique, à la source la plus nord-ouest de la rivière Conneticut; delà descendant le long du milieu de cette rivière, jusqu'au quarante-cinquième degré de latitude nord; delà, par une ligne exactement ouest par

la même latitude, jusqu'à ce qu'elle parvienne à la rivière des Iroquois, ou Cataraquy; delà le long du milieu de ladite rivière, jusqu'au lac Ontario, traversant le milieu dudit lac, jusqu'à ce qu'elle arrive à la communication par eau entre ce lac & le lac Erié; delà le long du milieu de ladite communication dans le lac Erié, traversant le milieu dudit lac, jusqu'à ce qu'elle arrive à la communication par eau entre ce lac & le lac Huron; delà traversant le milieu dudit lac, jusqu'à la communication par eau entre ce lac & le supérieur; delà traversant le lac supérieur, au nord des Isles Royales & Philippeaux, jusqu'au Long-Lac; delà au milieu dudit Long-Lac, & la communication par eau entre ce lac & le lac des Bois, audit Lac des Bois; delà traversant ledit lac, jusqu'à la pointe la plus nord-ouest d'icelui; & de-là suivant un cours directement ouest, jusqu'au fleuve Missisipi; de-là, par une ligne à tirer le long du milieu dudit fleuve Missisipi, jusqu'à ce qu'elle coupe la partie la plus au nord du trente-unieme degré de latitude septentrionale; au sud, par une ligne à tirer directement est de la détermination de la dernière

ligne

ligne mentionnée, par la latitude du 31me degré au nord de l'équateur, jusqu'au milieu de la rivière Apalachiocola ou Catahouche; delà le long du milieu d'icelle, jusqu'à sa jonction avec la rivière Flint; delà, droit à la source de la rivière de Sainte-Marie, & delà descendant le long du milieu de la rivière Sainte-Marie, jusqu'à l'Océan Atlantique; à l'est, par une ligne tirée le long du milieu de la rivière Sainte-Croix, depuis son embouchure dans la baie de Fundy, jusqu'à sa source, & depuis sa source directement au nord, jusqu'aux susdites montagnes qui séparent les rivières qui se jettent dans l'Océan Atlantique, de celles qui tombent dans le fleuve Saint-Laurent, comprenant toutes les Isles à vingt lieues de tout côté des rivages des Etats-Unis, & situées entre les lignes à tirer exactement à l'est, depuis les points où les susdites limites entre la Nouvelle-Ecosse d'une part, & la Floride occidentale de l'autre, toucheront respectivement la Baye de Fundy & l'Océan Atlantique, excepté les Isles qui sont maintenant, ou ont été dans les limites de ladite Province de la Nouvelle-Ecosse.





ADDITIONS.

DÉCLARATION DU CONGRÈS,

Concernant l'érection des nouveaux Etats dans les terres de l'Oueſt.

DU 23 Avril 1784, *les Etats-Unis* étant aſſemblés en *Congrès*,

RÉSOLU,

Que toutes les terres cédées ou à céder par les Etats particuliers, aux Etats-Unis, déja acquiſes ou à acquérir des habitans Indiens, & miſes en vente par le Congrès, ſeront diviſées en Etats particuliers de la manière ſuivante, autant que ces conceſſions pourront le permettre, c'eſt-à-dire, par les degrés de latitude, de manière que chaque Etat comprenne du nord au ſud, deux degrés de latitude, à commencer au quarante-cinquième dégré de latitude nord, & par les dégrés de longitude, dont l'un paſſera par la pointe la plus baſſe des chûtes de l'Ohio, & l'autre par le Cap occiden-

tal de l'embouchure de la grande Kenhaway; mais les terres à l'est de ce dernier méridien, entre l'Ohio, le lac Erié & la Pensilvanie, formeront un seul Etat, quelque puisse être leur étendue en latitude; que tout le terrein qui sera compris entre les susdits méridiens, au-delà du quarante-cinquième dégré de latitude, fera partie de l'Etat le plus près de ce terrein au sud, & cette partie de l'Ohio qui est entre les mêmes méridiens, & qui se rencontre avec le trente-neuvième dégré de latitude, sera substituée à la place de ce parallèle pour servir de ligne de séparation.

Que les habitans d'un territoire ainsi acquis & mis en vente, recevront des Etats-Unis, soit à leur propre demande, soit par l'ordre du Congrès, le pouvoir de rassembler, dans le temps & le lieu prescrits, les hommes libres qui auront atteint quinze ans dans les limites de leur Etat, afin d'établir un Gouvernement provisoire pour adopter la Constitution & les Loix de l'un des Treize Etats, de manière toutefois que les Loix pourront être changées par leur Corps législatif ordinaire, &

pour ériger des Comtées, des Banlieues ou autres divisions sujets aux mêmes changemens, à l'effet d'élire les Membres de leur Corps législatif.

Que quand un de ces nouveaux Etats aura acquis vingt mille habitans libres, en en donnant les preuves convenables au Congrès, il recevra des Etats-Unis le pouvoir de convoquer dans le temps & le lieu prescrits, une assemblée de Représentans, afin d'établir une Constitution & un Gouvernement permanents, pourvu que le Gouvernement provisoire & le Gouvernement permanent soient établis sur les principes suivans, comme leur base fondamentale.

Premièrement, que ces nouveaux Etats feront toujours partie de la Confédération des Etats-Unis de l'Amérique.

Secondement, qu'ils seront soumis aux articles de Confédération dans tous les cas où les Etats primitifs seront soumis eux-mêmes, & à tous les Actes & Ordonnances des Etats-Unis assemblés en Congrès.

Troisièmement, qu'ils ne s'opposeront,

dans aucun cas, à la distribution premiere des terres, faite par les Etats-Unis assemblés en Congrès, ni aux Ordonnances & Réglemens que le Congrès pourra trouver nécessaires pour assurer les titres de possession desdites terres aux légitimes acquéreurs.

Quatrièmement, qu'ils seront tenus de payer une partie des dettes fédérales contractées ou à contracter, laquelle contribution sera réglée par le Congrès, & proportionnée à celle des autres Etats.

Cinquièmement, qu'il ne sera imposé aucune taxe sur les terres qui sont la propriété des Etats-Unis.

Sixièmement, que leurs Gouvernemens respectifs seront Républicains.

Septièmement, que les terres des propriétaires non résidens ne seront, dans aucun cas, taxées plus haut que celles des résidens dans un nouvel Etat, avant qu'il ait voix délibérative au Congrès par ses Délégués.

Que lorsque l'un desdits nouveaux Etats aura autant d'habitans libres qu'il y en a dans l'un des Treize Etats-Unis le moins

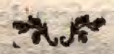
peuplé, cet Etat ſera admis par ſes Délégués dans le Congrès des Etats-Unis, ſur le même pied que les Treize Etats primitifs, pourvu que cette admiſſion ait été préalablement conſentie par le nombre d'Etats compétens. (1). Et afin d'adapter les ſuſdits articles de Confédération à l'état du Congrès quand il ſera ainſi augmenté, il ſera propoſé aux Corps légiſlatifs des Etats, qui faiſoient partie de la Confédération primitive, de demander le conſentement des deux tiers des Etats-Unis aſſemblés en Congrès, dans tous les cas où, par leſdits articles, le conſentement de neuf Etats, eſt maintenant requis; cet article accordé ſera obligatoire pour les nouveaux Etats. Juſqu'à cette admiſſion par leurs Délégués au Congrès, leſdits Etats, après l'établiſſement de leur Gouvernement proviſoire, auront la faculté d'envoyer un Membre au Congrès, avec voix conſultative, mais non délibérative.

---

(1) Par les conſtitutions des Etats-Unis, il faut le conſentement de neuf deſdits Etats pour donner force de loi dans les affaires majeures, telle, par exemple, que l'érection d'un nouvel Etat.

Que les Etats-Unis aſſemblés en Congrès pourront, dans l'occaſion, & ſans enfreindre les principes de Confédération, prendre telles meſures qu'ils jugeront convenables pour la conſervation de la paix & du bon ordre parmi les habitans dans aucuns des nouveaux Etats, jusqu'à ce qu'ils prennent un Gouvernement proviſoire, comme il eſt dit ci-deſſus.

Que les précédens articles formeront une Charte d'aſſociation, laquelle ſera revêtue des formalités requiſes par le Préſident des Etats-Unis aſſemblés en Congrès, ſous ſa ſignature & le ſceau des Etats-Unis, ſera publiée, & deviendra partie des Conſtitutions fondamentales des Treize Etats-Unis primitifs, & de chacun des nouveaux Etats, ſans pouvoir être altérée après la vente d'aucune partie du territoire de ces nouveaux Etats, conformément à la préſente délibération, autrement que par le conſentement réuni des Etats-Unis aſſemblés en Congrès, & de l'Etat particulier qui auroit quelque changement à propoſer.



ORDONNANCE DU CONGRÈS,

Pour déterminer la manière dont il sera disposé des terres de l'ouest des Etats-Unis.

Ordonné par les Etats-Unis assemblés en Congrès, qu'il sera disposé comme il suit, des terres cédées par les Etats particuliers aux Etats-Unis, qui ont été achetées des habitans Indiens. Savoir,

Le Congrès ou un Comité des Etats, nommera un Arpenteur dans chaque Etat, qui prêtera serment devant le Géographe des Etats-Unis, autorisé par ces présentes, à recevoir son serment; & l'Arpenteur fera prêter serment à son tour aux Mesureurs qui seront à ses ordres.

Le Géographe sous la direction duquel seront les Arpenteurs, établira, dans l'occasion, tels Réglemens qu'il trouvera convenables pour leur conduite; il pourra les renvoyer s'ils se conduisent mal dans leur emploi, & il en fera le rapport au Congrès ou au Comité des Etats, qu'il instruira

également en cas de maladie, de mort ou de démiſſion des Arpenteurs.

Les Arpenteurs, après avoir rempli toutes les formalités requiſes pour l'exercice de leur emploi, procéderont à la diviſion des ſuſdites terres en banlieues de ſix milles quarrés, par des lignes qui ſe prolongeront exactement nord & ſud, & d'autres coupant celle-ci à angles droits, auſſi exactement que faire ſe pourra, à moins que les limites des Cantons achetés dernièrement des Indiens, ne rendent la choſe impraticable; & alors ils ne s'écarteront de cette règle qu'autant que les circonſtances particulières pourront l'exiger; & chaque Arpenteur ſera payé à raiſon de deux piaſtres (1) pour chaque mille en long qu'il arpentera, y compris le ſalaire des Meſureurs, Marqueurs, & autres dépenſes qui pourront avoir lieu pour cet objet.

La première ligne ſe prolongeant nord & ſud, comme il a été dit, commencera ſur la rivière d'Ohio, à un point qui ſera trouvé exactement au nord de l'extrémité

(1) La piaſtre vaut 5 livres 5 ſols, argent de France.

occidentale de la ligne qui a été tirée pour ſervir de limites méridionales à l'Etat de Penſilvanie, & la première ligne ſe prolongeant eſt & oueſt, commencera au même point, & traverſera tout le territoire, pourvu que ſur cet eſpace on n'ait rien conſtruit pour fixer les limites de l'Etat de Penſilvanie à l'oueſt. Le Géographe déſignera les banlieues & leurs ſubdiviſions par leurs nombres progreſſifs du ſud au nord; commençant toujours chaque rang par le N°. 1, & les rangs ſeront diſtingués par leurs nombres progreſſifs à l'oueſt : le premier rang depuis l'Ohio juſqu'au lac Erié, ſera marqué N°. 1; le Géographe tirera lui-même la première ligne eſt & oueſt, & prendra la latitude des extrêmités de la ligne nord & ſud, & de l'embouchure des principales rivières.

Les lignes ſeront meſurées avec une chaîne, elles ſeront marquées par des entailles ſur les arbres, de manière qu'on puiſſe les voir facilement, & exactement repréſentées ſur un plan, dans lequel l'Arpenteur notera, à leur vraie diſtance, toutes les mines, ſources ſalées, ſalines & tous

les moulins qui viendront à ſa connoiſſance; toutes les rivières, ruiſſeaux, montagnes & autres choſes remarquables & permanentes, ſur ou près deſquelles il tirera les lignes, ainſi que la qualité du terrein.

Les plans des banlieues reſpectives ſeront marqués par des ſubdiviſions en lots d'un mille quarré, ou de ſix cens quarante acres, dans la même direction que les lignes extérieures, & numérotées depuis 1 juſqu'à 36, toujours en ſuivant exactement la progreſſion arithmétique dans chaque nouveau rang de lots: & ſi par les cauſes ci-deſſus mentionnées, une ſeule ſubdiviſion d'une banlieue étoit arpentée, les lots prolongés juſques-là porteront les mêmes numéros que ſi la banlieue avoit été arpentée en entier; & les Arpenteurs en tirant les lignes extérieures des banlieues, marqueront, dans l'intervalle de chaque mille, des angles pour les lots adjacents, toujours en les déſignant d'une manière différente de ceux des banlieues.

Le Géographe & les Arpenteurs feront la plus grande attention à la variation de

l'aiguille aimantée, & tireront & noteront toutes les lignes d'après le vrai méridien, marquant dans chaque plan quelle étoit la variation lorſque les lignes ont été tirées.

Dès que l'on aura arpenté ſept rangs de banlieues & de ſubdiviſions de banlieues, du ſud au nord, le Géographe en remettra les plans au Bureau du Tréſor, qui les enregiſtrera avec le rapport, dans des livres bien reliés, qui ſeront conſervés pour cet uſage; & le Géographe aura ſoin de remettre de ſemblables plans & raports à meſure que ſept rangs nouveaux auront été arpentés. Le Secrétaire d'Etat ayant le département de la Guerre, conſultera ces plans, & prendra un nombre de banlieues & de ſubdiviſions de banlieues, tant de celles qui ſeront vendues en total, que de celles qui ne ſeront vendues que par lots, juſqu'à la concurrence d'une ſeptième partie du total de ſept rangs, auſſi exactement qu'il ſera poſſible, pour être diſtribuées aux Officiers & Soldats de la dernière Armée continentale, & il en fera de même lorſqu'il ſera néceſſaire, juſqu'à ce qu'il ait tiré une quantité ſuffiſante de

banlieues & ſubdiviſions d'icelles pour ladite Armée, qui ſeront diſtribuées comme il ſera expliqué ci-après. Le Bureau du Tréſor fera tirer, ſelon l'exigence, les ſix autres parties reſtantes, tant de celles à vendre en total, que de celles à vendre par lots, au nom des Treize Etats-Unis reſpectivement, pour être diſtribuées auxdits Etats, conformément à la quotité fixée par la dernière requiſition pour tous les Etats: pourvu que dans le cas où dans une diſtribution il ſeroit accordé à quelqu'un des Etats plus de terres qu'il ne lui échoit pour ſa part, il en ſera fait une déduction dans la diſtribution ſuivante.

Le Bureau du Tréſor remettra une copie des Plans originaux, où ſeront marquées les banlieues & ſubdiviſions d'icelles, qui échoiront à chaque Etat, par la diſtribution ſuſdite, aux Commis de *l'Office du Prêt public* de chaque Etat, qui, après en avoir donné connoiſſance pendant deux mois au moins, & ſix mois au plus, en faiſant afficher un avis dans les Hôtels-de-Ville, ou autres lieux notables de chaque Comté, & le faiſant inſérer dans les Papiers-Nou-

velles publiés dans les Etats de leur résidence respective, procéderont à la vente publique des banlieues ou subdivisions d'icelles, de la manière suivante; savoir, la banlieue ou subdivision d'icelle, n°. 1, dans le premier rang, sera vendue en total; & celle n°. 2, dans le même rang, par lots; & ainsi alternativement chaque numéro de tout ce premier rang. La banlieue & subdivision d'icelle du n°. 1, dans le second rang, sera vendue par lots; & le n°. 2, dans le même rang, en total; & ainsi alternativement chaque numéro du second rang. Le troisième rang sera vendu de la même manière que le premier, & le quatrième de la même manière que le second, & ainsi alternativement tous les autres: pourvu qu'aucune portion du terrein qui est dans le susdit territoire, ne soit pas vendue au-dessous du prix d'une piastre par acre, payables en espèces, ou en billets de l'Office du prêt public, évalués sur l'échelle du tarif, ou en billets des dettes liquidées des Etats-Unis, y compris les intérêts, outre les frais d'arpentage & autres, qui sont estimés à trente-six piastres par banlieue, payables en espèces ou en billets, comme ci-dessus,

& ainſi dans la même proportion pour les ſubdiviſions de banlieues ou de lots : le paiement ſe fera immédiatement après la vente, faute de quoi leſdites terres ſeront de nouveau miſes en vente.

Il ſera réſervé pour les Etats-Unis, dans chaque banlieue, les quatre lots, marqués 8, 11, 26, 29, dans chaque ſubdiviſion de banlieue, autant de lots des mêmes numéros qu'il s'en trouvera, pour être vendus dans la ſuite. Il ſera réſervé le lot n°. 16, de chaque banlieue, pour l'entretien des Ecoles publiques de ladite banlieue; ainſi que la troiſième partie de toutes les mines d'or, d'argent, de plomb & de cuivre, pour être vendue, ou dont il ſera diſpoſé autrement, ſelon que le Congrès l'ordonnera par la ſuite.

Quand une banlieue ou ſubdiviſion d'icelle aura été vendue en total de la manière ſuſdite, & l'argent ou les billets reçus, le Commis de l'Office du prêt public délivrera un acte conçu en ces termes :

Les Etats-Unis de l'Amérique, à tous ceux qui ces présentes verront, salut.

Soit notoire que pour la somme de...... piastres, nous avons cédé, cédons & assurons par ces présentes à......... la banlieue (ou subdivision d'icelle, selon que le cas y échoira), numérotée....... dans le...... rang, exceptant & réservant un tiers de toutes les mines d'or, d'argent, de plomb & de cuivre qui pourront s'y trouver; & les lots 8, 11, 26 & 29, pour être vendus dans la suite, & pour en disposer autrement; & le lot marqué 16, pour l'entretien des Ecoles publiques; pour en jouir ledit...... ses héritiers & ayans-causes, à perpétuité, (& s'il y a plus d'un acheteur, lesdits....... leurs héritiers & ayant-causes, à perpétuité, comme possédant en commun). En foi de quoi A. B, Commis de l'Office du prêt public de l'Etat de......... a, conformément à l'Ordonnance des Etats-Unis assemblés en Congrès, mis sa signature & apposé son cachet aux présentes, ce...... de...... l'an...... de Notre Seigneur, & de l'indépendance des Etats-Unis le.......

Quand

Quand quelque banlieue ou ſubdiviſion d'icelle, aura été vendue par lots de la manière ſuſdite, le Commis de l'Office du Prêt public délivrera un acte conçu en ces termes:

Les Etats-Unis de l'Amérique, à tous ceux qui ces préſentes verront, ſalut.

Soit notoire que pour la ſomme de...piaſtres, nous avons cédé, cédons & aſſurons par ces préſentes à........ le lot (ou les lots) numéroté...... dans la banlieue (ou ſubdiviſion d'icelle, ſelon que le cas y échoira) dans le..... rang; exceptant & réſervant le tiers de toutes les mines d'or, d'argent, de plomb & de cuivre qui pourront s'y trouver, pour être vendus dans la ſuite, ou pour en diſpoſer autrement, pour en jouir ledit...... ſes héritiers & ayant-cauſe à perpétuité, (ou s'il y a plus d'un acheteur, leſdits..... leurs héritiers & ayant-cauſe, à perpétuité, comme poſſédant en commun). En foi de quoi A. B. Commis de l'Office du Prêt public de l'Etat de...... a, conformément à l'Ordonnance des Etats-Unis aſſemblés en Congrès, mis ſa ſignature, & appoſé ſon cachet aux préſentes, ce..... de..... l'an.....

de Notre Seigneur, & de l'indépendance des Etats-Unis de l'Amérique, le......

Ces actes seront enregistrés dans des livres particuliers, par les Commis de l'Office du Prêt public, & seront certifiés avoir été enregistrés avant que d'avoir été délivrés à l'acheteur, qui pourra transporter ses droits sur les terres dont ledit acte lui donne la possession.

Les Commis des Offices du Prêt public respectifs remettront tous les trois mois, au Bureau du Trésor, un état des banlieues, subdivisions d'icelles, & lots à eux confiés, en y spécifiant les noms des personnes auxquels ils seront vendus, & les sommes d'argent ou Billets qui en auront été reçus; ils feront percer avec un poinçon tous les Billets par eux reçus, & les feront insérer en bonne & due forme dans les livres du Trésor, avec le montant de l'argent ou des Billets, ayant soin de spécifier les noms des acheteurs, comme ci-dessus.

Si quelque banlieue, subdivision d'icelle ou lot demeuroient invendus pendant dix-

huit mois, après que le plan aura été reçu par les Commis de l'Office du Prêt public, ils ſeront renvoyés de nouveau au Bureau du Tréſor, & vendus de la manière que l'ordonnera le Congrès.

Et d'autant que le Congrès, par ſa réſolution des 16 & 18 Septembre 1776, & du 12 Août 1780, a ſtipulé des conceſſions de terres à un certain nombre d'Officiers & Soldats de la dernière Armée continentale, & par ſa réſolution du 22 Septembre 1780, a également ſtipulé des conceſſions de terres à un certain nombre d'Officiers dans le Département de l'Hôpital de la dernière Armée continentale; pour ſatisfaire à ces engagemens, il eſt ordonné que le Secrétaire d'Etat ayant le département de la Guerre, d'après l'état des Officiers & Soldats dépoſé dans ſon Bureau, ou d'après tels autres documens ſuffiſans, que la nature du cas pourra comporter, déterminera quels ſont les objets des réſolutions & engagemens ſuſdits, & depuis combien de temps ces Officiers & Soldats, ou leurs repréſentans, poſsèdent ces titres, & fera tirer pour eux, de la manière qui

paroîtra la plus convenable, les banlieues ou ſubdiviſions d'icelles réſervées pour la dernière Armée continentale, pour leur être diſtribuées avec impartialité. Il remettra, ſélon l'exigeance, des certificats aux Commis de l'Office du Prêt public des différents Etats, à l'Armée deſquels les réclamans Militaires ont appartenus reſpectivement, en ſpécifiant le nom & la qualité de la perſonne, les termes de ſon engagement, le temps de ſon ſervice, & la Diviſion, Brigade, Régiment ou Compagnie à laquelle il appartenoit, la quantité de terre à lui cédée, & la banlieue ou ſubdiviſion d'icelle, & le rang dans lequel ſa portion doit être priſe.

Les Commis de l'Office du Prêt public expédieront les actes pour les conceſſions entières, de la manière & forme ci-deſſus mentionnées, en variant ſeulement les termes, de manière à les rendre conformes aux certificats du Secrétaire de la Guerre.

Si quelques réclamans Militaires des terres concédées, n'avoient appartenu à

l'Armée d'aucun des Etats (1), il sera également envoyé de semblables certificats au Bureau du Trésor, qui en expédiera les actes auxdits réclamans.

Le Secrétaire de la Guerre, d'après les documens qu'il a entre les mains, remettra au Bureau du Trésor un certificat, où seront spécifiés les noms & qualité des divers réclamans du département de l'Hôpital de la dernière Armée continentale, avec la quantité de terre concédée à chaque réclamant, & la banlieue ou subdivision, & le rang dans lequel sa portion doit être prise; & sur ce certificat le Bureau du Trésor leur en expédiera les actes.

Le Bureau du Trésor & les Commis de

(1) Il y avoit parmi les Troupes des Etats-Unis plusieurs personnes qui, quoiqu'attachées au service militaire, n'étoient cependant point enrollées. Le Congrès, voulant aussi récompenser leurs services, les a compris dans les concessions des terres qu'il a faites à l'Armée continentale. Ce sont ces réclamans dont il est ici question.

l'Office du Prêt public des différens Etats, remettront dans dix-huit mois, au Secrétaire de la Guerre une copie de tous les actes qui auront été délivrés, comme aussi tous les actes originaux qui resteront entre leurs mains, faute d'être réclamés, & qui auront été déja enregistrés, lesquels actes seront conservés dans le Bureau jusqu'à ce que les Intéressés ou leurs représentans viennent les réclamer.

Il est encore ordonné qu'il sera réservé trois banlieues adjacentes au lac Erié, dont le Congrès disposera en faveur des Officiers, habitans & autres réfugiés du Canada, & des réfugiés de la Nouvelle-Ecosse, qui ont ou peuvent avoir des titres de concessions de terres à eux faites par le Congrès actuellement existant, ou qui pourront leur être faites à l'avenir, & pour tel autre emploi que le Congrès jugera convenable.

Et il est en outre ordonné que les villes de Gnadenhutten, Schoenbrun & Salem sur la Muskingum, avec autant de terres

joignant lesdites villes qu'il en sera nécessaire au jugement du Géographe, avec tous les bâtimens & autres ouvrages qui s'y trouveront, seront réservés pour les seuls Indiens Chrétiens qui étoient autrefois établis dans ces lieux, ou pour les restes de cette Société.

Conservant & réservant toujours pour les Officiers & Soldats ayant des titres sur les terres au côté nord-ouest de l'Ohio, par concession ou libéralité de l'Etat de Virginie, ou leurs représentans, tous les droits dont ils ont les titres, par l'acte de cession expédié par les Délégués de l'Etat de Virginie, le premier de Mars 1784, & par l'Edit du Congrès qui l'approuve; & afin que lesdits droits soient pleinement & effectuellement assurés, conformément au vrai but dudit acte de cession & de l'Edit mentionné, il est ordonné qu'aucune portion de terre renfermée entre les rivières appellées la petite Miami & la Scioto, au côté nord-ouest de l'Ohio, ne sera vendue ou autrement aliénée, jusqu'à ce qu'on ait distribué & remis en toute propriété

auxdits Officiers & Soldats, ou à leurs représentans, les terres qui leur ont été cédées par ledit acte de cession & par l'Edit du Congrès qui l'approuve.

Fait par les Etats-Unis assemblés en Congrès, le vingt Mai, l'an de Notre-Seigneur mil sept cent quatre-vingt-cinq, & de notre Souveraineté & Indépendance le neuvième.

Signé RICHARD-HENRI LÉE, Présid.

Signé CHARLES THOMSON, Secrét.





PASSAGES

De Diodore de Sicile, d'Ariſtote, de Platon, d'Elien & de Plutarque, qui prouvent que l'Amérique étoit connue des Anciens.

NOUS avons promis dans une note page 119 de citer quelques paſſages des Ecrivains anciens qui paroiſſoient avoir eu connoiſſance d'un autre Continent ; il ne feroit pas difficile d'accumuler les citations ; mais nous nous bornerons à un petit nombre, en commençant par Diodore de Sicile, qui nous donne une deſcription fort agréable & aſſez détaillée d'une grande iſle qu'on pourroit appeller *Fortunée*, & qui paroît n'être autre que l'Amérique même, ou quelqu'une des grandes Antilles. Voici comment s'exprime cet Auteur dans ſa Bibliothéque Hiſtorique, L. VI, c. 7.

» Au couchant de l'Afrique il eſt une

» Isle d'une grande étendue, distante de
» cette partie de notre Continent de plu-
» sieurs journées de navigation. Son ter-
» roir fertile est partagé en montagnes &
» en plaines, & la plaine représente un sé-
» jour délicieux; on y trouve plusieurs ri-
» vières navigables, & des ruisseaux de
» toutes parts. Les jardins y sont fré-
» quens & plantés de différentes sortes
» d'arbres, & les vergers sont par-tout
» entrecoupés de ruisseaux. Les villages
» sont ornés de maisons magnifiquement
» bâties, dont les parterres sont ornés de
» berceaux couverts de fleurs; c'est-là que
» les habitans du pays se retirent pendant
» l'été pour y jouir des biens que la cam-
» pagne leur fournit en abondance. La
» partie occupée par les montagnes est
» couverte de vastes forêts & d'arbres frui-
» tiers, & avec les eaux vives qui en ar-
» rosent les vallons, on y trouve tout ce
» qui peut rendre la vie agréable. Enfin
» toute cette Isle, par sa fertilité & l'abon-
» dance de ses eaux, fournit à ses habitans
» tout ce qui peut non-seulement flatter
» leurs desirs, mais contribuer encore à
» leur santé & à leur force.

» La chasse leur donne un nombre in-
» fini d'animaux qui ne leur laissent rien
» à souhaiter dans leurs festins, ni pour
» l'abondance ni pour la délicatesse. De
» plus, la mer qui environne cette Isle est
» féconde en poissons de toute espèce, ce
» qui est une propriété générale de tout
» l'Océan. D'ailleurs, on y respire un air
» si tempéré, que les arbres y portent des
» feuilles & des fruits pendant la plus
» grande partie de l'année; en un mot,
» cette Isle est si délicieuse qu'elle paroît
» plutôt le séjour des Dieux que celui des
» hommes.

» Elle étoit inconnue dans l'ancien
» temps, à cause de son grand éloigne-
» ment; mais dans la suite le hasard l'a
» fait découvrir. On sçait que dès les
» siècles les plus reculés, les Phœniciens
» entreprirent sur mer de longs voyages
» pour étendre leur commerce, & que la
» navigation leur donna lieu d'établir plu-
» sieurs Colonies en Afrique & dans les
» pays occidentaux de l'Europe. Tout leur
» succédant à souhait, & étant devenus
» extrêmement puissans, ils tentèrent de

» passer les colonnes d'Hercule, & d'en-
» trer dans l'Océan. Ils bâtirent d'abord
» une ville dans une presqu'isle de l'Eu-
» rope, voisine des colonnes d'Hercule,
» & ils la nommèrent Cadix. Ils y cons-
» truisirent tous les édifices qu'ils jugèrent
» convenables au lieu, & y élevèrent un
» Temple où ils instituèrent de pompeux
» sacrifices à la manière de leur pays. Ce
» Temple est encore à présent en grande
» vénération; plusieurs Romains que leurs
» exploits ont rendus illustres, y ont été
» rendre hommage à Hercule du succès
» de leurs entreprises.

» Au reste les Phœniciens ayant passé
» le détroit de l'Espagne (de Gibraltar)
» & voguant le long de l'Afrique, furent
» poussés très-loin dans la mer par la vio-
» lence des vents; & la tempête ayant
» duré plusieurs jours, ils furent enfin
» jettés dans l'Isle dont nous parlons.

» Ayant connu les premiers sa beauté
» & sa fertilité, ils la firent connoître aux
» autres Nations. Les Tyrreniens devenus
» les maîtres de la mer, voulurent aussi y
» envoyer une Colonie, mais les Carthagi-

» nois trouverent moyen de les en empêcher
» pour deux raisons, l'une parce qu'ils
» craignoient que leurs citoyens attirés par
» les charmes de cette Isle, n'y passassent
» en foule en désertant leur propre pays;
» l'autre parce qu'ils la regardoient comme
» un asyle assuré pour eux, si jamais il
» arrivoit quelque grand désastre à la Ré-
» publique; car ils comptoient qu'étant
» toujours les maîtres de la mer, comme
» ils l'étoient alors, il leur seroit facile de
» s'y retirer, & que leurs vainqueurs qui
» ignoroient la situation de cette Isle, ne
» pourroient point aller les y attaquer.

» Les Carthaginois, dit Aristote dans
» le livre des Récits Merveilleux, ont
» trouvé, dit-on, au-delà & à plusieurs
» journées de navigation des colonnes
» d'Hercule (le détroit de Gibraltar), une
» Isle déserte, parsemée de forêts & de
» rivières navigables, & abondante en
» toutes sortes de fruits. Comme les Car-
» thaginois alloient souvent visiter cette
» Isle, à cause de sa grande fertilité, &
» que quelques-uns même s'y étoient éta-
» blis, le Sénat de Carthage défendit sous

» peine de la vie, d'y aborder, & fit
» mourir tous ceux qui s'y étoient déja
» établis, de peur qu'ils ne publiassent ce
» qu'ils sçavoient de cette isle, & que
» d'autres peuples ne s'en emparassent, &
» ne privassent par-là les Carthaginois des
» avantages qu'ils espéroient en retirer.

Platon, dans le *Timée* & dans le *Critias*, parle beaucoup de l'Isle Atlantide, qui, vraisemblablement, est la même que celle d'Aristote & de Diodore de Sicile. Il dit » que cette Isle étoit vis-à-vis les co-
» lonnes d'Hercule dans la mer Atlan-
» tique, qu'elle étoit plus étendue que
» l'Afrique & l'Asie ensemble; que de-là
» on passoit à d'autres Isles d'où on pou-
» voit se rendre dans *tout le Continent* situé
» à l'opposite ».

Pausanias rapporte » que s'informant s'il
» y avoit des Satyres, un certain Euphe-
» mus qui étoit né dans la Carie, lui ra-
» conta que dans un voyage, il avoit été
» transporté par une tempête aux extrê-
» mités de l'Océan, où il avoit vu plu-
» sieurs Isles que les Marins appelloient
» *Satyrides*. Que les peuples qui les habi-

» toient étoient d'une couleur rougeâtre.

Elien, Hist. diverf. L. III, c. 18, avance fur le témoignage de Théopompe » qu'*au-*
» *delà de notre hémifphère* il exifte un
» *Continent* d'une grandeur immenfe ».

Plutarque, dans le Livre *de Facie in orbe lunæ*, confirme la même chofe, en difant » qu'au-delà des Isles Atlantiques on
» trouve un *grand Continent* ».

Nous pourrions trouver dans les Auteurs Grecs d'autres paffages auffi formels; mais ceux-ci fuffifent, fans doute, pour prouver qu'au moins l'idée d'un autre hémifphère n'étoit point étrangère aux Anciens. Pline & quelques Ecrivains Latins, pourroient encore nous fournir de quoi appuyer nos preuves. Nous nous contenterons de terminer nos citations par un paffage de *l'Hiftoire du Commerce & de la Navigation des Anciens*, du fçavant Huet, dont le témoignage eft affurément d'un grand poids en matière d'érudition. Après avoir parlé des diverfes Colonies des Carthaginois, cet Auteur continue ainfi :

» On peut ajouter à ces Colonies cette » grande Isle découverte & habitée par les » Carthaginois dans l'Océan, bien loin au-» delà du détroit de Cadix, & dont l'Au-» teur du Livre *des Merveilles*, attribué » à Aristote, & Diodore, font une telle » description, que plusieurs ont cru qu'elle » ne pouvoit être autre que l'Amérique. » M. Bochart ne le croyoit pas ainsi, & » étoit persuadé que ce trajet n'auroit pu » se faire sans le secours de la boussole. » Mais il faut faire attention, sur ce que » dit Diodore, que ceux qui découvrirent » cette Isle y furent jettés par la tempête, » & comme le vent d'Orient règne pres-» que continuellement dans la Zone tor-» ride, il put bien arriver que quelques » vaisseaux Carthaginois, surpris de ce » vent, furent portés malgré eux vers ces » Isles occidentales, comme je le ferai » voir dans ma *Démonstration Evangéli-» que*. Du reste il ne faut pas prendre pour » une fable tout ce que les Anciens ont » dit de cette Isle fortunée. Les Grecs pu-» rent bien exagérer ce qu'ils en avoient » appris, mais toutes les circonstances qu'on » en rapporte ne peuvent pas avoir été » controuvées ».

Du

DU GOUVERNEMENT DES SAUVAGES,

De leurs Conſeils, de leur Eloquence. Diſcours choiſis.

Nous nous ſommes engagés à fournir quelques exemples de l'éloquence des Sauvages; mais nous croyons qu'il ne ſera pas hors de propos de donner auparavant une idée de leur Gouvernement & de leurs Conſeils ou Aſſemblées, objets dont notre Auteur n'a point parlé, ou ſur leſquels il n'eſt entré dans aucun détail. Nous conſulterons pour cela le Père Charlevoix (1), l'Auteur des *Notes on the ſtate of Virginia* (2), qui ne veut pas être connu du

(1) Hiſtoire de la Nouvelle-France. 6 vol. *in*-12. Paris, 1744.

(2) *Notes ſur l'Etat de Virginie. In*-8°. Paris, 1785. Cet Ouvrage, dont l'Auteur n'a fait tirer que quelques exemplaires, pour diſtribuer à ſes amis, contient des détails intéreſſans ſur l'hiſtoire naturelle, le climat, la population, les loix, les conſtitutions, &c. de la Virginie.

Public, le Page du Pratz (1) déja cité, Boſſu (2) & autres, & nous employerons ſouvent leurs propres expreſſions.

Du Gouvernement.

Notre Auteur paroît faire entendre que les Sauvages n'ont aucune eſpèce de Gouvernement (3), & l'on ſeroit tenté de le croire au premier coup-d'œil. En effet, preſque point de Juſtice criminelle chez eux, preſque nulle ſubordination parmi les Guerriers, chacun pouvant impunément ne pas aller à la guerre, ou quitter au milieu de la campagne : mais en examinant la choſe de plus près, on voit que la plupart de ces Peuples ont un Gouvernement Patriarchal, ou, ſi l'on veut, Ariſtocratique, dont la forme varie preſque à l'infini. Nous diſons Patriarchal, parce que c'eſt ordinai-

(1) Hiſtoire de la Louiſiane, 3 vol. *in*-12. Paris, 1753 ; ouvrage bien écrit, & plein de choſes curieuſes & utiles.

(2) Nouveaux Voyages dans les Indes occidentales ; 2 vol. *in*-12. Paris, 1768. Nouveaux Voyages dans l'Amérique ſeptentrionale, *in*-8°. Amſterdam, 1777.

(3) Voyez page 137.

rement un chef de famille qui commande, & que ces Peuples regardent leurs Chefs plutôt comme leur père que comme leur Roi, & que leur obéiſſance eſt toujours libre & volontaire. En ſecond lieu, nous diſons Ariſtocratique; car quoique chaque Bourgade ait ſon Chef indépendant de tous les autres de la même Nation, & de qui les Sujets dépendent en très-peu de choſe, néanmoins il ne ſe conclut aucune affaire de quelqu'importance, que par l'avis des Anciens. Dans l'Acadie les *Sagamos* étoient plus abſolus, & il ne paroît pas qu'ils fuſſent obligés, comme les Chefs le ſont preſque par-tout ailleurs, de faire des libéralités aux particuliers. Au contraire, ils tiroient une eſpèce de tribut de leurs ſujets, & ne mettoient nullement leur grandeur à ne ſe rien réſerver pour eux. Mais il ſemble que la diſperſion de ces Sauvages Acadiens, & peut-être auſſi leur commerce avec les François, ont apporté beaucoup de changement à leur ancienne façon de ſe gouverner, dont Leſcarbot & Champlain ſont les ſeuls qui nous ayent donné quelques détails.

Plusieurs Nations ont chacune trois Familles ou Tribus principales, aussi anciennes à ce qu'il paroît, que leur origine. Elles ont néanmoins une même souche, & il y en a du moins une qui est regardée comme la première, qui a une sorte de prééminence sur les deux autres, où l'on traite de frères ceux de cette Tribu, au lieu qu'entr'elles on ne se traite que de cousins. Ces Tribus sont mêlées sans être confondues ; chacune a son Chef séparé dans chaque village, & dans les affaires qui intéressent toute la Nation, ces Chefs se réunissent pour en délibérer. Chaque Tribu porte le nom d'un animal, & la Nation entière a aussi le sien, dont elle prend le nom, & dont la figure est la marque ou les armoiries. On ne signe pas autrement les traités qu'en traçant ces figures, à moins que des raisons particulières en fassent substituer d'autres.

Ainsi la Nation Huronne est la Nation du *Porc-Epi :* sa première Tribu porte le nom de l'*Ours* ou du *Chevreuil*, les Auteurs variant sur cela ; les deux autres ont pris pour leurs animaux le *Loup* & la *Tor-*

tue : enfin, chaque Bourgade a aussi le sien, & c'est sans doute cette variété qui a désorienté les Auteurs des Relations. Mais outre ces distinctions de Nations, de Tribus, de Bourgades par les animaux, il y en a encore d'autres qui ont leur fondement dans quelqu'usage, ou dans quelque évènement particulier. Par exemple, les Hurons *Tionnontatez* qui sont de la première Tribu, s'appellent ordinairement la Nation du Petun, ou Tabac, & il existe un traité où ces Sauvages qui étoient alors à Michillimakinac, ont mis pour leur marque la figure d'un Castor.

La Nation Iroquoise a les mêmes animaux que la Huronne dont elle paroît être une Colonie, avec cette différence néanmoins, que la Famille de la Tortue y est divisée en deux, qu'on appelle la *grande* & la *petite Tortue*. Le Chef de chaque Famille en porte le nom, & dans les actions publiques on ne leur en donne point d'autre. Il en est de même du Chef de la Nation & de celui de chaque Village. Mais outre ce nom, qui n'est pour ainsi dire que représentatif, ils en ont un autre qui

les diſtingue plus particuliérement, & qui eſt comme un titre de dignité. Ainſi l'un eſt appellé *le plus Noble*, l'autre *le plus Ancien*, &c. Enfin, ils en ont un troiſième qui leur eſt perſonnel. Mais il eſt vraiſemblable que cela n'eſt en uſage que dans les Nations où la qualité de Chef eſt héréditaire.

Ces impoſitions de titre ſe font toujours avec de grandes cérémonies ; le nouveau Chef, ou s'il eſt trop jeune, celui qui le repréſente, doit faire un feſtin & des préſens, prononcer l'éloge de ſon Prédéceſſeur & chanter ſa chanſon. Il y a néanmoins tel nom perſonnel ſi célèbre, que nul n'oſe ſe l'approprier, ou qui eſt du moins fort long-temps ſans être relevé.

Dans le Nord & par-tout où règne la langue Algonquine, la dignité de Chef eſt élective ; mais toute la cérémonie de l'élection & de l'inſtallation, ſe réduit à des feſtins, accompagnés de danſes & de chants. Le Chef élu ne manque auſſi jamais de faire le panégyrique de celui dont il prend la place, & d'invoquer ſon Génie. Parmi les Hurons, où cette dignité eſt hérédi-

taire, la fucceffion fe continue par les femmes, en forte qu'à la mort du Chef, ce n'eft pas fon fils qui lui fuccède, mais le fils de fa fœur, ou à fon défaut fon plus proche parent en ligne féminine. Si toute une branche vient à s'éteindre, la plus noble Matrone de la Tribu ou de la Nation choifit le Sujet qui lui plaît davantage, & le déclare Chef.

Il faut avoir un âge mûr pour gouverner, & fi le Chef héréditaire n'y eft pas encore parvenu, on lui donne un Régent qui a toute l'autorité, mais qui l'exerce fous le nom du Mineur. En général ces Chefs ne reçoivent pas de grandes marques de refpects, & s'ils font toujours obéis, c'eft qu'ils fçavent jufqu'où ils doivent commander. Mais il eft vrai qu'ils prient, qu'ils propofent plutôt qu'ils ne commandent, & que jamais ils ne fortent des bornes du peu d'autorité qu'ils ont.

Il y a plus, chaque Famille a droit de fe choifir un Confeiller & un Affiftant du Chef, qui doit veiller à fes intérêts, & fans l'avis duquel le Chef ne fçauroit rien entreprendre.

Ce Corps de Conſeillers ou Aſſiſtans, eſt le premier de tous. Le ſecond eſt celui des Anciens, c'eſt-à-dire, de ceux qui ont atteint l'âge de maturité. Le dernier eſt celui des Guerriers, qui comprend tous ceux qui ſont en état de porter les Armes. Ce Corps eſt ordinairement commandé par le Chef de la Nation ou celui de la Bourgade; mais il faut qu'il ait donné auparavant des preuves de valeur.

Nous avons dit que le Chef doit être d'un âge mûr; on ne voit que très-rarement de jeunes gens, & encore moins ſouvent des femmes élevées à cette dignité. Cependant toute la Contrée des *Attakapas*, Nation jadis antropophage, à l'oueſt du Miſſiſſipi, aſſez près du Golfe du Mexique, étoit, en 1771, ſous la domination d'une femme nommée *Quitachoulabénaky*, c'eſt-à-dire, Régente. Boſſu (1) aſſure qu'elle régnoit avec autant de courage, de ſageſſe & de conduite qu'un homme auroit pu le faire. Auſſi les Sauvages l'avoient ſurnom-

(1) Nouveaux Voyages dans l'Amérique ſeptentrionale.

mée la Femme *de valeur*, c'eſt-à-dire, *Héroïne*. Une brillante jeuneſſe, accompagnée de tous ſes charmes, les cheveux du plus beau noir du monde, les traits du viſage les plus réguliers, des yeux vifs, un teint uni, une taille majeſtueuſe, & ſi bien proportionnée, qu'il étoit impoſſible de ne la pas admirer; une belle gorge & de l'embonpoint autant qu'il en faut pour être bien faite : voilà en peu de mots, ſon portrait. La nature, continue notre Auteur, l'a douée des qualités du cœur & de l'eſprit, qui la diſtinguent des autres perſonnes de ſon ſexe. Ce ſont ces ſeules qualités ſi eſtimables qui lui ont fait obtenir l'autorité ſuprême; auſſi eſt-elle regardée par les *Attakapas* comme une Divinité.

Ajoutons encore, d'après Charlevoix (1), que les femmes ont la principale autorité chez tous les Peuples de la langue Huronne, ſi on en excepte le Canton Iroquois d'Onneyouth, où elle eſt alternative entre les deux ſexes. Mais ſi tel eſt le droit, la pratique y eſt rarement conforme. Dans

(1) Hiſtoire de la Nouvelle-France, T. V, p. 397.

le vrai, les hommes ne parlent aux femmes que de ce qu'ils veulent bien qu'elles ſçachent, & rarement une affaire importante leur eſt communiquée, quoique tout ſe faſſe en leur nom, & que les Chefs ne ſoient que leurs Lieutenans.

Les affaires qui concernent purement une Bourgade ou Famille, ſont réglées par le Chef & les Principaux de la Bourgade; celles qui concernent une Tribu, telles, par exemple, que la convocation des Chefs de Guerre, & l'arrangement des différents qui peuvent s'élever entre les différentes Bourgades ou Familles, ſont décidées dans une Aſſemblée ou Conſeil des Chefs de ces Bourgades; enfin celles qui intéreſſent toute la Nation, telles que la déciſion de la guerre, la concluſion de la paix, ou les alliances avec les Nations voiſines, ne ſont miſes en délibération que dans le Conſeil national, composé de tous les Chefs de la Tribu, aſſiſtés des Chefs de guerre de chaque Bourgade, qui ſont ſes Conſeillers.

Dans chaque Bourgade il y a une ſalle d'aſſemblée où le Chef & les Anciens s'aſ-

ſemblent dans l'occaſion, & conſultent ſur ce qu'il y a à faire. Chaque Tribu a auſſi un lieu déterminé où ſe raſſemblent les Chefs des Bourgades pour traiter des affaires de la Tribu. Enfin chaque Nation a ſon lieu d'aſſemblée qui eſt comme le point central de réunion, où tous les Chefs des diverſes Tribus, & les principaux Guerriers ſe rendent pour traiter des affaires concernant la Nation. Quand une matière doit être agitée dans un Conſeil national, les Chefs des diverſes Tribus traitent l'affaire ſéparément avec leurs Conſeillers, & quand ceux-ci l'approuvent ils expoſent l'avis de la Tribu au Conſeil national : & comme leur Gouvernement ſemble être fondé uniquement ſur la perſuaſion, ils tâchent, par des préſens mutuels, d'obtenir les ſuffrages. Tel eſt le Gouvernement qui ſubſiſte encore aujourd'hui, avec quelques variétés néanmoins, parmi les Sauvages voiſins des Etats-Unis.

Des Conſeils ou Aſſemblées.

Toutes les affaires importantes parmi les Indiens ſont examinées & arrêtées dans le

Conſeil des Anciens, qui juge en derniére instance. C'eſt dans ces Aſſemblées qu'ils montrent une ſageſſe, une maturité, une habileté, on peut dire même une probité qui auroient fait honneur à l'Aréopage d'Athènes & au Sénat de Rome, dans les plus beaux jours de ces Républiques. En effet, on n'y conclut rien avec précipitation, & les grandes paſſions qui ont ſi fort altéré la politique, n'ont point encore prévalu dans ces Sauvages ſur le bien public. Les Intéreſſés ne laiſſent pas de faire jouer bien des reſſorts, & d'employer un manège dont on auroit peine à croire capables des Barbares, pour venir à bout de leurs deſſeins.

Le premier coup-d'œil de ces Aſſemblées n'en donne pas une idée bien avantageuſe. Qu'on ſe repréſente une douzaine de Sauvages preſque nuds, les cheveux accommodés en autant de manières différentes, & toutes ridicules; la pipe à la bouche, & dans la contenance de gens qui ne penſent à rien. C'eſt beaucoup ſi quelqu'un laiſſe échapper un mot en un quart-d'heure, & ſi on lui repond par un monoſyllabe. Nulle

marque de diſtinction, nulle préſéance. Mais on change bien de ſentiment lorſqu'on voit le réſultat de leurs délibérations.

Des Peuples qu'on peut dire ne poſſéder rien, ni en public ni en particulier, & qui n'ont point l'ambition de s'étendre, devroient, ce ſemble, avoir peu de choſe à démêler les uns avec les autres. Mais l'eſprit de l'homme naturellement inquiet, ne ſçauroit demeurer dans l'inaction, & il eſt ingénieux à ſe procurer de quoi s'occuper. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que nos Sauvages négocient ſans ceſſe, & qu'ils ont toujours quelqu'affaire ſur le tapis. Ce ſont des traités à conclure ou à renouveller, des offres de ſervices, des civilités réciproques, des alliances qu'on ménage, des invitations à la guerre, des complimens ſur la mort d'un Chef ou d'une perſonne conſidérable. Tout cela ſe fait avec une dignité, une attention, même une capacité digne des affaires les plus importantes, & les leurs le ſont quelquefois plus qu'il ne paroît; car ceux qu'on députe pour cela ont preſque toujours des inſtructions

ſecrettes, & le motif apparent de leur députation n'eſt qu'un voile qui en cache un autre plus ſérieux.

Dans toutes ces circonſtances ils prononcent des diſcours quelquefois très-longs, pendant leſquels l'Orateur n'eſt jamais interrompu. C'eſt l'Orateur ou Porte-Parole, qui harangue au nom de la Bourgade, de la Tribu ou de la Nation. Chaque Tribu a le ſien dans la Bourgade, & il n'y a guère que ces Orateurs qui aient droit de parler dans les Conſeils publics & dans les Aſſemblées générales. Ils parlent toujours bien & à propos. Outre cette éloquence naturelle, que perſonne de ceux qui les ont pratiqués ne leur conteſte, ils ont une connoiſſance parfaite des intérêts de ceux qui employent leur miniſtère, & une dextérité à mettre le bon droit dans tout ſon jour, qui ne peut aller plus loin. En quelques occaſions les femmes ont un Orateur qui parle en leur nom, & comme s'il étoit uniquement leur interprête.

De l'Éloquence des Sauvages.

C'eſt un ſpectacle bien ſurprenant que

des Peuples qui n'ont pas les premiers élémens des Sciences & des Lettres, discutent une affaire avec tant de netteté, avec tant de justesse, & qu'ils montrent tant d'éloquence dans leurs discours, au point que des Voyageurs certainement très-instruits, & par conséquent à l'abri de s'en laisser imposer, assurent avoir passé des heures entières à écouter les Orateurs, & regretté de les voir si-tôt finir. Quelle est donc la magie de leur langage, le charme de leur éloquence, la beauté de leurs peintures, pour frapper ainsi des hommes accoutumés à tout ce que l'agrément du style, la pureté de l'expression, le sublime des pensées des Peuples policés, peut offrir de plus beau dans ce genre? La raison en est sensible, c'est qu'ils vont droit au cœur, qu'ils peignent au lieu de faire des phrases, qu'ils intéressent toujours l'Auditeur; c'est qu'enfin ils n'employent que le langage du sentiment & de la raison, au lieu de l'esprit qu'on trouve dans la plupart des Orateurs anciens & modernes. La nature les guide, la raison les éclaire, le sentiment les dirige; ils n'ont point d'autres maîtres, d'autres guides, d'autre art, & ils touchent, ils persuadent.

Ils ſont très-abondans en expreſſions, & ils employent fréquemment la métaphore, l'allégorie & d'autres figures, ſans même s'en douter. Doués d'une imagination vive & brillante, ils ont la répartie prompte, & ſément leurs diſcours de traits lumineux, qui auroient été applaudis dans les Aſſemblées publiques de Rome & d'Athènes. Leur mémoire n'eſt pas moins excellente : quoique dépourvus de tous les ſecours que nous avons inventés pour ſoulager la nôtre ou pour y ſuppléer, on ne ſçauroit dire de combien de choſes, avec quel détail de circonſtances, & avec combien d'ordre ils traitent dans leurs Conſeils. En quelques occaſions néanmoins ils ſe ſervent de petits bâtons pour ſe rappeller les articles qu'ils doivent diſcuter, & ils s'en forment une eſpèce de mémoire locale ſi ſûre, qu'ils parleront quatre ou cinq heures de ſuite, étaleront vingt préſens, dont chacun demande un diſcours entier, ſans rien oublier, & même ſans héſiter, ce qui eſt bien plus ſurprenant. Ce qui ne l'eſt pas moins, c'eſt que la plupart de leurs diſcours ſe font ſur le champ & ſans préparation, l'Orateur n'étant pas toujours

prévenu

prévenu de ce qu'il a à dire, ou devant se régler sur les circonstances particulières & imprévues.

Leur éloquence tient de l'excellence de leur imagination & de leur mémoire : elle a cette force, ce naturel, ce pathétique, que l'art ne donne pas, que les Grecs admiroient dans les Barbares; & quoiqu'elle ne paroisse point soutenue par l'action, qu'ils ne gesticulent point, qu'ils n'élèvent point la voix, on sent qu'ils sont pénétrés de ce qu'ils disent, & ils persuadent. Leur narration est nette & précise; & quoiqu'ils usent beaucoup d'allégories & d'autres figures, ainsi que nous l'avons dit, elle est vive, & a tous les agrémens que comporte leur langue.

Il est temps de montrer au Lecteur quelques exemples de cette éloquence persuasive qui doit tout à la nature & rien à l'art, & qui parle au cœur & non à l'esprit.

Discours choisis.

En 1720 un Sauvage Chitimachas (1),

(1) Les Chitimachas sont établis sur une riviere qui porte leur nom, à l'ouest de la Nouvelle-Orléans;

s'étant caché dans un lieu écarté sur le bord du Mississipi, tua l'Abbé de Saint-Côme, Missionnaire de la Louisiane. M. de Bienville, alors Gouverneur de la Colonie, s'en prit à toute la Nation, & pour ménager son monde, il la fit attaquer par plusieurs Peuples alliés des François. Les Sauvages eurent le dessous, & la perte de leurs meilleurs Guerriers les força à demander la paix. Le Gouverneur la leur ayant accordée à condition qu'ils apporteroient la tête du meurtrier; ils satisfirent à cette condition, & vinrent présenter à M. de Bienville le calumet de paix. C'est à cette occasion que l'Orateur, qui étoit du nombre des Ambassadeurs, harangua M. de Bienville en ces mots:

» Mon cœur rit de joie de me voir de-
» vant toi; nous avons tous entendu la
» parole de paix que tu nous as fait porter;
» le cœur de toute notre Nation en rit de
» joie jusqu'à tressaillir: les femmes ou-
» bliant à l'instant tout ce qui s'est passé,

c'étoit autrefois une Nation considérable; mais elle est presque totalement détruite à présent, & il n'en reste plus qu'un fort petit nombre.

» ont danſé, les enfans ont ſauté comme de
» jeunes chevreuils. Ta parole ne ſe perdra
» jamais; nos cœurs & nos oreilles en ſont
» remplis, & nos deſcendans la garderont
» auſſi long-temps que l'ancienne parole
» durera (1). Comme la guerre nous a
» rendus pauvres, nous avons été contraints
» de faire une chaſſe générale pour t'ap-
» porter de la pelleterie; mais nous n'oſions
» nous éloigner, dans la crainte que les
» autres Nations n'euſſent pas encore en-
» tendu ta parole; nous ne ſommes même
» venus qu'en tremblant dans le chemin,
» juſqu'à ce que nous euſſions vu ton
» viſage.

» Que mon cœur & mes yeux ſont con-
» tens de te voir aujourd'hui. Nos préſens
» ſont petits, mais nos cœurs ſont grands
» pour obéir à ta parole; quand tu nous
» commanderas, tu verras nos jambes
» courir & ſauter comme celles des cerfs,
» pour faire ce que tu voudras ».

Ici l'Orateur fit une pauſe; puis élevant

(1) C'eſt ainſi que les Sauvages nomment la tradi-
tion, qu'ils ont grand ſoin de conſerver.

ſa voix, il reprit ſon Diſcours avec gravité.

» Ah ! que ce ſoleil eſt beau aujourd'hui, en comparaiſon de ce qu'il étoit » quand tu étois fâché contre nous ; qu'un » méchant homme eſt dangereux ! tu ſais » qu'un ſeul a tué le Chef de la Prière (1), » dont la mort a fait tomber avec lui nos » meilleurs Guerriers ; il ne nous reſte plus » que des vieillards, des femmes & des » enfans qui te tendent les bras comme à » un bon père. Le fiel qui rempliſſoit au- » paravant ton cœur, vient de faire place » au miel, le grand Eſprit n'eſt plus irrité » contre notre Nation : tu as demandé la » tête du méchant homme, pour avoir la » paix ; nous te l'avons envoyée.

» Auparavant le ſoleil étoit rouge, les » chemins étoient remplis d'épines & de » ronces, les nuages étoient noirs, l'eau » étoit trouble & teinte de notre ſang, » nos femmes pleuroient ſans ceſſe la perte » de leurs parens, & n'oſoient aller cher- » cher du bois pour préparer nos alimens ;

(1) C'eſt ainſi qu'ils appelloient nos Miſſionnaires.

» nos enfans crioient de frayeur; au moindre cri des oiſeaux de nuit, tous nos Guerriers étoient ſur pieds; ils ne dormoient que les armes à la main; nos cabanes étoient abandonnées & nos champs en friche; nous avions tous le ventre vuide, & nos viſages étoient allongés; le gibier fuyoit loin de nous; les ſerpens ſiffloient de colère, en allongeant leurs dards; les oiſeaux qui perchoient près de nos habitations ſembloient, par leur triſte ramage, ne nous chanter que des chanſons de mort.

» Aujourd'hui le ſoleil eſt brillant, le ciel eſt clair, les nuages ſont diſſipés, les chemins ſont couverts de roſes, nos jardins & nos champs ſeront cultivés; nous offrirons au grand Eſprit les prémices de leurs fruits; l'eau eſt ſi claire que nous y voyons notre image; les ſerpens fuyent, ou plutôt ſont changés en anguilles; les oiſeaux nous charment par la douceur & l'harmonie de leurs chants; nos femmes & nos filles danſent juſqu'à oublier le boire & le manger; le cœur de toute la Nation rit de joie

» de voir que nous marchons par le même
» chemin que toi & les François : le même
» soleil nous éclairera ; nous n'aurons plus
» qu'une même parole, & nos cœurs ne
» feront plus qu'un : qui tuera les Fran-
» çois nous le tuerons ; nos Guerriers chas-
» seront pour les faire vivre, nous man-
» gerons tous ensemble : cela ne sera-t-il
» pas bon, qu'en dis-tu, mon père ? »

M. de Boisbriand, Officier d'un mérite distingué, n'avoit pas ces avantages de la nature qui préviennent les gens en leur faveur. Il étoit né avec une épaule plus haute que l'autre, ce qui le rendoit un peu voûté. A la sollicitation de M. de Bienville, Gouverneur de la Louisiane, le même dont il a été parlé ci-dessus, il fut nommé Commandant du Fort de Chartres, construit par les François, au pays des Illinois. Aussi-tôt qu'il y fut rendu il reçut des Députés de chaque Tribu dépendante du Corps de la Nation Illinoise. Ces Députés étoient tous beaux hommes, & même choisis pour représenter la Nation auprès du nouveau Commandant François. Sa petite stature choqua d'abord les Américains ; mais après

ils furent frappés du discours éloquent que M. de Boisbriand leur adressa, qui étoit analogue au génie de ces Peuples Sauvages. Comme ce discours est fort beau, nous croyons devoir le joindre ici, d'autant plus que celui de l'Orateur Indien que nous voulons rapporter, en est la réponse.

Après donc que ce Commandant eut reçu des mains du Chef de l'Ambassade, nommé *Papapechengouya*, le sacré calumet de paix, il harangua lui-même, sans le secours de l'Interprête. Voici à peu-près ses termes.

» Illustre & valeureuse Nation Illinoise, » alliée & amie des François, ouvrez vos » oreilles pour écouter ma parole, qui est » vraie, aussi pure & claire que le soleil » qui paroît aujourd'hui sur l'horison, & » que je prends à témoin, comme *l'Agent* » *du Maître de l'Univers*.

» Le grand Chef des François demeure, » vous ne l'ignorez pas, au-delà du grand » lac d'eau salée, dans l'ancien monde, où » des hommes blancs, ses sujets, sont en » aussi grand nombre que les feuilles des

» arbres de vos forêts (1). Ce puiſſant Mo-
» narque ayant été informé par *l'écorce*
» *parlante* (2), que ſes fidéles alliés & en-
» fans les *hommes rouges Illinois*, ainſi
» que leurs confédérés les braves *Kaſ-*
» *kaskias, Mitchigamias, Penhenguichias,*
» *Kaokias, Tamaroës*, &c. lui avoient
» donné en toute rencontre des preuves
» ſignalées de leur attachement inviolable
» envers ſa Couronne & pour le bien de ſa
» Colonie, Sa Majeſté a bien voulu m'ho-
» norer par le choix qu'elle a daigné faire
» de ma perſonne, pour venir réſider ſur
» vos terres, afin de les conſerver toujours
» blanches (3), & pour vous donner des
» marques authentiques de ſa bonté pa-
» ternelle, puiſqu'il ſait que c'eſt à juſte
» titre que les hommes rouges Illinois ſe
» qualifient de ſes enfans. Cette prédilec-
» tion de la part du grand Chef des Fran-

(1) Les Sauvages ne comptant point au-delà de cent, ſe ſervent de cette métaphore pour exprimer un nombre dont ils ne peuvent ſe former une idée.

(2) C'eſt ainſi que les Indiens appellent les lettres, ou tout autre papier écrit.

(3) Cette expreſſion eſt encore priſe des Sauvages; terre blanche veut dire terre où regne la paix.

» çois, & qui me flatte infiniment, m'au-
» torise à vous dire en même-temps que
» si je suis petit de corps, mon cœur est
» assez grand pour *y loger, comme dans*
» *une spacieuse cabane, tous nos enfans les*
» *hommes rouges Illinois.*

» Je viens donc pour vous ratifier cette
» parole, qui est celle du plus tendre père
» & du meilleur Roi de la terre, puisque
» je suis chargé de vous apporter de ses
» magasins, des marchandises qu'il vous
» envoye pour couvrir vos femmes & vos
» jeunes filles; car le cœur de ce *grand*
» *Chef des hommes blancs* souffre beau-
» coup de savoir que ses enfans les hom-
» mes rouges, sont dignes de pitié (c'est-
» à-dire qu'ils ont le corps nud); en outre,
» pour les faire vivre de viande de chasse,
» les faire redouter & les défendre contre
» vos ennemis mortels *les Renards*, je leur
» apporte des armes blanches, des fusils,
» de la poudre & des bales. Et comme un
» véritable père, il y a ajouté de son lait (1)

(1) Les Sauvages de la Louisiane appellent l'eau-de-vie de l'eau de feu, ou le lait des François. Je me ressouviens que lorsqu'ils venoient voir M. de Macarty,

» pour réjouir & donner de la vigueur aux » vénérables vieillards de la Nation, afin » qu'ils conſeillent ſagement les jeunes » Guerriers, & leur recommandent ex- » preſſément de ne point *perdre l'eſprit*, » c'eſt-à-dire, de ne jamais ſe moquer du » *Maître de la vie*, ou de *l'Être Suprême*, » qui vous protégera contre la Nation des » *fins Renards*, vos ennemis perpétuels.

» Et ſi après ils étoient aſſez téméraires » pour venir vous morguer pendant que je » réſiderai ſur vos terres, vous me verrez » élevé, c'eſt-à-dire, que je marcherai alors » ſur la plante des pieds, à la tête de tous mes » valeureux Guerriers François & Illinois, » avec des gros fuſils (petites pièces d'ar- » tillerie) qui foudroyeront ces audacieux » fanfarons, & nous ferons des bourres » à canon de leurs chevelures.

» Vous ſaurez donc que le grand Chef » de tous les François ne manquoit nulle- » ment de Capitaines mieux faits & bien » plus grands que moi, pour venir dans

---

notre Commandant aux Illinois, ces Indiens diſoient, nous allons voir notre pere, & en même temps pour tetter de ſon lait. Boſſu, nouveaux Voyages dans l'Amérique ſeptentrionale.

» votre pays ; mais cet auguste Souverain » appréhendoit, avec juste raison, que s'il » en eût envoyé un autre que moi pour » expliquer sa parole royale, cet autre » François n'eût pu la rendre à ses enfans » les hommes rouges, avec la même force » ou la même intelligence, parce qu'il a » été informé que je parle comme vous » la langue Illinoise (1). Voilà précisément » pourquoi le bon Monarque des François » m'a préféré aux Capitaines plus grands » de son vaste Empire, pour venir dans » votre pays, avec ses marchandises & ses » munitions de guerre, afin que je vous » en fasse la répartition suivant ses ordres » que j'exécuterai ponctuellement, sans » qu'il en soit détourné une aiguille ».

Ce Discours fut écouté avec le plus grand silence, auquel succédèrent des applaudissemens de toute l'assemblée.

Alors le plus ancien Orateur de la Na-

---

(1) L'Idiôme Illinois est extrêmement difficile à apprendre. Cependant M. de Boisbriand surpassa toutes les difficultés de cette langue barbare, & il l'apprit si parfaitement, que par l'usage qu'il en fit, l'on eût dit qu'elle lui étoit naturelle.

tion adreſſant la parole à M. de Boisbriand, prononça un Diſcours dont voici la traduction.

» Ta parole a pénétré dans nos cœurs, » auſſi promptement que le trait d'un arc. » Nos Guerriers & nos jeunes gens, qui, » ſouvent, ne jugent que ſur l'apparence, » t'avoient auparavant, comme des igno- » rans, mépriſé ; mais ils reconnoiſſent » préſentement, avec juſtice, que tu es » plus haut en lumière & en valeur que » ne ſont les étoiles ſur nos têtes, & que » tu es plus profond en pénétration & en » connoiſſance que les gouffres du fleuve » de Mechaſſepi (appellé le Miſſiſſipi, ou » le fleuve Saint-Louis par les François) ; ils » penſent comme moi, que c'eſt la force » de ton eſprit qui a empêché ton corps » de croître. Auſſi le *Maître de la vie*, » ou l'Auteur de la nature, t'a copieuſe- » ment dédommagé de la petite taille de » ton corps, en t'accordant la grandeur de » l'ame, avec des ſentimens vraiment hé- » roïques, pour défendre & protéger contre » leurs ennemis, les hommes rouges *Il-* » *linois* & leurs Alliés, qui s'efforceront

» de gagner ton amitié, & en même-
» temps qui chérissent l'adoption qu'a bien
» voulu faire de notre Nation le grand
» Chef des François.

» En conséquence nous te prions très-
» instamment de mander dans *l'écorce*
» *qui parle*, à notre Père, le grand Chef
» des hommes blancs, que nous ne trou-
» vons point dans notre langue des termes
» assez expressifs pour le remercier de l'at-
» tention paternelle qu'il a bien voulu avoir
» pour notre Nation, en envoyant résider
» sur notre terre, afin de la conserver tou-
» jours blanche, un Capitaine de valeur
» tel que toi. Aussi, pénétrés d'amour en-
» vers ce digne Chef, & pour lui en mar-
» quer notre sincère & vive reconnois-
» sance, nous députerons des considérés
» ou des notables pour aller de l'autre côté
» du grand lac d'eau salée, assurer notre
» Père, dans sa grande cabane, au grand
» village des François (1), que nous vou-

(1) Bossu, de qui nous tirons ce discours, fait mention dans la premiere partie de ses Voyages, de ces Ambassadeurs Américains qui passerent en France en 1725; ils furent présentés au Roi, qui décora le Chef

» lons vivre & mourir ſes plus fidèles al-
» liés & enfans les hommes rouges *Illi-*
» *nois* ».

Les Padoucas, Nation habitant à l'oueſt-quart-nord-oueſt des Miſſouris, étoient en guerre avec les Nations voiſines & amies des François, ce qui portoit obſtacle à notre commerce. Pour remédier à cet inconvénient, M. de Bourgmont, Commandant du Fort d'Orléans ſur la rivière du Miſſouri, manda toutes les Nations nos Alliées, & les engagea à l'accompagner aux Padoucas, afin de les mettre tous en paix, & par ce moyen faciliter la traite entr'eux tous & les François, & faire alliance avec les Padoucas.

A cet effet, M. de Bourgmont partit du Fort d'Orléans le 3 Juillet 1724, & arriva chez les Padoucas le 18 Octobre. Le 20, ſur les deux heures après-midi, le

d'une médaille avec ſon portrait. Il y avoit auſſi la fille d'un Chef de la Nation des Miſſouris, que M. de Bourgmont, qui commandoit le Fort d'Orléans, dans cette partie de la terre, amena avec lui en France. Cette Indienne fut baptiſée dans l'Egliſe de Notre-Dame de Paris. On l'appelloit la Princeſſe des Miſſouris.

grand Chef des Padoucas vint au camp des François avec trois Chefs de guerre, pour voir M. de Bourgmont, qui lui donna la main, le fit asseoir, puis fumer. Demi-heure après il se rassembla dans le camp un grand nombre de Padoucas, avec quantité de femmes & d'enfans. Quand le Chef les vit rassemblés, il se leva, se mit au milieu de cette troupe, fit venir l'Interprête, pour expliquer à M. de Bourgmont ce qu'il alloit dire; mais avant de commencer, il dit à l'Interprête qu'il donneroit volontiers deux doigts de sa main pour pouvoir se faire entendre lui-même au Chef des François.

Voici la teneur de sa harangue.

» Mon Père, mon cœur est serré comme » s'il étoit entre deux pierres. Que ne » puis-je parler comme toi pour me faire » entendre? Encore ne pourrois-je parler » comme mon cœur; il vaudroit mieux » que mon cœur eût une bouche qui pût » se faire entendre.

» Depuis long-temps nos cœurs trem- » blent comme des feuilles agitées par les

» vents au moindre cri des oiſeaux de
» nuit; tous nos Guerriers étoient ſur pied,
» & ne dormoient que les armes à la
» main, quoique les jeunes gens fuſſent à
» la découverte dans le jour.

» À peine avoit-on fini les pleurs ré-
» pandus pour un Guerrier tué, qu'il fal-
» loit en pleurer un autre; nos femmes
» n'oſoient aller chercher du bois pour
» nous préparer à manger, & à nos enfans
» qui crioient à la faim nuit & jour; nous
» n'oſions aller à la chaſſe, parce que le
» ſoleil étoit rouge, le temps étoit ſombre,
» les chemins étoient couverts de ronces
» & d'épines, l'eau trouble nous cachoit
» le poiſſon, le gibier fuyoit loin de nos
» villages; nous avions le ventre plat &
» les joues creuſes; les oiſeaux qui per-
» choient prêt de nous ſembloient, par
» leur triſte ramage, ne nous chanter que
» des chanſons de mort.

» Mais aujourd'hui, mon Père, tu nous
» apportes les beaux jours. Ah! que le
» ciel eſt ſerein, que le ſoleil eſt brillant!
» les chemins ſont nets, l'eau eſt claire,
» le gibier revient. Nos femmes vont rire,
» danſer,

» danſer & préparer à manger à leur aiſe ; » nos enfans vont courir & ſauter comme » des faons de biche ; & vivant en paix » avec ceux qui étoient nos ennemis, nous » marcherons ſans crainte par le même » chemin ; le même ſoleil nous éclairera ; » nous nous régalerons enſemble comme » frères ; & quoique nos Nations ſoient » un peu éloignées, nous ſerons comme » ſi nous étions enſemble, nous portans » les uns les autres dans nos cœurs.

» Ah ! l'heureux jour qui t'a vu parmi » nous, mon Père ; à peine nos deſcen- » dans ſe ſouviendront-ils de nous qu'ils » publieront ton nom & la bonté du Sou- » verain qui t'envoye ici nous apporter la » paix & tant de belles marchandiſes. » Pourrions-nous oublier la bonté du cœur » François, qui donne tant de choſes ſans » deſſein. Tout ce que l'on m'a dit des » François n'eſt rien en comparaiſon de ce » que je vois. On m'a dit bien des choſes » de votre valeur ; mais vous la prouvez » encore mieux, en nous donnant des armes » effrayantes dont le ſeul bruit nous fait » trembler. Les Eſpagnols, au contraire,

» ne nous traitent que des chevaux, dont
» ils ont ſi grand nombre qu'ils n'en ſça-
» vent que faire; d'un autre côté, ils ne
» nous traitent que de mauvaiſes haches
» de fer mol, & quelques petits coûteaux,
» dont ſouvent ils caſſent la pointe, de
» crainte que nous ne nous en ſervions
» quelque jour contr'eux, & ils ne nous
» donnent que cela qu'ils nous traitent
» bien cher. Quelle différence des François
» aux Eſpagnols, dont je ne fais pas plus
» de cas à préſent que de cette terre; (il
ſe baiſſa & prit un peu de terre qu'il jetta
du côté des terres Eſpagnoles) » au lieu
» que je regarde aujourd'hui les François
» comme le ſoleil (en le montrant de la
» main).

» Tu vois ici, mon Père, beaucoup de
» Guerriers, mais j'en ai encore bien d'au-
» tres qui n'ont pu arriver, étant très-
» éloignés d'ici; ils ont tous ta parole,
» ils l'ont reçue de ma part; ainſi tu peux
» les commander quand tu voudras, &
» me commander auſſi; je puis t'en fournir
» plus de deux mille qui t'obéiront comme
» à moi, & moi qui t'obéirai d'auſſi bon

» cœur que tu nous as donné tant de belles
» marchandiſes à notre uſage. Que vous
» êtes heureux, nos amis les Miſſouris, les
» Oſages, les Othouez, les Canzès, les
» Aïaouez, les Panimahas, de voir ſouvent
» les François vos amis ! rien ne leur eſt
» cher, ils ſont généreux comme des pères
» à leurs enfans. Obéiſſons donc tous à
» de ſi bons voiſins, & ne faiſons tous
» enſemble avec eux, qu'une même Na-
» tion, qu'un cœur & une même vo-
» lonté.

» Sois aſſuré de tout ce que je te dis ;
» car je ſuis promptement obéi quand je
» parle, & je ne dis rien que de vrai, parce
» que je ſuis un vrai homme. Ecoute, mon
» Père, je te prie pour moi & pour toute
» ma Nation, de nous envoyer des Fran-
» çois pour traiter avec nous ; nous les re-
» cevrons bien, nous leur donnerons des
» chevaux & des pelleteries. Auſſi-tôt que
» tu ſeras parti, j'aſſemblerai les vieillards
» pour le Conſeil, & j'ordonnerai de
» paſſer des robes de bœuf pour traiter des
» chevaux aux Eſpagnols pour vous les
» donner ; je dirai auſſi qu'on faſſe beau-

» coup de pelleteries pour les François ; » enfin je ferai tout ce que tu voudras, » pour que tu voyes que nos cœurs sont » à toi & aux François, plus que s'ils » étoient nos frères : sois certain que mes » paroles sortent de mon cœur, & que je » suis un vrai homme ».

M. de Bourgmont lui répondit : » Mon » ami, je te suis obligé de tes Guerriers » pour le présent, nous sommes en paix » avec toutes les Nations du pays ; mais si » quelque Nation rompoit les chemins, » je ne te refuserois pas ». Le grand Chef » répartit : » Mon Père, tu me feras plaisir » de m'avertir quand tu auras besoin de » moi, & de mes Guerriers ; tu n'as » qu'à parler, tu seras obéi ».

En 1770 M. Bossu, que nous avons déja cité, alla visiter les Akanças (1),

---

(1) Les Akancas, ou Arkansas, Nation indienne établie sur la riviere du même nom, qui se jette dans le Mississipi du côté de l'ouest. Cette Nation est assez considérable, depuis sur-tout que les Kappas & une partie des Illinois se sont retirés chez eux, ainsi que les Mitchigamias. Les Akansas passent pour être les plus grands & les mieux faits de tous les Sauvages du nouveau conti-

parmi lesquels il avoit vécu plusieurs années auparavant. Ces Peuples reçurent notre Voyageur avec les plus grandes marques d'amitié : on lui présenta d'abord le calumet de paix ; ensuite le grand Chef & les Chefs de Guerre lui serrèrent la main l'un après l'autre, en signe d'amitié. Après cette cérémonie on le porta au bain ; au sortir de là on le conduisit dans la grande Cabanne du Conseil de la Nation, où il fut placé sur un siége fait d'un tronc d'arbre creusé, couvert d'une peau de tigre ou de léopard.

Après un repas qui fut servi par les femmes & les filles des Guerriers, l'Orateur se leva, & ayant salué le grand Chef & l'assemblée, il parla en ces termes :

» Il y a long-temps, mon Père, que
» nous n'avions vu ton visage ; toute la
» Nation est en joie de voir aujourd'hui
» que tu marches sur notre terre, qui est

---

nent, & on les appelle par distinction *les beaux Hommes*. Ils étoient singuliérement attachés aux François, quand nous avions des possessions dans cette partie du monde. Leur pays est très-beau & extrêmement fertile.

» blanche (1), puiſqu'elle n'a jamais été
» teinte de ton ſang. Tous tes enfans, les
» *Akançaſ*, t'ont pleuré, parce qu'ils ne
» ſçavoient pas ce que tu étois devenu
» depuis quatorze récoltes & ſix lunes.
» Nous croyions que tu étois allé au *pays
» des ames*; mais ce qui nous fâchoit le
» plus, c'eſt que nous ne connoiſſons point
» le chemin du *pays des eſprits*, & que
» nous étions malheureuſement privés de
» recevoir de tes nouvelles.

» Nous eſpérons cette fois que tu ne
» repaſſeras plus le *grand lac* d'eau ſalée
» & amère, pour retourner au grand vil-
» lage des François, où tu as été, comme
» nous venons de l'apprendre, renfermé
» dans une cabane forte (2), parce que
» l'on avoit fait voler ſur *l'écorce parlante*
» (le papier), de mauvaiſes paroles contre
» toi; ſi tu étois reſté parmi nous, tu
» n'aurois pas éprouvé un pareil traite-
» ment. Ici le plus fort n'opprime point
» le plus foible; ici le méchant ne proſ-
» père point, & le bon n'eſt point puni;

(1) C'eſt-à-dire qu'ils n'ont jamais tué de François.
(2) La Baſtille.

» ici les *hommes rouges* n'égorgent point,
» comme les hommes blancs, leurs frères,
» pour de la terre & du *fer jaune* (de
» l'or) qu'ils méprisent; ici la terre nous
» nourrit en la cultivant sans peine; ceux
» à qui elle donne le plus n'entassent point
» leur récolte de *patates*, d'*ignames* &
» *de maïs*, ou bled d'inde, pour le con-
» server, ou plutôt pour profiter du mal-
» heur des autres, afin de leur ôter la
» subsistance, comme font les Européens;
» au contraire, les Américains, comme
» tu en as été témoin oculaire, se font
» une joie & un plaisir indicibles d'en se-
» courir la veuve, l'orphelin, les vieillards
» & les plus pauvres; c'est ici où l'on
» peut vivre content, sans être agité de
» passions violentes comme les hommes
» blancs, souvent souillés de meurtres &
» de crimes horribles; ici tout est soumis
» à la volonté du *Grand-Esprit*, (ou de
» l'Etre suprême.) C'est ici qu'il est servi de
» la manière la plus agréable, dans un
» Temple simple & sans appareil, (au
» pied d'un arbre touffu & aussi ancien
» que le monde, d'où découle une gomme
» aromatique qui lui sert d'encens) sans

» ſubtilité de la part de nos *Jongleurs* (ou
» Prêtres,) comme nous apprenons qu'il
» eſt d'ordinaire chez les autres Nations.
» Le cœur ſeul l'adore, & lui offre des
» paroles de vérité ; il ſuffit de le ſentir
» ce cher bienfaiteur, ce *Maître de la*
» *vie*.

» Nous nous flattons que tu voudras
» bien enfin te fixer parmi tes enfans, les
» Guerriers *Akançàs*, qui t'en conjurent,
» ayant beſoin de tes conſeils pour les
» conduire à la guerre, & les faire re-
» douter de ces chiens de *Chikachas*, de-
» venus nos ennemis implacables depuis
» qu'ils ont tué & brûlé des François,
» avec le Chef de la Prière (un Miſſion-
» naire).

» Tu es bien le maître, étant adopté
» Chef de guerre, de choiſir une fille de
» Chef pour être ta femme. Nos Guer-
» riers iront frapper ſur l'ennemi commun
» pour faire ſur eux des priſonniers qui te
» ſerviront d'eſclaves ; les Chaſſeurs tue-
» ront du petit gibier, & les Pêcheurs
» prendront dans les lacs & les rivières,
» les poiſſons les plus délicats pour te faire

» vivre ; les garçons joueront devant toi
» à la raquête, & les jeunes filles danse-
» ront & chanteront des airs agréables
» pour te réjouir. Qui osera attenter à ta
» personne, nous l'assommerons à coup
» de massue, sans miséricorde ».

Jusqu'ici nous n'avons mis sur la scène que des hommes ; mais on sçait que les femmes ne le leur cedent pas dans l'art de persuader ; par-tout ce séxe a reçu en partage le don de plaire & celui d'émouvoir. Nous allons donc citer un exemple de l'éloquence des femmes Sauvages, & nous le choisirons dans un fait où notre Nation fut malheureusement trop intéressée.

En 1729, M. de Chepar, Commandant du Poste des Natchez (1), sur le Mississipi,

---

(1) Les Natchez formoient autrefois une Nation puissante, & formidable à leurs voisins : ils habitoient sur les bords du Mississipi, depuis la riviere Mantchac, qui est à cinquante lieues de la mer, jusqu'à l'embouchure de l'Ohio, qui en est à quatre cens soixante lieues environ : mais après le massacre qu'ils firent des François, ils furent presque totalement détruits, & ceux qui échapperent, se réfugierent chez les Tchicachats, qui leur donnerent un asile.

commit plusieurs injustices, & exerça toutes sortes d'exactions contre ces Peuples, qu'il auroit dû ménager, & qui étoient depuis long-temps amis des François. Les Natchez, qui, ainsi que tous les autres Sauvages, détestoient la tyrannie, ne purent souffrir de se voir ainsi maltraités par des gens qu'ils regardoient comme des étrangers. Pendant cinq à six jours les nobles vieillards se consultèrent les uns les autres, & le résultat de leurs conseils fut le massacre général des François, à un jour & une heure indiquée.

Malgré toutes les précautions que nos Sauvages prirent pour cacher leur dessein à leurs femmes & au peuple, la mère du grand Chef de la Nation, femme de beaucoup d'esprit, & qui avoit toujours aimé les François, voyant beaucoup de mouvemens parmi les Chefs & les Anciens, se douta de la conspiration : elle trouva mauvais qu'on lui en fît un mystère, se plaignit amèrement à son fils de son peu de confiance en elle, & voyant qu'elle ne pouvoit obtenir de lui la révélation de ce qu'elle appréhendoit; elle le tira à l'écart,

& se voyant seule avec lui, elle lui parla en ces termes:

» Asseyons-nous ici, aussi bien je suis
» lasse, & j'ai quelque chose à te dire.
» Lorsqu'ils furent assis elle ajouta: ouvre
» tes oreilles pour m'entendre; je ne t'ai
» jamais appris à mentir; je t'ai toujours
» dit qu'un menteur ne méritoit pas d'être
» considéré comme un homme, & qu'un
» Soleil (1) menteur étoit digne du dernier
» mépris, & même de celui des femmes;
» ainsi je crois que tu me diras la vérité.
» Dis-moi donc, les Soleils ne sont-ils pas
» tous frères? Cependant tous les Soleils
» se cachent de moi, comme si mes lè-
» vres étoient coupées, & comme si je ne
» pouvois retenir mes paroles. Me con-
» nois-tu femme à parler en dormant? Je
» suis au désespoir de me voir méprisée
» de mes frères, mais encore plus de l'être
» de toi-même. Quoi donc! N'es-tu pas
» sorti de mes entrailles? n'as-tu pas succé
» mon sein? ne t'ai-je pas nourri du plus

(1) Les Souverains des Natchez s'appelloient Soleils, & leurs femmes Soleilles, parce qu'ils se disoient issus d'un homme & d'une femme enfans du Soleil.

» pur de mon ſang? Eſt-ce que ce même
» ſang ne coule pas dans tes veines? Se-
» rois-tu Soleil ſi tu n'étois pas mon fils?
» As-tu déja oublié que ſans mes ſoins tu
» ſerois mort il y a long-temps? Tout
» le monde t'a dit, & moi auſſi, que tu
» es fils d'un François (1); mais mon propre
» ſang m'eſt beaucoup plus cher que celui
» des étrangers; je marche aujourd'hui au-
» près de toi, ſemblable à une chienne,
» ſans être regardée; je m'étonne que tu
» ne me repouſſes pas avec le pied; je ne
» ſuis point ſurpriſe de voir les autres ſe
» cacher de moi; mais toi, qui es mon
» fils, le peux-tu? As-tu jamais vu dans
» notre Nation un fils ſe défier de ſa mère?
» Tu es le ſeul de ce caractère. Quoi! tant
» de mouvement dans la Nation ſans que
» j'en ſçache la raiſon, quoique je ſois la
» vieille Soleille? As-tu peur que je ne te

(1) Cette Princeſſe avoit aimé pendant long-temps un Officier de notre Nation; on ne doutoit point qu'il ne fût le pere du grand Soleil, & cela n'ôtoit rien à celui-ci du reſpect qu'avoient pour lui ſes ſujets; les femmes donnoient la nobleſſe parmi eux; ils ſe contentoient d'être ſûrs de la mere d'un homme; il leur importoit peu de douter de ce que pouvoit être ſon pere.

» rebute, & que je te fasse l'esclave des » François contre lesquels vous agissez? » Ah! que je suis lasse de ces mépris, & de » marcher avec des hommes ingrats »! (1)

Voici un fait plus récent, & qui regarde plus particulièrement l'Histoire de Kentucke.

Vers le Printemps de l'année 1774, deux Sauvages de la Nation Shawanèse, tuèrent un habitant des frontières de la Virginie, & pillèrent sa maison. Les voisins du mort, selon leur coutume, résolurent de tirer vengeance de cet outrage de la manière la plus prompte. Le Colonel Cresap, qui s'étoit fait une réputation infâme par une infinité de meurtres qu'il avoit commis sur ces peuples si souvent attaqués injuste-

---

(1) Le grand Soleil fut pénétré de ce discours; il s'attendrit, il versa des larmes, & avoua tout à sa mere, qui n'eut rien de plus empressé que de faire avertir secrétement les François de se tenir sur leurs gardes: mais tel fut l'aveuglement du Commandant, qu'il fit mettre aux fers ceux qui lui donnerent cet avis: il ne tarda pas à être la victime de son imprudente sécurité, ayant été enveloppé dans le massacre général des François du Poste des Natchez, qui eut lieu le 28 Décembre 1729.

ment, rassembla un parti, & se mit en marche en suivant la Kanhaway pour aller chercher les Sauvages. Malheureusement un canot rempli de femmes & d'enfans, avec un seul homme, parut à l'autre bord de la rivière, voguant sans armes, & ne soupçonnant aucune hostilité de la part des Blancs. Cresap & sa troupe se cachèrent derrière les rochers qui bordent la rivière, & au moment où le canot aborda, ils firent feu sur lui, & tuèrent tous ceux qui étoient dedans. C'étoit la famille de Logan, un des Chefs de la Nation Mingo, qui s'étoit distingué par son amitié pour les Virginiens. Cet indigne assassinat provoqua sa vengeance. Il se signala par sa valeur dans la guerre qui s'ensuivit (1). Dans l'Automne de la même année il se livra une bataille sanglante vers l'embouchure de la grande Kenhaway, entre les forces réunies des Shawanèses, des Mingos & des Delawares, & un détachement de la Milice de Virginie. Les Sauvages furent vaincus & cherchèrent à faire la paix. Ils envoyèrent des Députés au Gouverneur

(1) Le Colonel Boon fut employé dans cette Campagne. Voyez ci-dessus, page 70.

Dunmore. Logan ne voulut pas ſe trouver parmi les ſupplians; mais de peur que ſon abſence ne portât la moindre atteinte à l'authenticité du Traité, il envoya à ce Gouverneur, par un Meſſager, le Diſcours ſuivant.

» J'en appelle à tout homme blanc: » qu'il diſe ſi jamais il eſt entré dans la » cabane de Logan avec la faim, & qu'il » n'ait pas reçu de lui de quoi manger; » ſi jamais il eſt venu chez lui nud & tranſi » de froid, & qu'il n'ait pas été habillé » & chauffé. Durant le cours de la der- » nière guerre, qui fut longue & ſan- » glante, Logan reſta tranquille dans ſa » cabane, & ne ceſſa de s'occuper des » moyens de faire la paix. Tel étoit mon » amour pour les hommes blancs, que » mes Compatriotes me remarquoient » quand ils paſſoient près de moi, & di- » ſoient: *Logan eſt l'ami des hommes blancs*; » J'avois même formé le projet d'aller » vivre parmi vous, ſans l'horrible injuſtice » d'un ſeul homme. Le Colonel Creſap, » de ſang froid & ſans être provoqué, a » indignement aſſaſſiné tous mes parens,

» n'épargnant pas même ma femme & mes
» enfans. Il ne coule plus une ſeule goutte
» de mon ſang dans les veines d'aucune
» créature vivante. Ce meurtre a excité
» ma fureur; je m'y ſuis abandonné: j'ai tué
» pluſieurs des vôtres; j'ai aſſouvi ma ven-
» geance. Les rayons de paix qui commen-
» cent à luire me réjouiſſent, à cauſe de mon
» Pays. Mais n'imaginez pas que cette
» joie vienne de la crainte: Logan n'a jamais
» reſſenti la crainte; jamais il n'aura recours
» à l'agilité de ſes jambes pour ſauver ſa
» vie. Pauvre Logan! qui reſte-t-il pour
» pleurer ta mort? Perſonne ».

Nous ne pouvions mieux finir que par ce Diſcours plein d'héroïſme, de ſenſibilité, & ſi on peut le dire, de patriotiſme. L'Auteur Anglois qui nous le fournit ne craint pas d'avancer qu'il ſeroit impoſſible de trouver un morceau ſupérieur dans Démoſthènes, dans Ciceron & dans les plus fameux Orateurs que l'Europe ait produit. Sans ſouſcrire entiérement à cette opinion, nous ne pouvons nous empêcher d'admirer l'éloquence de Logan.



EXTRAIT DE LA RELATION

Du Capitaine ISAAC STEWART (1).

IL y a environ dix-huit ans que je fus fait prisonnier à environ cinquante milles à l'ouest du Fort Pitt, par les Sauvages, qui me conduisirent chez les Ouabaches (2), avec beaucoup d'autres blancs qui y furent exécutés d'une manière barbare. J'eus le bonheur d'exciter la compassion de ce qu'on appelle la bonne Femme de la Ville, qui eut la permission de me sauver des

(1) Cet Extrait est tiré du Mercure de France, du 5 Novembre 1785. Comme il contient des détails intéressans, & qui peuvent servir à confirmer certains passages de l'histoire de Kentucke, nous avons cru devoir le joindre ici.

(2) Notre Auteur les nomme Wabashs. Voyez page 108. Ils habitent sur la riviere du même nom, qui se jette dans l'Ohio.

flammes, en donnant un cheval pour ma rançon.

J'étois depuis deux ans en esclavage, lorsqu'un Espagnol, envoyé du Mexique pour faire des découvertes, arriva dans ces contrées. Il s'adressa aux Chefs des Sauvages pour me racheter, moi & un autre blanc qui se trouvoit dans la même situation. Cet homme étoit du Pays de Galles, & s'appelloit Davey. L'Espagnol s'étant accordé, nous recouvrâmes enfin notre liberté. Nous partîmes avec lui, & faisant route vers l'ouest, nous traversâmes le Mississipi, près de la Rivière rouge. Nous remontâmes les bords de cette rivière dans un espace de sept cens milles, & arrivâmes chez une Nation de Sauvages extraordinairement blancs, dont les cheveux étoient généralement rouges. Ils habitoient les bords de la rivière de Post, qui tombe dans la rivière rouge. Le lendemain de notre arrivée parmi ces Sauvages, le Gallois nous annonça qu'il étoit résolu à rester chez eux, parce que, disoit-il, leur langage étoit semblable au sien (1). Cette découverte

(1) Ceci confirme ce qui est dit, page 122, de cette

excita vivement ma curiosité. J'allai trouver, avec mon compagnon, les Chefs de la Ville, qui lui apprirent, dans une langue dont je n'avois point de connoissance, & qui ne ressembloit en rien aux autres langues Indiennes que j'avois entendu parler, que leurs ancêtres étoient venus d'un pays très-lointain, & qu'ils avoient abordé à l'est du Mississipi, dans un pays dont la description quadroit parfaitement avec ce que l'on appelle la Floride occidentale. Ils ajoutèrent que lorsque les Espagnols avoient pris possession du Mexique, ils s'étoient enfuis dans le pays qu'ils habitoient encore aujourd'hui. Pour plus grande preuve de ce qu'ils avançoient, ils produisirent des rouleaux de parchemin qui étoient soigneusement enveloppés dans des peaux de loutre, & sur lesquels étoient de grands caractères écrits en bleu, que je ne pus point déchiffrer. Mon compagnon ne sachant pas lire, même dans sa langue, je ne pus point obtenir l'explication de ces par-

---

Nation habitant à une grande distance des Etats-Unis sur le Missouri, qui, d'après les rapports des Habitans de l'ouest, & du Capitaine Chaplain, parlent la langue Galloise.

chemins. Ce peuple eſt brave, guerrier & intrépide, & les femmes y ſont belles, en comparaiſon des autres Sauvages.

Nous quittâmes cette Nation après y avoir été fort bien reçus, & même invités à nous y établir. Nous n'étions plus que deux, l'Eſpagnol & moi. Nous continuâmes notre route, en remontant toujours la rivière rouge. Bientôt nous nous trouvâmes chez un peuple appellé les *Ouindôts*, qui n'avoient jamais vu de blancs, & qui ignoroient l'uſage des armes à feu. Nous vîmes en chemin un ruiſſeau qui rentroit en terre, au pied d'une chaîne de montagnes. Ce ruiſſeau étoit extraordinairement clair, & nous trouvâmes ſur ſes bords les oſſemens de deux animaux ſi grands que l'on pouvoit ſe tenir debout entre les côtes. Les dents de ces animaux étoient auſſi extrêmement lourdes (1).

La Nation qui n'avoit jamais vu de blancs habitoit les environs de la ſource de la

(1) Il eſt vraiſemblable que ces os appartiennent à la même eſpece d'animaux que ceux dont il eſt parlé page 47, & ſuivantes.

rivière rouge, & ce fut là que l'Eſpagnol découvrit de la poudre d'or dans les ſources & les ruiſſeaux.

Ayant appris des Sauvages qu'il y avoit encore plus à l'oueſt une Nation très-riche, chez laquelle les pointes des flèches étoient d'or, nous partîmes dans l'eſpérance de la trouver. Au bout de cinq cens milles de marche, nous traversâmes une chaîne de montagnes d'où les ruiſſeaux couloient directement à l'oueſt. Nous trouvâmes enfin au pied de ces montagnes de l'or en grande abondance. L'Eſpagnol fit alors éclater toute ſa joie. Je ne connoiſſois point la nature de la mine, mais je ramaſſois ce qu'il appelloit de la poudre d'or du fond des ruiſſeaux qui couloient des rochers. Elle avoit une couleur jaunâtre, & étoit extrêmement lourde. Mon camarade fut ſi ſatisfait de notre travail, qu'il réſolut de ne pas avancer plus loin, étant perſuadé qu'il avoit trouvé une terre aſſez riche en mines.

A notre retour nous prîmes une route différente, & ayant atteint le Miſſiſſipi,

nous nous rendîmes dans un canot à l'embouchure du Miſſouri, où ſe trouve un Poſte Eſpagnol. Là je pris congé de mon Eſpagnol, & me rendis chez les Chikaſans, delà chez les Cherokis, & peu de temps après j'arrivai au fort de Ninety-Six, dans la Caroline Méridionale.

Je ne ſaurois donner une juſte deſcription du pays au ſud-oueſt du Miſſiſſipi. J'ai ceſſé d'admirer les contrées au nord-eſt de ce fleuve, lorſque j'ai vu ce pays; la fertilité du ſol, la richeſſe des pâturages, la majeſté des forêts, la beauté des prairies, qui, dans beaucoup d'endroits, ſont de la plus grande étendue, & couvertes d'herbes qui ont trois pieds de haut; le gibier & les animaux de toute eſpèce; les raiſins & les fruits qui s'y rencontrent partout en Automne; tout en un mot, me fait croire que le reſte de l'Amérique eſt undéſert en comparaiſon de ce pays connu en Europe ſous le nom de la Louiſiane. L'air y eſt pur & ſerein, & le climat y eſt des plus excellens. La nature y a arroſé le terrein avec abondance, & en quantité d'endroits l'on trouve des eſpaces de ſel

de roche, où les animaux vont dans certaines saisons. L'on distingue sur la surface les traces qu'y ont laissées avec leur langue les bêtes féroces (1).

Il n'y a point de pays dans le monde plus propre à la culture de l'indigo, du riz & du tabac. Les rives du Missouri & de la rivière rouge, pourroient, si on les cultivoient, fournir assez de ces articles pour la consommation de toute l'Europe. On pourroit aussi construire des vaisseaux dans un espace de mille milles, entre les confluens de ces deux rivières, & le courant est assez rapide pendant trois mois de l'année pour permettre à des vaisseaux de descendre le fleuve sur le pied de cent milles par vingt-quatre heures.

(1) Voyez pages 35 & 36, où il est parlé de nombreux troupeaux de bisons qui vont brouter sur les salines, & laissent des traces de leur présence.





CERTIFICAT
DONNÉ A L'AUTEUR
Par trois Habitans de Kentucke.

Nous soussignés, Habitans de Kentucke, bien instruits de tout ce qui concerne ce pays depuis le premier établissement de la Colonie, avons revu soigneusement, à la prière de l'Auteur, l'Histoire & la Carte de Kentucke, & les recommandons au Lecteur, comme dignes de sa confiance, & contenant une description de notre Pays aussi exacte qu'il soit possible, & très-préférable à *toutes* celles qui sont venues à notre connoissance; & nous pensons que cet Ouvrage pourra être utile au Public. En foi de quoi nous avons délivré le présent certificat signé de notre main, ce 12 Mai 1784.

DANIEL BOON.
LEVI TODD.
JAMES HARROD.

APPROBATION.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit intitulé : *Histoire & Description de la Colonie de Kentucke*, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 20 Août 1785.
DÉMEUNIER.

PERMISSION DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra ; SALUT. Notre amé le sieur BUISSON, Libraire, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public *l'Histoire de Kentucke, nouvelle Colonie à l'ouest de la Virginie, contenant*, 1°. *la description, l'acquisition, l'établissement, la description topographique, l'histoire naturelle, &c. de ce territoire, &c.* s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de cinq années consécutives, à compter du jour de la date des présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance. A la charge que ces présentes seront enregistrées tout au long sur le registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume

& non ailleurs, en bon papier & beaux caractères; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, & à l'Arrêt de notre Conseil du 30 Août 1777, à peine de déchéance de la présente permission; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le sieur HUE DE MIROMESNIL, Commandeur de nos Ordres; qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit sieur HUE DE MIROMESNIL, le tout à peine de nullité des présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires; CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris le onzieme jour du mois d'Octobre l'an de grace mil sept cent quatre-vingt-cinq, & de notre regne le douzieme. Par le Roi, en son Conseil. *Signé* LEBEGUE.

Registré sur le Registre XXII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 458, *fol.* 224, *conformément aux dispositions énoncées dans la présente Permission; & à la charge de remettre à ladite Chambre les neuf exemplaires prescrits par l'Arrêt du Conseil du 16 Avril 1785. A Paris, le 14 Octobre 1785.*

GUEFFIER, Adjoint.